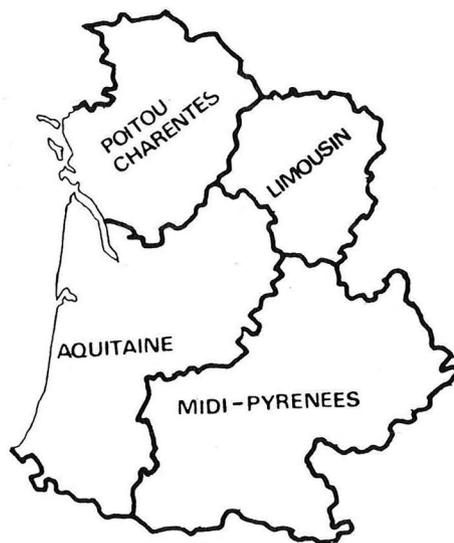


# AQVITANIA

TOME 9  
1991

UNE REVUE INTER-RÉGIONALE  
D'ARCHÉOLOGIE



EDITIONS DE LA FEDERATION AQVITANIA

---

# SOMMAIRE

---

Fanette LAUBENHEIMER et † Brigitte WATIER, <i>Les amphores des Allées de Tourny à Bordeaux</i> .....	5
Raymond MONTURET et Dominique TARDY, <i>Programmes d'architecture augustéenne à Agen</i> .....	41
Philippe GRUAT, Jacques MANISCALCO, Hélène MARTIN et Eric CRUBEZY, <i>Aux origines de Rodez (Aveyron) : les fouilles de la caserne Rauch</i> .....	61
Dominique SIMON-HIERNARD et Jean HIERNARD, <i>Un groupe de tombes du Bas-Empire et le rempart romain de Poitiers (Vienne, Limonum Pictonum)</i> .	105
Sylvie FABRE-DUPONT et Pierre RÉGALDO-SAINT BLANCARD, <i>Un artisanat céramique groupé aux portes de la ville de Marmande</i> .....	119
Bruno BIZOT et Eric RIETH, <i>Deux épaves d'époque moderne à Bouliac (Gironde)</i> .....	177

---

## NOTES ET DOCUMENTS

---

Alain BEYNEIX, <i>Une hache de type «ibérique» au Bartoc à Sempesserre (Gers)</i> .....	245
Philippe GARDES, <i>Éléments de typologie protohistorique landaise : les urnes à rebord interne</i> .....	251
René PAUC, <i>Sur des sigillées intruses de Carrade</i> .....	257
Jacques GACHINA et José GOMEZ DE SOTO, <i>De la datation d'un objet des Nougérées à Saint-James, Port d'Envaux (Charente-Maritime)</i> .....	265
Christine Le Noheh, Patricia Rifa, Daniel Schaad, <i>Note sur un autel votif découvert à Eauze (Gers)</i> .....	269
Jean-François PICHONNEAU, <i>Le rempart antique de Bazas</i> .....	277

Sylvie Fabre-Dupont \* et Pierre Régaldo-Saint Blancard \*\*

## Un artisanat céramique groupé aux portes de la ville de Marmande

### Résumé

Les fouilles de la place Clémenceau à Marmande ont montré l'existence d'un quartier artisanal, associant tuiliers et potiers, aux portes de la ville médiévale : d'une part un four à tuiles y a été retrouvé ; d'autre part, le fossé de la première enceinte, abandonné vers 1265 pour laisser place à un couvent des Cordeliers, a été comblé d'une abondante tessonnrière. Cet ensemble exceptionnel de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et quelques éléments postérieurs permettent d'établir une typologie des productions céramiques médiévales marmandaises et d'aborder certains aspects techniques (origine des terres, façonnage, cuisson). A la lumière de ces observations, on peut aussi réinterpréter certaines trouvailles plus anciennes et esquisser l'aire du commerce marmandais.

### Abstract

From excavations in Marmande (place Clémenceau) occurs the evidence of an artisan district, joining tilemakers and potters, near the mediaeval town doors : there has been found a kiln for tiles and the first enclosure moat, upon which was built after 1265 a convent of the Cordeliers, has been filled with a great accumulation of potsherds. This exceptional ensemble of the end of the XIII<sup>th</sup> century and some subsequent elements allowed to draw up a typology of mediaeval ceramic productions from Marmande and to see some technical aspects (clays' origin, manufacturing and burning way). By the light of these observations, it is possible to interpret again some older findings and sketch the commercial area of Marmande.

---

\* Maîtrise d'Histoire de l'Art et Archéologie, université Bordeaux III, sous la direction du Professeur Max Schvoerer et de Pierre Régaldo-Saint Blancard, sur *Typologie et technologie d'une production céramique médiévale : la céramique de Marmande, place Clémenceau*.  
Ont collaboré aux dessins : Sylvie Fabre-Dupont, Carole Fondeville, Laurence Ricard, Corinne Tramasset.

\*\* CNRS/Université Bordeaux III, CRIAA.

En 1986 fut menée une opération de sauvetage urgent à Marmande, place Clémenceau, sur le site de l'ancien couvent des Cordeliers<sup>1</sup>. Outre les bâtiments conventuels et les sépultures qui y étaient associées, fut ainsi retrouvé le fossé de la première enceinte de la ville. Il avait été comblé par un important matériel céramique. Notre propos ici est d'étudier ce matériel et quelques autres éléments renvoyant à un artisanat céramique<sup>2</sup>.

Marmande, ainsi que l'explique J. Clémens<sup>3</sup>, se dresse au centre d'un riche terroir gagné sur les bois. Bâtie sur la terrasse moyenne de la rive droite de la vallée de la Garonne<sup>4</sup>, à l'abri des inondations, même les plus exceptionnelles, la vieille ville domine le fleuve de plus de dix mètres. Le site était primitivement un petit éperon, bien défendu sur le côté sud en bord de la Garonne, moins bien à l'ouest et au nord par deux vallons ; le principal aménagement défensif a consisté à renforcer cette défense naturelle en barrant l'éperon par un profond fossé alimenté par une dérivation de l'Eaubonne (fig. 1).

Le sommet du site présentait une déclivité importante entre le Canton et le futur emplacement des Cordeliers. Le thalweg est marqué par la rue des Cazeaux. Ainsi, bien que le plan de la première ville offre une certaine apparence géométrique, le tracé de la première enceinte est déterminé par l'existence à l'ouest de ruisseaux et d'un marais.

Ch. Higounet<sup>5</sup> montre comment la situation de la ville de Marmande lui a conféré un rôle essentiel sur les plans politique et économique. Le noyau de la modeste bourgade de la fin du XII<sup>e</sup> siècle était un château à péage au bord du fleuve. Aux origines de son histoire, Marmande se présenterait donc avec une double fonction de défense et de contrôle du trafic de la Garonne. Cette fonction perdue pendant tout le Moyen Âge : à Marmande passent, à partir du XII<sup>e</sup> siècle, les limites bien souvent disputées du duché d'Aquitaine et du Comté de Toulouse, puis des dominations anglaise et française de Guyenne.

Marmande était au début du XIII<sup>e</sup> siècle une ville nouvelle dont on attribuait la fondation à Richard Cœur de Lion. Elle a été un enjeu important de la croisade contre les

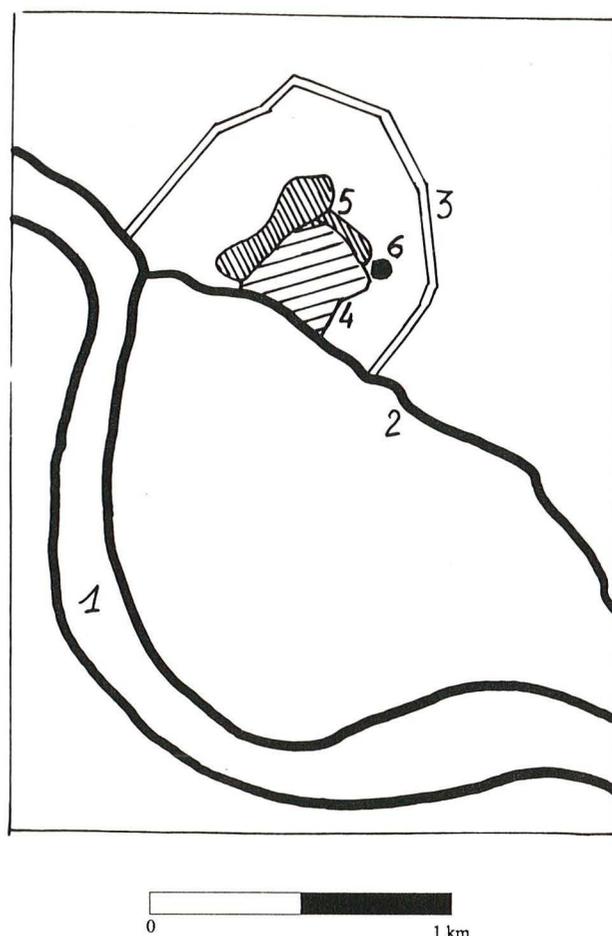


Fig. 1. — Situation topographique de Marmande (d'après la carte IGN 1/25000 et un croquis de Jacques Dubreuilh).

1. La Garonne ; 2. Ruisseau du Trec (ancien cours de la Garonne) ;
3. Boulevards ; 4. Première enceinte de la ville ;
5. Marais et ruisseaux (évidement et diverticule) ;
6. Relief particulier, d'origine anthropique (extraction ?).

Albigeois. En 1219, la ville fut assiégée par terre et par eau, prise et 5000 bourgeois, femmes et enfants auraient été massacrés. Le relèvement de la ville fut cependant très rapide.

1. L'intervention, mise en place par la Direction des Antiquités Historiques d'Aquitaine, dirigée par Jacques Clémens, maître de conférence à l'université Bordeaux III, assisté de Marie-Noëlle Nacfer et de Ghislaine Pinaud, vacataires DAHA, eut lieu du 6 octobre au 31 décembre 1986.

2. Le texte de cet article était originellement destiné à une publication d'ensemble de la fouille. Celle-ci se révélant difficile et longue à venir, décision fut prise de dissocier l'étude du matériel céramique : il constituait un cas particulier dans la mesure où la plupart des données relèvent d'une période antérieure à la construction du couvent des Cordeliers.

3. J. Clémens, *Atlas historique des villes de France : Marmande*, CROS, CNRS, 1985.

4. L'ancien cours de la Garonne passait au pied même de Marmande.

5. Ch. Higounet, «Le développement urbain et le rôle de la ville de Marmande au Moyen Âge», *Paysages et villages neufs au Moyen Âge*, Bordeaux, 1975, p. 325-334.



Fig. 2. — Plan schématique de Marmande (d'après J. Clémens, *Atlas historique*).

1. Couvent des Cordeliers ;  
2. Rue de la Toupinerie ;  
3. Première enceinte ;

4. Seconde enceinte ;  
5. Ruisseau d'Onzac ;  
6. Ruisseau de l'Eaubonne ;

7. Le Canton ;  
8. Ruisseau du Trec ;  
9. La Garonne.

Dès 1265, au nord de l'enceinte fut fondé un couvent de frères mineurs, les Cordeliers <sup>6</sup>. Cet ordre religieux s'installe à l'extérieur et à proximité de l'enceinte de la ville de Marmande, non loin de la porte Puyguiraud ou de Guizères, située au nord (fig. 2). A la suite du rapide développement urbain, cet ensemble se trouve, au cours du XIV<sup>e</sup> siècle, enfermé à l'intérieur de la deuxième enceinte <sup>7</sup>.

«D'après le plan géométrique de 1822, levé par l'ingénieur de la commune», explique J. Clémens <sup>8</sup>, «les bâtiments s'organisaient autour du jardin du cloître fermé au sud par l'église, au nord et à l'est par des maisons communes et à l'ouest par une maison dite «maison à divers». Ce couvent était très étendu et ses limites dépassent celles de l'actuelle place Clémenceau. Ainsi le chevet de l'église et l'aile

6. J. Clémens, *op. cit.* n. 3.

7. J. Clémens, «Fouilles, sauvetages et sondages en Lot-et-Garonne, Marmande», *Archéologie en Aquitaine*, 5, 1986, p. 73-79.

8. *Ibid.*, p. 76.

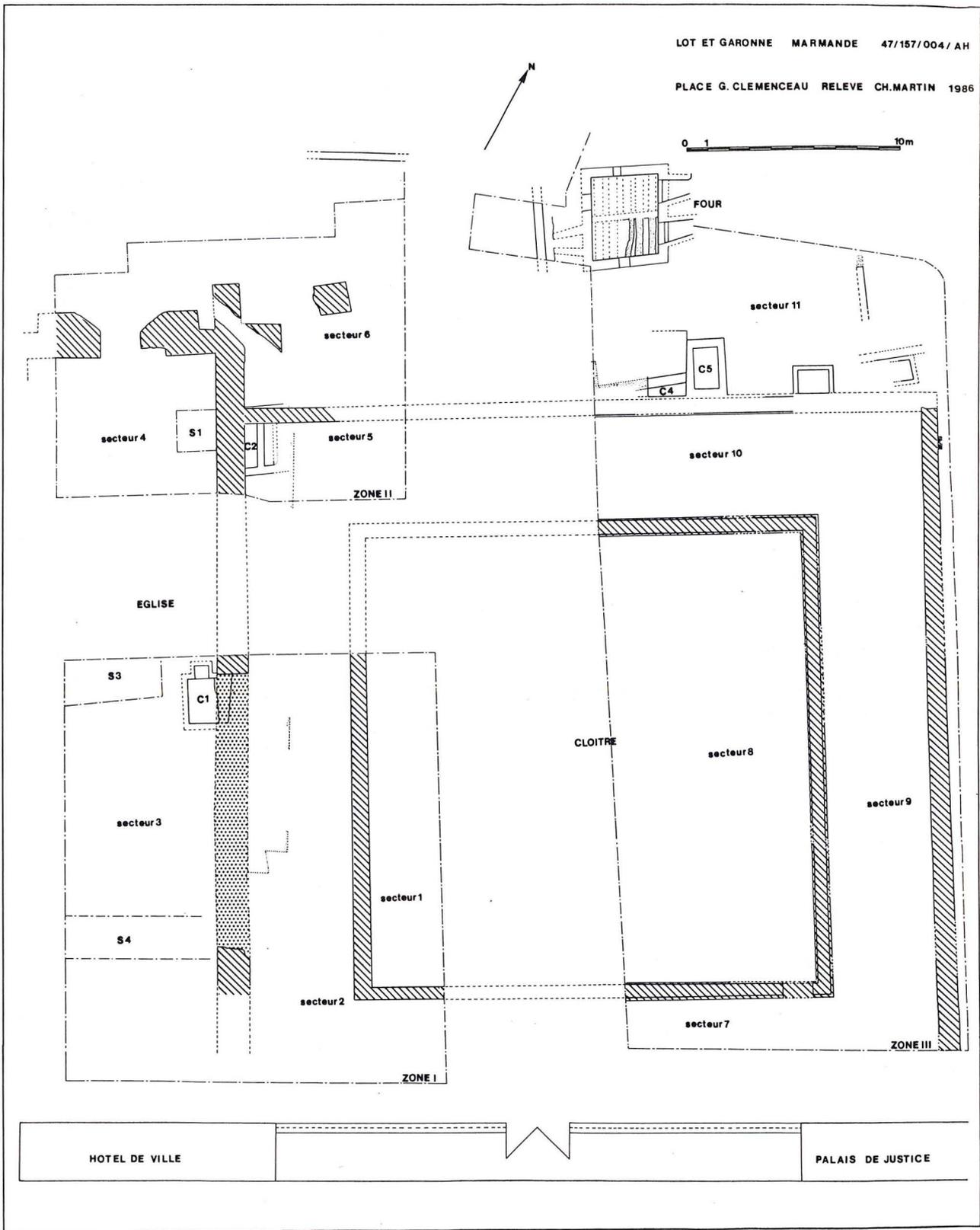


Fig. 3. — Plan de la fouille, relevé C. Martin

orientale des bâtiments conventuels débordent sur l'espace réservé à l'hôtel de Ville et au palais de Justice. L'aile septentrionale est sous la bibliothèque municipale tandis que le mur méridional de l'église est en bordure de l'actuelle rue E. Boyer, sur les anciens fossés de la ville. Le reste a été fouillé, à l'exclusion des banquettes conservées pour la circulation des véhicules» (fig. 3).

Les fondations des bâtiments conventuels et plus particulièrement celles du cloître prennent leurs assises sur les pentes d'une large cuvette naturelle tandis que les autres parties sont installées sur les hauteurs bordant cette dépression. L'église s'installe sur ces hauteurs après le comblement du fossé de la ville. Ce dernier, retrouvé sous les fondations du bâtiment en deux secteurs bien distincts<sup>9</sup>, a été comblé d'un ensemble de céramique en quantité considérable.

## Un quartier artisanal médiéval

Juste à l'extérieur de la ville, telle qu'elle est définie par sa première enceinte, non loin de la porte Puyguiraud, se trouvait un quartier artisanal consacré à la fois à la tuilerie et à la poterie. Les ressources géologiques locales fournissaient la matière première, la ville offrait sa clientèle et son commerce.

Encore de nos jours la rue de la Toupinerie, poterie en gascon, témoigne de l'ancienne vocation céramique du lieu ; elle longeait le flanc sud de l'église des Cordeliers (fig. 2). Différents textes médiévaux signalent des fours dans ces environs<sup>10</sup> : l'un en 1266-1267<sup>11</sup> ; l'autre en 1329<sup>12</sup>. Certains se souviennent aussi que des fours ont été détruits lors de travaux antérieurs menés à proximité immédiate de la place Clémenceau<sup>13</sup>.

Les Cordeliers reçoivent donation du site en 1265. La date de la construction de l'église reste inconnue mais elle doit suivre certainement cette donation. Pour s'installer les Ordres Mendiants doivent rassembler des dons en quantité suffisante, ce qui semble supposer un certain temps de latence. Par ailleurs, on pourrait envisager que, comme l'église est en général l'expression de la réussite, ils ne la bâtissent pas en premier et commencent par les bâtiments conventuels pour se loger. Cependant aucun argument précis ne vient étayer ce raisonnement mais aucun ne vient non plus le contredire. On pourrait raisonnablement calculer que les Cordeliers érigent leur couvent dans les trente ans qui suivent leur arrivée ; l'église, quant à elle, serait donc construite plutôt au début du XIV<sup>e</sup> siècle.

Les fouilles ont mis au jour d'autres traces plus explicites : un four, assez original, et une abondante tessonnrière d'une céramique pratiquement inconnue jusqu'alors.

### Un four de tuilier

Un four a été retrouvé à l'extrémité nord-ouest de la zone fouillée, hors de l'emprise des bâtiments conventuels (fig. 3). En l'absence d'autres observations archéologiques permettant d'asseoir une datation, la présence de sépultures sur le couronnement du four laisse envisager une datation dans le XIII<sup>e</sup> siècle<sup>14</sup>.

9. Zone I, secteur 3 et zone II, secteur 4.

10. Nous sommes particulièrement reconnaissants à monsieur Jean Condou des renseignements qu'il nous a très aimablement fournis à cet égard. Les textes donnés aux deux notes suivantes ont été transcrits par lui.

11. Un premier texte, de 1266, est tiré de C. Devic et dom Vaissette, *Histoire générale du Languedoc*, t. VII, p. 417 : *Restitutiones facta in Tholosa per dominum poncium Astroandi militem et magistrum Odonem de Monteneria (...) Fratres minores de Marmanda, De petitione Petri de Novavilla de Marmanda super platea in qua furnus domini comitis est edificatus prope fratres minores*. Ce texte recommande un arrangement à l'amiable ou une compensation fondée sur l'estimation de la valeur de la place avant construction desdits four et maison. Notons que sont toujours associés la maison et le four.

Un second texte, daté de la Trinité 1267, revient sur le litige (G. Molinier, *Correspondance administrative d'Alphonse de Poitiers*, t. I, p. 163, n° 262) : il s'agit d'une lettre d'Alphonse de Poitiers à Ponce Astoald, chevalier, et à maître Odon de Montenaire au sujet de la plainte de Pierre de Neuville, qui recommande qu'on lui accorde son droit ; on apprend surtout que ce four (il ne s'agit plus que de lui) a été édifié sur l'ordre de Simon de Claret, sénéchal d'Agenais et de Quercy en 1252 et 1253.

Aucun indice que ce four soit de tuilier ou de potier ; ce n'est d'ailleurs que la logique du site qui pousse à une interprétation céramique et non les textes eux-mêmes.

12. En 1329, le 8 mai, quoique Marmande ne lui appartint plus, le roi d'Angleterre cède un four à Bernard de la Roke, sa vie durant (Collection Bréquigny, t. XXIV, p. 161). Rien ne paraît prouver qu'il s'agisse du même four qu'à la note précédente ; au demeurant une longévité de quelque soixante dix ans paraît un peu trop grande pour une telle interprétation.

13. Il a été noté dans le cahier de fouille que M. Perrot a signalé l'emplacement d'anciens fours de potiers de Marmande, renseignements dont il avait eu connaissance peu de temps auparavant. Ils avaient été situés à l'intérieur de l'enceinte, juste à coté de la porte médiévale, Puyguiraud. Fours détruits lors de la construction d'un immeuble.

14. J. Clémens, art. cité n. 7.

On peut mettre cette découverte en rapport avec le litige déjà mentionné de 1266-1267 au sujet d'une maison et d'un four situés à proximité d'un couvent de Frères mineurs<sup>15</sup>; rien ne prouve en fait qu'il s'agisse de celui-ci mais le rapprochement tend à confirmer la plausibilité de la datation, aussi bien que la vocation du quartier.

Partiellement situé hors de la zone de fouille, ce four ne fut découvert qu'en fin de campagne; si le dérasement du laboratoire fut reconnu sur tout le périmètre, l'ensemble de la structure ne fut jamais entièrement dégagé et certains de ses éléments ne furent observés que par des sondages, parfois de dernière heure; une ligne électrique le coupait sensiblement par le milieu, gênant considérablement les travaux; comble d'ironie, les prélèvements archéomagnétiques envisagés ne purent jamais être faits, le plâtre gelant avant de prendre!

Etaient conservés toutes les parties basses et l'élévation du laboratoire sur près de 80 cm de haut (fig. 4). Le plan est irrégulier (fig. 5); plus qu'un rectangle, les deux foyers accolés forment un trapèze oblong de 3 m sur 4 m environ. Ce four de grande taille était construit pour durer; il eut une vie sans doute longue, en tout cas mouvementée. Il reçut maintes petites réparations, ce qui est courant, mais surtout il fut complètement remanié: ses deux alandiers primitifs furent fermés (fig. 6) et deux autres creusés à l'opposé<sup>16</sup>.

Il fut construit en briques liées à la terre et revêtues de terre lissée à la main dans une fosse spécialement creusée à la forme mais ouverte vers l'est, côté des alandiers; ce procédé peut expliquer un certain nombre des irrégularités de son plan. Furent d'abord bâtis les murs périphériques et les alandiers; ensuite le mur médian destiné à séparer les deux foyers; enfin dans chaque foyer cinq grands arcs s'appuyant sur le sol<sup>17</sup>, dont les arases forment la sole. Chaque élément ainsi conçu en contrebutait un autre, équilibrait les poussées du poids considérable du matériel à cuire. Cela avec une simplicité et une efficacité qui, impliquant en préalable une conception d'ensemble assez précise, paraît signifier une tradition bien rôdée.

Malgré la solidité de la conception, malgré le soin de la construction bien appareillée, malgré un entretien dont témoignent les reprises du placage, au delà des stigmates

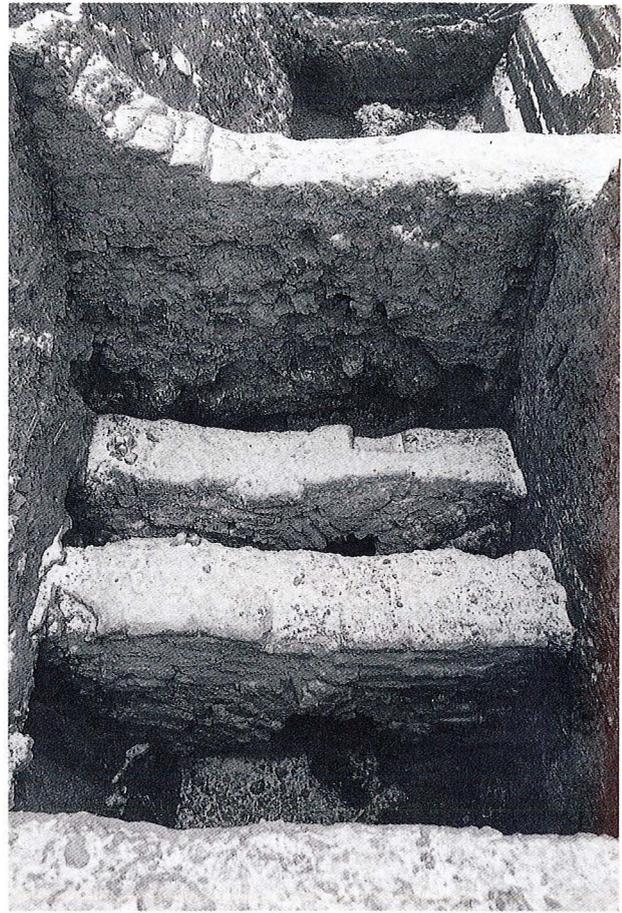


Fig. 4. — Le laboratoire du four de tuilier. Cliché G. Pinaud.

d'une longue utilisation, on peut constater que de nombreux éléments en porte-à-faux ont joué, notamment la bouche du seul alandier dégagé et plus encore l'arc médian du foyer sud. Les premiers alandiers furent donc fermés avec des briques et de la terre; d'autres, mal axés, furent creusés en sappe à l'opposé et simplement solidifiés par la première cuisson. Ce fait peu usuel témoigne de la solidité de la construction initiale. Le remaniement, sans doute délicat à opérer, s'est fait avec un manque de soin qui contraste avec celle-ci.

15. Cf. note 11.

16. Si la fermeture de l'alandier sud était visible de l'intérieur du foyer, l'alandier lui-même ne fut observé que par un ultime sondage à la pelle mécanique. L'autre est resté dans le sol.

17. Les cinq arcs ont été reconnus pour le foyer sud, les trois premiers ayant été dégagés, les deux autres observés depuis l'intérieur du foyer. Nous les rétablissons en symétrie pour le foyer nord.

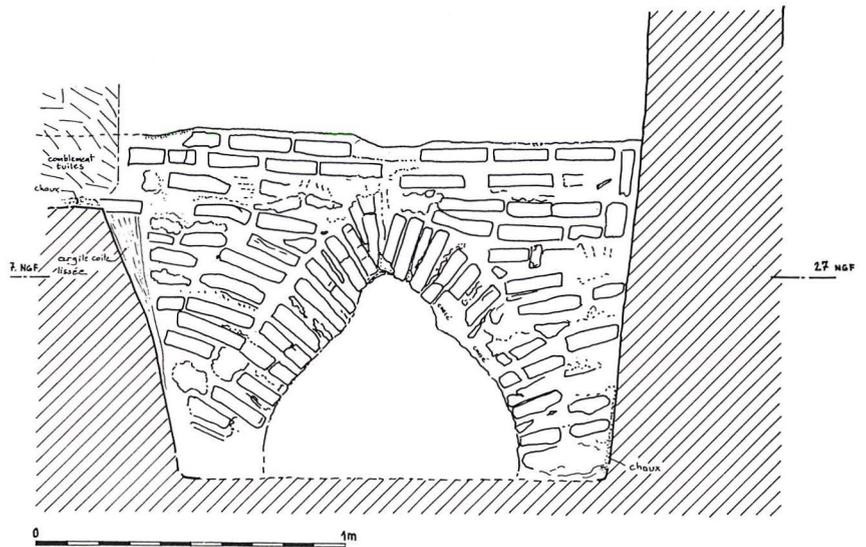
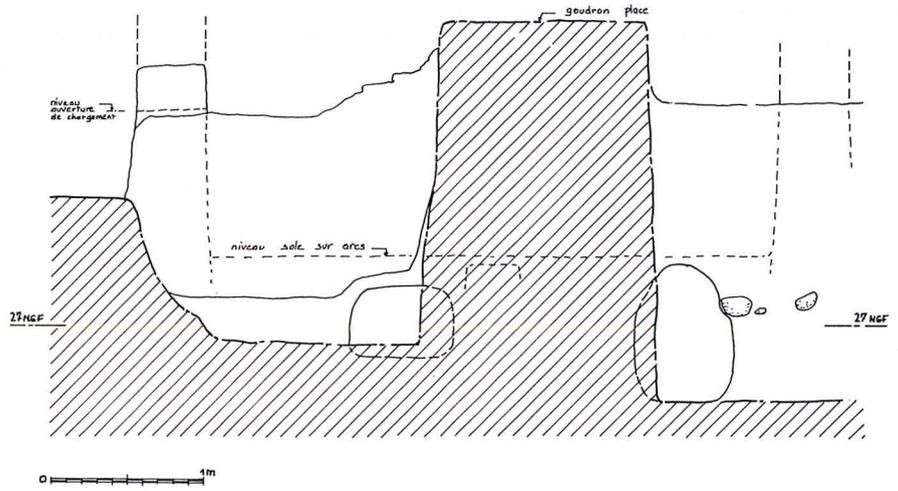
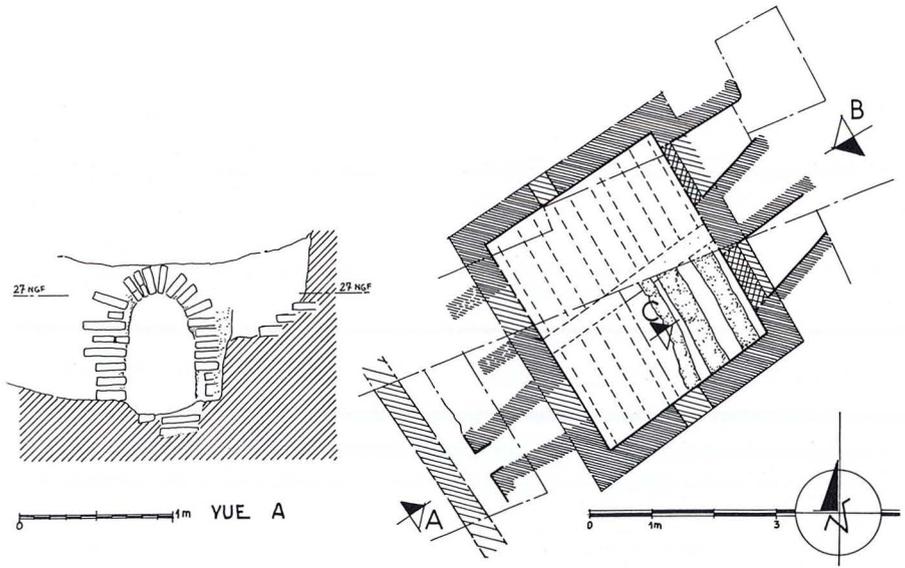


Fig. 5. — Plan du four.  
Relevé et dessin C. Martin.



Fig. 6. — Fermeture de l'alandier sud.  
Cliché G. Pinaud.

On conçoit mal pourquoi avoir pratiqué une telle inversion du four : la structure majeure n'était pas en cause puisqu'elle fut utilisée après le remaniement ; reconstruire des alandiers détériorés n'est pas un grave problème, en tout cas moins qu'en construire d'autres dans de telles conditions. Cela témoigne en tout cas d'une incontestable volonté de conserver la structure face à un problème grave, rendant le four inopérant et intervenant inopinément. Le conservatisme ainsi affiché traduit une mentalité ou des conditions de travail contraignantes, ce qui ne manque pas d'intérêt. Mais au-delà de cette constatation, on peut se demander ce qui a pu condamner tout un côté du four, quel bouleversement est susceptible de priver un artisan, quel que soit son statut, non pas même de son outil de travail dont il garde visiblement l'usage, mais de la possibilité de l'utiliser tel qu'il a toujours été, tel qu'il l'a conçu ou qu'il l'a reçu.

L'abandon de la première enceinte et le comblement du fossé qui s'en suit constituent la seule modification du quartier suffisamment importante pour justifier un tel remaniement. Cette hypothèse, séduisante tant sur les plans technologique que chronologique, manque en fait de toute preuve.

Ce type de four est connu par ailleurs dans le Lot-et-Garonne et en Gironde en quelques exemplaires<sup>18</sup>. D'autres ont été reconnus dans la région parisienne, aux Tuileries ou à Dourdan. Sans doute était-ce un type médiéval assez répandu à travers la France. Pour autant que nous sachions, aucun n'est daté antérieurement au XIII<sup>e</sup> siècle, aucun postérieurement au XVI<sup>e</sup>. Il s'agit toujours de fours de tuiliers.

Celui de Marmande n'a pu avoir d'autre emploi : sa taille en est un indice ; par ailleurs, l'écartement entre les arcs de la sole interdit pratiquement son utilisation pour cuire des objets trop petits ou trop peu réguliers pour y trouver un équilibre permettant un remplissage stable du laboratoire. Au surplus, les seuls éléments retrouvés en majorité dans le comblement des foyers consistaient en des tuiles.

### Une immense tessonnrière déplacée

Hormis le four de tuilier, les fouilles de la place Clémenceau n'ont mis au jour à proprement parler qu'un contexte d'habitat. Mais son implantation s'est faite sur la base de remblais qui provenaient bien d'ateliers. Ce sont

18. Un seul exemple est publié, à Langoiran. Cf. P. Régaldo-Saint Blancard, «Fours de tuiliers à Langoiran (Gironde)», *Revue Archéologique de Bordeaux*, LXXIX, 1988, p. 97-103. Le four C de Langoiran-Chauvin possède cette disposition de deux foyers et deux alandiers, mais sa forme plus allongée et sa sole à cameaux montrent l'influence de fours d'autres types.

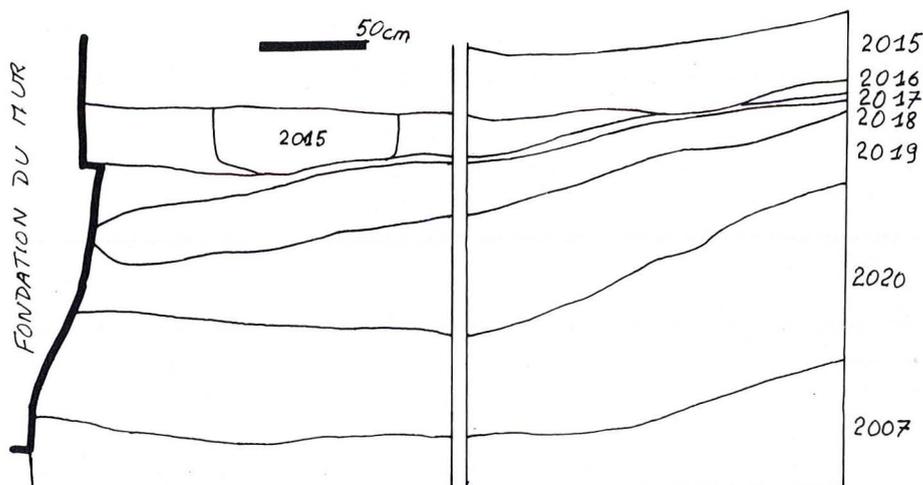


Fig. 7. — Stratigraphie schématique du sondage 1.

des tessonniers déplacés, témoignages indirects des ateliers qui les ont produits, qui ont comblé le fossé de la première enceinte sur lequel fut bâtie l'église (fig. 7).

De nombreux arguments le prouvent. Le grand nombre de déformations, les éclatements très spécifiques de plusieurs pièces sous l'effet de la chaleur, des coulures de glaçure sur des cassures, la fréquence des anses et autres garnitures détachées de leurs supports montrent bien le caractère de rebus de cuisson de ces remblais. On y trouve aussi de nombreux fragments de fours : des morceaux d'argile cuite, des briques et des tuiles, parfois liées entre elles, le tout bien caractérisé comme provenant de la destruction de structures de cuisson. Enfin, de nombreuses couches contiennent en abondance cendres et charbons de bois.

La stratigraphie montre un comblement rapide du fossé, sauf peut-être en surface (fig. 7). Par ailleurs, le matériel céramique est si abondant, pour une extension très restreinte des parties fouillées du fossé, que l'on doit envisager le travail de plusieurs officines et une assez longue période d'accumulation avant sa réutilisation en comblement<sup>19</sup>. L'extrême rareté des tessons en connexion, le petit nombre des collages montrent bien le brassage d'une tessonniers déplacée à plusieurs reprises.

L'installation en 1265 du couvent des Cordeliers n'est qu'une des preuves de l'abandon dans cette décennie de la première enceinte de la ville : dès 1270, la communauté de Marmande demande la cession d'une autre partie du même fossé, sise entre la porte de l'église et la Garonne, pour faire

une place publique<sup>20</sup>. C'est donc bien vers cette époque qu'il faut situer le comblement du fossé, ce qui conduit à envisager une datation de la majeure partie du matériel de comblement au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle. Les formes qui y ont été reconnues, leur facture correspondent bien à cette date.

En revanche, à la surface du comblement se trouvent aussi des tessons d'une autre facture, bien que toujours caractérisés comme des rebus ; ils sont à situer vers le début du XIV<sup>e</sup> siècle. On est donc conduit à voir deux moments pour les travaux de soubassement des édifices exhumés dans cette campagne : d'abord un assainissement du secteur par comblement du fossé au moment de l'installation des Cordeliers, ensuite une reprise, quelques décennies plus tard, permettant d'asseoir le cloître et les murs de l'église retrouvés dans la fouille.

### Des fonctionnements différenciés pour un même quartier artisanal

La céramique ainsi attribuable à des officines du XIII<sup>e</sup> est en cuisson réductrice. Quel que soit le procédé suivi pour obtenir ce résultat, le four retrouvé dans les mêmes fouilles, qui se caractérise d'ailleurs bien comme un four de tuilier, est beaucoup trop grand, trop ouvert aussi tant au niveau des foyers et des alandiers ou de la sole qu'au niveau du couronnement probable du laboratoire, pour avoir servi à cuire une telle production. Au surplus, l'écartement des arcs de la sole est bien trop fort pour avoir permis un emplissage correct du laboratoire avec des vases<sup>21</sup>.

19. Les menues différences qu'on observera entre les secteurs 3 et 4 renforcent cette impression d'un certain temps d'accumulation : on en aura le meilleur exemple pour la forme 6.

20. J. Clémens, *op. cit.* n. 3.

21. La quasi totalité des fonds retrouvés en comblement du fossé mesure moins de 17 cm.

Cette observation technique coïncide avec les faits archéologiques qui marquent une nette différenciation des espaces, malgré l'appartenance à une même fourchette chronologique. En rapport avec le four, on n'a retrouvé que fort peu de vases, et ces rares exemples ne se caractérisent en aucun cas comme des rebus de cuisson. Les tessonniers réutilisés en comblement du fossé ne comptent que peu de tessons de tuiles, encore ceux-ci ne sont-ils souvent que des réutilisations dans la construction de parois de fours. Cette dernière observation traduit le fait que, dans leurs positions originelles, les rebus des deux productions n'étaient pas mélangés.

Il apparaît donc bien que tuilerie et poterie avaient des fonctionnements différenciés par les modes comme par les structures de production, voire sans doute par la topographie. Quel sens exact attribuer à la juxtaposition des traces de ces deux activités sans qu'elles se mélangent ? Il pourrait y avoir un décalage chronologique certes, mais bien que nous ne disposions pas de liaison strati-

graphique directe et que le rapprochement entre les deux faits passent par des datations indépendantes l'une de l'autre, tout semble infirmer cette hypothèse : la production potière dans ce secteur serait à la fois antérieure et postérieure au comblement du fossé ; il paraît très probable qu'il en soit de même pour le fonctionnement du four de tuilier. C'est donc uniquement la spécificité du travail qui fait distinguer ces deux activités. Mais y avait-il ici une communauté humaine pratiquant deux activités distinctes ou deux communautés qui voisinaient <sup>22</sup> ? Aucune réponse n'existe à Marmande mais peut-être que la reconnaissance des lieux de production potière en apportera un jour une.

On le verra plus loin, la même terre était sans doute utilisée pour les tuiles et pour les poteries et un seul site voisin montre des traces d'extraction. Bien que les industries soient bien indépendantes, on est donc conduit à envisager une certaine communauté, au moins du point de vue de l'approvisionnement en matières premières.

## Typologie des productions marmandaises des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles

### Données technologiques

De la grande masse des tessons se dégagent plusieurs données technologiques de portée générale : on distingue en particulier assez aisément plusieurs factures et plusieurs pâtes ; ces distinctions se relient à des différenciations morphologiques et/ou chronologiques que nous envisagerons plus loin.

#### Quatre factures

Les modes de cuisson et de glaçage des pièces permettent de distinguer plusieurs factures. La facture I — cuisson réductrice, absence de glaçure — est la seule qui offre un éventail assez complet de formes. La facture II — cuisson réductrice, glaçure vert foncé — reste très rare et ne se rapporte qu'à quelques formes, mortiers et pichets essentiellement. La facture III — cuisson oxydante, glaçure rouge orangé ou absente — apparaît sur des cruches, des pichets et des mortiers. La facture IV enfin — cuisson

oxydante, décor polychrome par engobage d'une terre blanche sous une glaçure de même texture que dans III — ne concerne que des cruches et des mortiers.

On a quelques raisons de considérer que ces quatre factures se succèdent. Cependant il ne faut pas envisager de rupture nette dans la fabrication mais au contraire des juxtapositions : par exemple, II est toujours associée à I, souvent à l'exclusion des deux autres factures. Mais le contexte n'est pas favorable à ce genre d'observations : le brassage est tel que partout on retrouve des tessons de facture I.

II, III et IV ne présentent pas un éventail complet des formes. Elles semblent se substituer à I uniquement pour certaines formes. Ainsi on n'observe aucun tesson de pot ni de jarre cuit suivant un mode oxydant ; au contraire on en trouve toujours de facture I en association avec des pièces III et IV. Mais il est impossible d'aller plus loin dans ce sens à cause de l'importante disparité de la documentation. En fait, en dehors de I, on a relativement peu

22. Sur la définition d'un centre potier (ou tuilier) par un tissu de relations sociales entraînant la création d'une communauté, voir P. Régaldo-Saint Blancard, «Evolution et mutations des structures de productions céramiques des époques médiévales et moderne dans la région bordelaise», *L'Entre-deux-Mers à la recherche de son identité, actes du second colloque tenu dans le canton de Créon*, 1990, p. 47-56.

de témoignages. Les représentants des autres factures ne nous autorisent qu'à une ouverture non totalement concluante sur le devenir de cet atelier après le XIII<sup>e</sup> siècle.

La différenciation stratigraphique des factures I et II d'une part, de III d'une autre et enfin de IV est nette : le comblement du fossé ne contient aucun élément de IV ; il en est de même pour les couches 2034 et 2037, en particulier ; les tessons de facture III ne se retrouvent qu'en surface du fossé<sup>23</sup>. Différencier I de II n'est pas possible stratigraphiquement ; dans l'énorme quantité de céramiques du fossé il pourrait y avoir une assez faible proportion de tessons I produite en parallèle avec les quelques témoins de facture II et une forte proportion de production exclusive. Ces observations, reliées aux autres données de fouille, laissent envisager une chronologie de cet ordre :

- facture I : courant du XIII<sup>e</sup> siècle,
- facture II : seconde moitié du XIII<sup>e</sup>,
- facture III : première moitié du XIV<sup>e</sup>,
- facture IV : seconde moitié du XIV<sup>e</sup>.

### Trois pâtes

On distingue assez aisément deux pâtes principales et une troisième intermédiaire. La pâte A est plus grasse, avec des inclusions presque insensibles au toucher et des colorations homogènes. La pâte B est, au contraire, très dégraissée, avec de nombreuses inclusions sableuses nettement perceptibles. La pâte C se distingue mal à l'œil nu de A, on ne la remarque bien qu'avec un certain grossissement, et surtout en lumière polarisée.

La première a sans conteste un meilleur équilibre entre fractions plastique et non-plastique que la seconde, ce qui autorise des utilisations et des traitements différenciés. La pâte A est celle des cruches, des vases à liquide ; la B est celle des pots. En pâte A, on trouve volontiers des formes assez ostentatoires, plus travaillées, avec des garnissages complexes. Si B ne reçoit aucun traitement de surface particulier, reste à l'état brut, sans décor, en revanche souvent A est polie sur toute la surface et porte des décors de cordons.



Fig. 8. — Observation de la pâte A en microscopie de polarisation.

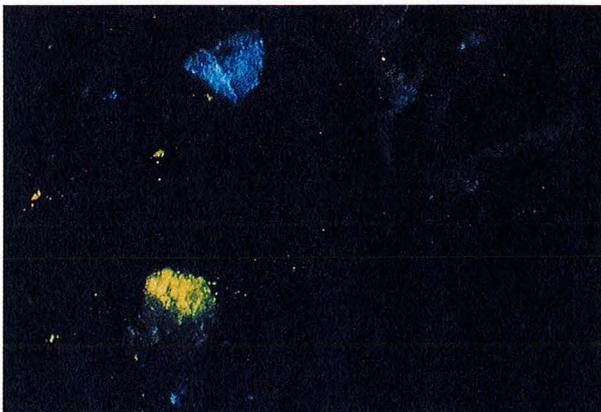


Fig. 9. — Observation de la pâte A en cathodoluminescence.

La matrice argileuse domine largement ; elle est marquée par la présence importante de petites paillettes de mica (teinte de polarisation marron orangé). Les inclusions ont une granulométrie assez hétérogène mais plutôt forte. On y reconnaît, au centre de la fig. 8, de haut en bas : un quartz brisé, deux fragments de roche qui contiennent eux aussi des paillettes de mica, et un microcline (feldspath potassique). Sur la fig. 9 : des quartz (luminescence mauve), des feldspaths potassiques (bleu) et calcosodique (vert jaune). Les petites inclusions sont surtout du quartz. Il y a une excellente cohérence entre la matrice et les inclusions : on pourrait dire que la terre utilisée est assez proche de la roche originelle.

23. Sauf cas de contamination dans le secteur 4 de la zone II.

De fréquentes déformations apparaissent en pâte B et à l'exclusion des autres, comme si les vases ainsi façonnés s'étaient ramollis et affaîssés. La nature et le mode des déformations montrent que l'agent actif est une pression exercée par le poids des autres vases, qu'elles se produisent en cours de cuisson, sous l'effet d'une température trop forte, et s'associent à des grésages, relativement peu fréquents et toujours partiels, mais spécifiques à ces cas. A l'origine de ces déformations, il semble qu'il y ait la fusion de certains composants particuliers à la pâte B : il ne s'agirait pas des grosses inclusions, que l'on retrouve sans la moindre trace de fusion, mais vraisemblablement de la matrice argileuse ou des micro-inclusions.

## Deux terres

En fait ces deux pâtes relèvent de deux terres différentes. La pâte A est chargée de paillettes de mica, de fragments de roche, de quartz en mosaïque et de feldspaths (fig. 8 et 9). La pâte B est composée de feldspaths, de quartz pour les grosses inclusions, et d'un nombre très important de micro-inclusions notamment des quartz anguleux, des feldspaths potassiques et des feldspaths calcosodiques (fig. 10 à 12). Quant à la pâte C, elle se caractérise par des paillettes de mica, des fragments de roche, mais elle est aussi très chargée en petites inclusions (fig. 13 et 14) ; il est clair qu'il s'agit d'un mélange des deux terres qui sont à l'origine des pâtes A et B.

L'analogie entre des lames minces prises sur des pots en pâte B, sur un tessou de tuile et un fragment de four est assez nette pour montrer qu'il s'agit de la même terre, utilisée telle quelle, sans travail spécifique et certainement ramassée sur place, probablement en surface. La terre A, moins fréquente bien que meilleure, serait d'un accès plus difficile que B, sans doute plus profonde sur les mêmes lieux d'extraction ou plus éloignée. Dans le cadre de cette hypothèse, la pâte C permettrait d'obtenir une meilleure qualité à moindres frais.

Au delà de cette interprétation, il faut surtout constater que d'autres ateliers médiévaux ont ainsi utilisé différentes terres — en général deux : un limon argilo-sableux de surface et une terre plus plastique et plus profonde — dans des mélanges aux proportions variant suivant le type de vase à réaliser.

## Une carrière probable

Jacques Dubreuilh<sup>24</sup> du BRGM a pu identifier ces terres.

Aucun doute pour B, il s'agit d'un limon colluvionné, issu des formations appelées «molasse de l'Agenais»<sup>25</sup>. La terrasse où est située la ville de Marmande, qui domine le fleuve de dix mètres, est composée de sable peu argileux, de graviers et de galets et date du Riss ; elle est couverte de colluvions — des limons et des argiles sableuses — sur 1 ou 2 mètres d'épaisseur suivant les endroits. Toutes les inclusions reconnues dans la pâte B existent dans la molasse de l'Agenais, comme les feldspaths potassiques et calcosodiques, les quartz à aiguilles de rutile, ainsi que les oxydes de fer ; les quartz brisés ont, quant à eux, une provenance fluviale et certaines inclusions, par leur faciès émoussé, arrondi, montrent leur provenance éolienne ; il y a enfin un fort pourcentage d'alcalino-terreux, qui, avec les oxydes de fer, pourraient expliquer les déformations.

L'identification de la terre A a été plus difficile. Sachant que celle-ci comprenait des fragments de roche et des paillettes micacées en plus des inclusions de quartz et de feldspaths potassiques et calcosodiques, plusieurs hypothèses apparaissent. Les fragments de roche peuvent provenir du Quaternaire et se trouver dans les milieux d'argile de la terrasse, dans des niveaux interglaciaires<sup>26</sup> ; ils peuvent aussi provenir du substratum molassique, par le démantèlement perpétuel des Pyrénées. Quant aux micas, pour se sédimenter, ils nécessitent un dépôt calme, comme il s'en produit dans des périodes de réchauffement, interglaciaires ; en revanche, ils peuvent très bien exister dans le

24. Tous les raisonnements qui suivent sont en fait les siens ; nous espérons ne pas trahir sa pensée en en rendant compte. Qu'il trouve ici l'expression de notre gratitude tant pour son apport au présent travail que pour l'extrême amabilité dont il a fait preuve.

25. Structure géologique datant de 25 à 27 millions d'années et provenant des Pyrénées et de la Montagne Noire. Cf J. Dubreuilh et M. Ph. Mouline, *Notice explicative de la feuille Marmande au 1/50 000*, IGN, 1985.

26. Au bas de la terrasse de Marmande, à la base de formations caillouteuses, des niveaux limoneux argileux précèdent les apports détritiques grossiers des terrasses proprement dites. Les fragments de roches peuvent exister dans des milieux argileux, quand une période interglaciaire a laissé une boue où des sables peuvent pénétrer. Le mélange se fait naturellement par la densité du sable.

substratum molassique. Les deux possibilités associant ces éléments peuvent être soit une terre provenant du bas de la terrasse sous les apports détritiques grossiers, dans des niveaux limono-argileux datant d'une période interglaciaire, un substrat Tertiaire, soit une terre provenant du substratum molassique pouvant se trouver dans la ville de Marmande même à la place des apports détritiques grossiers propres à la terrasse<sup>27</sup>. L'observation de photographies aériennes donne une très grande vraisemblance à la seconde hypothèse.

A l'ouest de la butte où est bâtie Marmande, existait un marais alimenté par deux ruisseaux, nés des fontaines d'Onzac et de Neuffontaines (fig. 2) ; ces deux ruisseaux, dont le cours est marqué, en photographie aérienne, par un évidement, ont provoqué un déblaiement total de la terrasse. Dans cet évidement, par ruissellement, on rattrapperait le substratum molassique de l'Eocène supérieur-Oligocène, apparenté aux molasses du Fronsadais<sup>28</sup>. Sur ce substratum molassique, se retrouve le limon correspondant à la pâte B. Non seulement ce site, très proche du fossé comblé d'où provient notre tessonnrière, correspond parfaitement aux spécifications archéologiques, mais encore montre un relief particulier relevant probablement d'une extraction.

En effet, un petit diverticule part de l'évidement principal en direction du couvent des Cordeliers, un peu érodé mais moins que celui-ci. Il ne semble pas avoir un profil d'équilibre, il s'agirait plutôt d'un thalweg, à l'emplacement même de la fontaine d'Onzac. Le relief n'est pas naturel, mais plutôt anthropique : on pourrait y voir la trace d'une exploitation à ciel ouvert, à flanc de coteau, de ces deux terres argileuses, la carrière d'où provenaient les matières que travaillaient nos potiers. L'observation du terrain, pour autant que l'occupation des lieux le permet, confirme tout à fait cette interprétation : le creusement abrupt de plusieurs mètres que l'on y repère évoque directement un lieu d'extraction. Nous sommes en droit de considérer cette zone comme archéologiquement sensible<sup>29</sup>.

## Glaçures, pâtes et cuisson

Toutes les glaçures observées sont plombifères, sans colorant volontairement rapporté. On constate cependant une coloration verdâtre des glaçures de facture II qui est sans doute dû à la réduction du fer contenu dans la pâte<sup>30</sup>, soit par pénétration dans la glaçure, soit plus probablement que la préparation plombifère ait été faite par mélange avec une barbotine. Les glaçures de factures III et IV ont volontiers une coloration plus orangée que la pâte elle-même qui pourrait aussi partiellement être due à la présence de fer.

La facture II représente à la fois la dernière étape de la cuisson réductrice et le premier témoignage d'utilisation de glaçure. On constate qu'il y a bon nombre de malfaçons : les pièces sont déformées, et ce beaucoup plus que pour les pots de facture I, comme si la glaçure accentuait le phénomène de déformation ; la glaçure est irrégulière en superficie, en épaisseur comme en couleur et ne correspond pas aux standards des autres ateliers contemporains. Tout cela est sans doute attribuable au fait qu'il s'agit là des premiers essais de glaçurage : par opposition, les factures III et IV ne présentent jamais de tels défauts. Nul doute que la technique ait fait des progrès, mais il est pratiquement certain qu'un de ces progrès ait simplement consisté en le changement de mode de cuisson.

Aucune des formes ordinairement glaçurées, essentiellement mortiers et pichets, et quelle que soit la facture, ne montre d'exemples dégourdis ; on aurait donc une technique de monocuisson aussi bien en atmosphère réductrice qu'oxydante. Les glaçures n'étant en fait pas d'une grande importance dans la céramique marmandaise, une relative simplification des techniques semble normale et trouve des échos assez fréquents dans d'autres ateliers.

Les factures I et II sont obtenues en cuisson réductrice, III et IV en cuisson oxydante. Rien en soi d'étonnant au passage d'un mode à l'autre, attesté assez souvent par

27. J. Dubreuilh, *Contribution à l'étude sédimentologique du système fluvial Dordogne-Garonne dans la région bordelaise. Les ressources en matériaux alluvionnaires du département de la Gironde*, thèse université Bordeaux I, 1976, p.6.

28. Datation : Eocène supérieur, Priabonien. Ce substratum molassique, qui est une argile sableuse, carbonatée, très plastique, est composée de 20% de kaolinite, 60% de montmorillonite, 20% d'illite et des traces de chlorite.

29. Des sondages préventifs, avant aménagements, ont été réalisés dans ce secteur (îlot Neuville) en février 1992, sur une partie du terrain anciennement propriété des établissements Expert.

Trois sondages à peu près alignés, distants chacun de 40 m, ont été pratiqués. Sous un épais remblais récent, tous atteignent, avec quelques nuances locales, un dépôt marécageux profond. Il paraît assez incontestable qu'en cet endroit où convergeaient trois ruisseaux (ruisseau d'Onzac, ruisseau des Carmes et ruisseau des Neuf Fontaines) s'est creusé un thalweg qui menait jusqu'à l'Estang et jusqu'au Trec. Les limites de cette zone anciennement marécageuse sont marquées, du côté de la ville, par la ligne des maisons et, de l'autre côté, par la rue. A noter que la plupart des jardins annexés aux maisons ne sont pas remblayés.

Bien que l'on trouve à 3 m de profondeur des tessons de tuiles et de vases, entraînés par le ruissellement, aucune structure archéologique n'existe au creux de cette vallée. Ce n'est pas forcément le cas pour ses bords (maisons actuelles et rue) que nous n'avons pu prospecter.

30. P. Vandiver, «Les glaçures des céramiques anciennes», *Pour la Science*, n°152, juin 1990, p. 78-86 (p. 81).

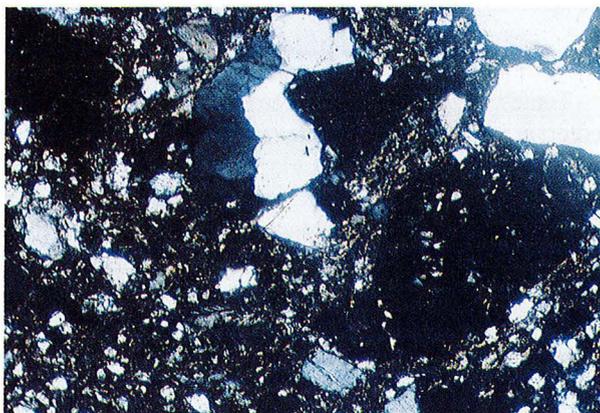


Fig. 10. — Observation de la pâte B en microscopie de polarisation.

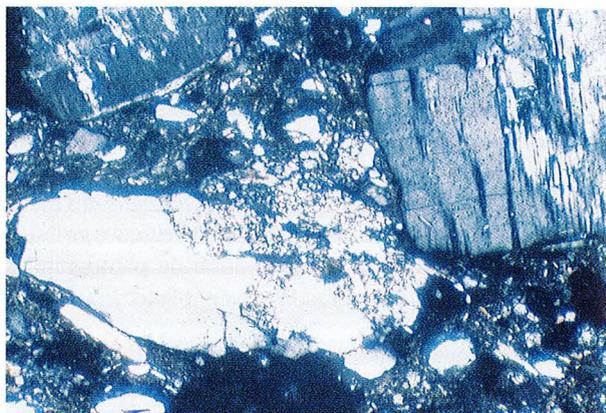


Fig. 13. — Observation de la pâte C en microscopie de polarisation (grossissement deux fois supérieur à celui des photographies précédentes).

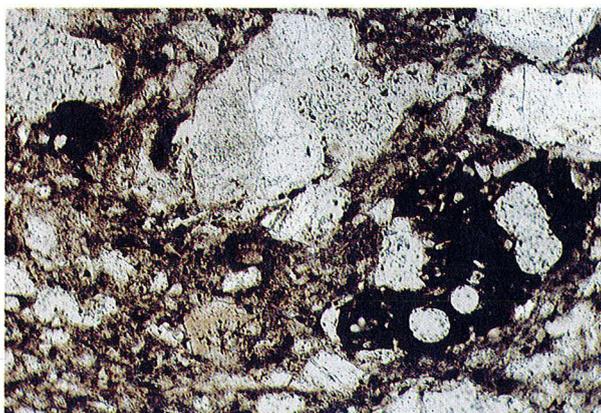


Fig. 11. — Observation de la pâte B en lumière naturelle (même cadrage que la fig. 10).

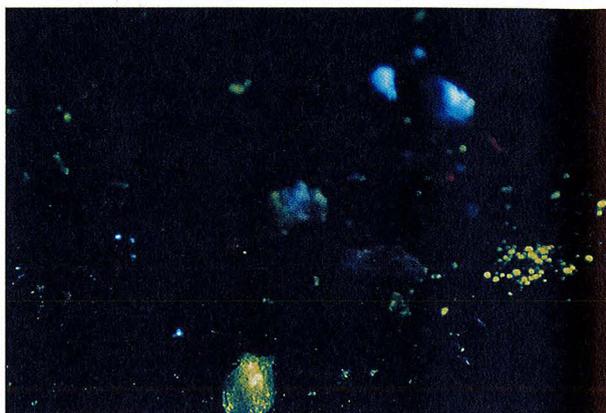


Fig. 14. — Observation de la pâte C en cathodoluminescence.

Cette pâte regroupe les particularités des deux autres : les paillettes de mica et les fragments de roche de A ; le nombre important de micro-inclusions de B. Sur la fig. 13, de gauche à droite : un feldspath potassique, un fragment de roche avec paillettes de mica, un quartz et une grande paillette de mica. Sur la fig. 14, on note l'abondance des micro-inclusions analogues à la pâte B (fig. 12). La pâte C paraît ainsi nettement un mélange des terres A et B.

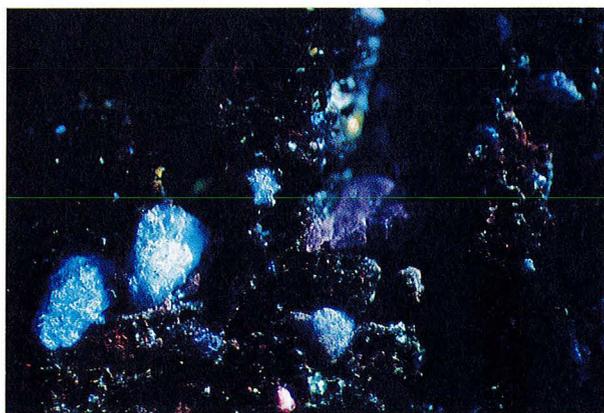


Fig. 12. — Observation de la pâte B en cathodoluminescence.

La pâte paraît tout à fait différente de A : en particulier, aucune paillette de mica n'y existe ; la porosité est supérieure (zones sombres sur la fig. 10). La matrice argileuse est particulièrement chargée de micro-inclusions, très difficiles à déterminer en lumière polarisée, identifiable par leur couleur en cathodoluminescence (fig. 12) comme des feldspaths potassiques (bleu), calcosodiques (vert jaune) et, en moindre quantité, des quartz (mauve). Les grosses inclusions sont essentiellement des quartz, parfois brisés mais en connexion, comme au centre de la fig. 10, ce qui peut être dû à un refroidissement trop brutal. Les petites inclusions ont souvent un contour anguleux. A droite de la fig. 10, la zone noire correspond à une vitrification qui contient des bulles d'air visibles sur la fig. 11. Autour de ce point de fusion, les quartz et les feldspaths ont conservé leur structure cristalline. Ces points de vitrification, peut-être dus à l'abondance des micro-inclusions, sont sans doute responsables des déformations des vases réalisés dans cette pâte B.

FORME	%	SECTEUR			total	moy. des %
		3	4	5		
1	14,3	15,64	15,7	15,35	15,21	
2	0,12	0,07	0	0,075	0,064	
3	2,38	6,39	4,1	5,735	4,289	
4	0,36	0	0	0,056	0,119	
5	0,12	0,15	0,34	0,15	0,202	
6	77,12	70,8	61,77	71,25	69,9	
7	0	0,07	0	0,036	0,024	
8	4,65	4,35	8,87	4,685	5,957	
9	0	0,07	1,37	0,15	0,479	
10	0,48	0,97	3,07	1,012	1,507	
11	0	0,15	1,02	0,169	0,39	
12	0	0,39	1,71	0,394	0,698	
13	0,24	0,95	2,05	0,881	1,078	
14	0,24	0	0	0,037	0,079	

Fig. 15. — Tableau comparatif des fréquences des différentes formes par zone.

ailleurs mais en général plus tôt qu'à Marmande. On peut en revanche se demander ce que cela implique quant à la technologie potière. Deux techniques peuvent être utilisées pour que la descente de température se produise en atmosphère carbonnée : soit la fermeture totale du laboratoire qui emprisonne l'atmosphère de fin de cuisson, soit un enfumage qui renouvelle progressivement le carbone que les ouvertures du laboratoire laissent échapper. On n'aura de preuve décisive qu'en retrouvant les fours.

Remarquons enfin qu'un autre changement suit assez rapidement l'adoption de la glaçure et coïncide avec le choix d'une cuisson oxydante : l'abandon de la pâte B pure au profit d'une gamme plus étendue de pâtes de type C. On constate assez souvent, sans bien les expliquer, des phénomènes analogues de sélection des terres en rapport avec l'adoption de la glaçure, à Bergerac et à Sadirac par exemple. La coïncidence avec le changement du mode de cuisson paraît en revanche plus spécifique à Marmande, cet événement s'étant en général produit plus tôt.

## Données morphologiques

Très rares sont les pièces complètes, le raisonnement ne porte souvent que sur des recoupements de tessons ; les reconstitutions morphologiques sont cependant en général sûres, l'abondance des tessons compensant la fragmentation.

Les fréquences des formes, données en tête de chaque paragraphe et regroupées dans un tableau synthétique pour les trois secteurs abordés (fig. 15), sont calculées sur la base la plus représentative, fournie par les factures I et II, donc pour le XIIIe siècle exclusivement, à partir d'un décompte,

après recollage, des lèvres, toujours identifiables sans ambiguïté ; le raisonnement est donc en nombre minimal d'individus.

### Forme 1 : cruches

La grande majorité de ces pièces est de facture I, mais on en trouve aussi quelques unes de facture III. La pâte est toujours de type A.

La forme 1 vient, pour sa fréquence, en deuxième position derrière les pots de forme 6, avec 810 fragments de lèvres, soit 15,35 %. La fréquence est légèrement inférieure dans le secteur 3 par rapport aux secteurs 4 et 5.

#### Description (fig. 16 à 25)

Il s'agit d'une cruche au corps bien galbé, dotée d'un col étroit et d'un bec tubulaire simple, cylindrique et légèrement courbe, rapporté sur l'épaule en symétrie d'une grande anse verticale. Le col est très droit et assez haut ; sur sa face externe la lèvre est constituée de deux bourrelets ; elle est inclinée vers l'intérieur et légèrement creusée ; le plus souvent un ressaut intérieur est marqué à un centimètre sous la lèvre, comme pour laisser l'emplacement à un couvercle. Le bec tubulaire est relié au col par une anse en plaque en forme d'accent circonflexe ; cette anse, posée droit, vient s'attacher d'une part contre la lèvre jusqu'au départ de l'épaule et d'autre part sur le dernier tiers de la longueur du bec. Ce dernier a son extrémité coupée en oblique vers l'intérieur par rapport à l'axe du vase. A l'opposé du bec, une anse assez importante et très courbe s'attache sur l'épaule et sur la partie la plus large du vase ; cette anse est très simple : elle a un bourrelet à chaque bord et est légèrement concave au centre.

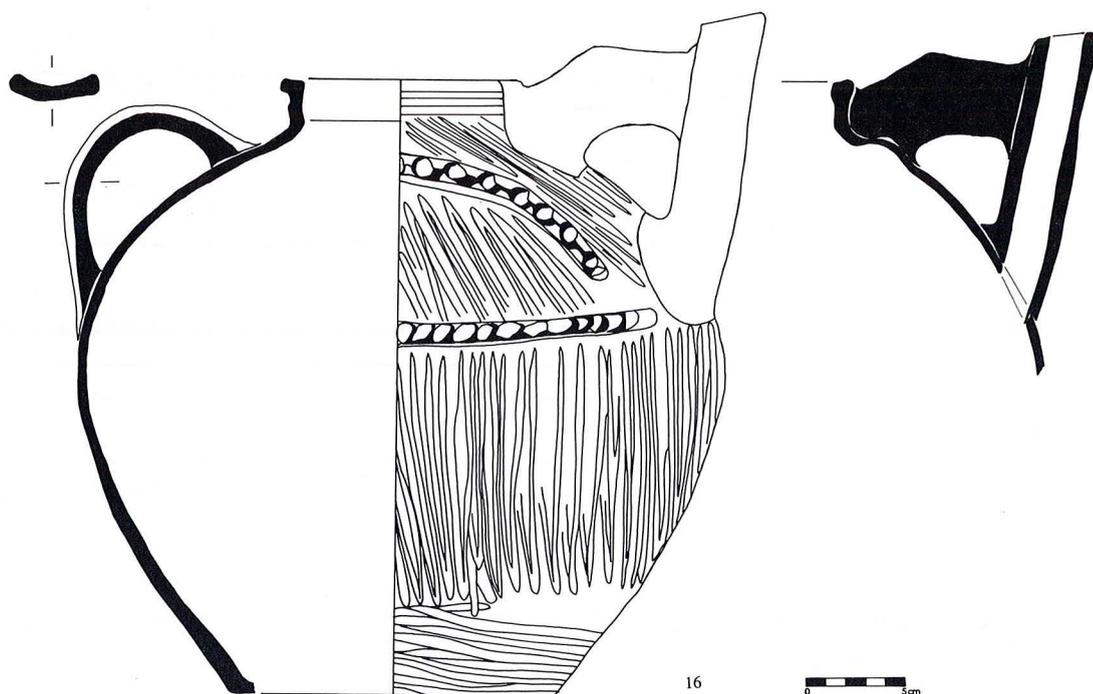


Fig. 16. — Reconstitution de la forme des cruches 1.

### Décor, traitement de surface

La morphologie même de l'anse en plaque est une forme de décor. Les bourrelets superposés de la lèvre soulignent par un jeu d'ombres et de lumières l'horizontalité de l'ouverture. Obtenu par l'adjonction de cordons, eux-mêmes marqués d'un relief qui accroche la lumière, un même effet anime la rotondité de la panse. Le polissage total — même sur le fond — qui marque l'épiderme du vase ajoute un jeu en deux tons. Cette forme est particulièrement décorée par un travail délicat qui souligne ses formes ; son aspect ostentatoire ne fait aucun doute.

Au niveau le plus large du vase, un cordon l'entoure, interrompu par l'attache inférieure de l'anse d'un côté et de l'autre par le collage du bec tubulaire (fig. 16 et 17). Sur l'épaule un autre cordon dessine sur les deux faces un arc de cercle dont le sommet est à quelques centimètres du col (fig. 18). Ces cordons sont toujours dentelés ; ils sont tous différents, plus ou moins larges, plus ou moins espacés, plus ou moins saillants. Contrairement à la première impression qu'on pourrait en avoir, ces cordons ne sont pas digités : jamais aucune empreinte et des traces sou-

vent trop étroites pour des doigts. On peut envisager l'utilisation d'un bâton qui pourrait être l'outil avec lequel s'est fait le polissage. Celui-ci obéit avec une remarquable répétitivité aux zonages délimités par la structure du vase et par les cordons : il est horizontal pour la base, vertical jusqu'au cordon médian et oblique sur l'épaule.

Les fonds sont aussi polis (fig. 22 à 25) le plus souvent selon un même système sur toute la surface, traits parallèles ou croisés de différentes manières, mais parfois selon un système beaucoup plus compliqué : la surface étant divisée en un carré central et quatre quadrants, le carré central est dans un premier temps traité obliquement et le polissage des quadrants recoupe celui du centre en suivant l'orientation des côtés du carré qu'il délimite. Cette variation ne paraît significative d'aucune variation ni de chronologie, ni de morphologie, ni de taille ; on y verrait volontiers le témoignage de plusieurs mains.

### Variance

Il n'y a pas de variance décelable dans cette forme, autre que de facture et de relief des cordons<sup>31</sup>. Celles-ci montrent la perdurance de la forme au XIV<sup>e</sup> siècle.

31. Voir cependant plus loin, les hypothèses auxquelles amène l'étude statistique des fonds.

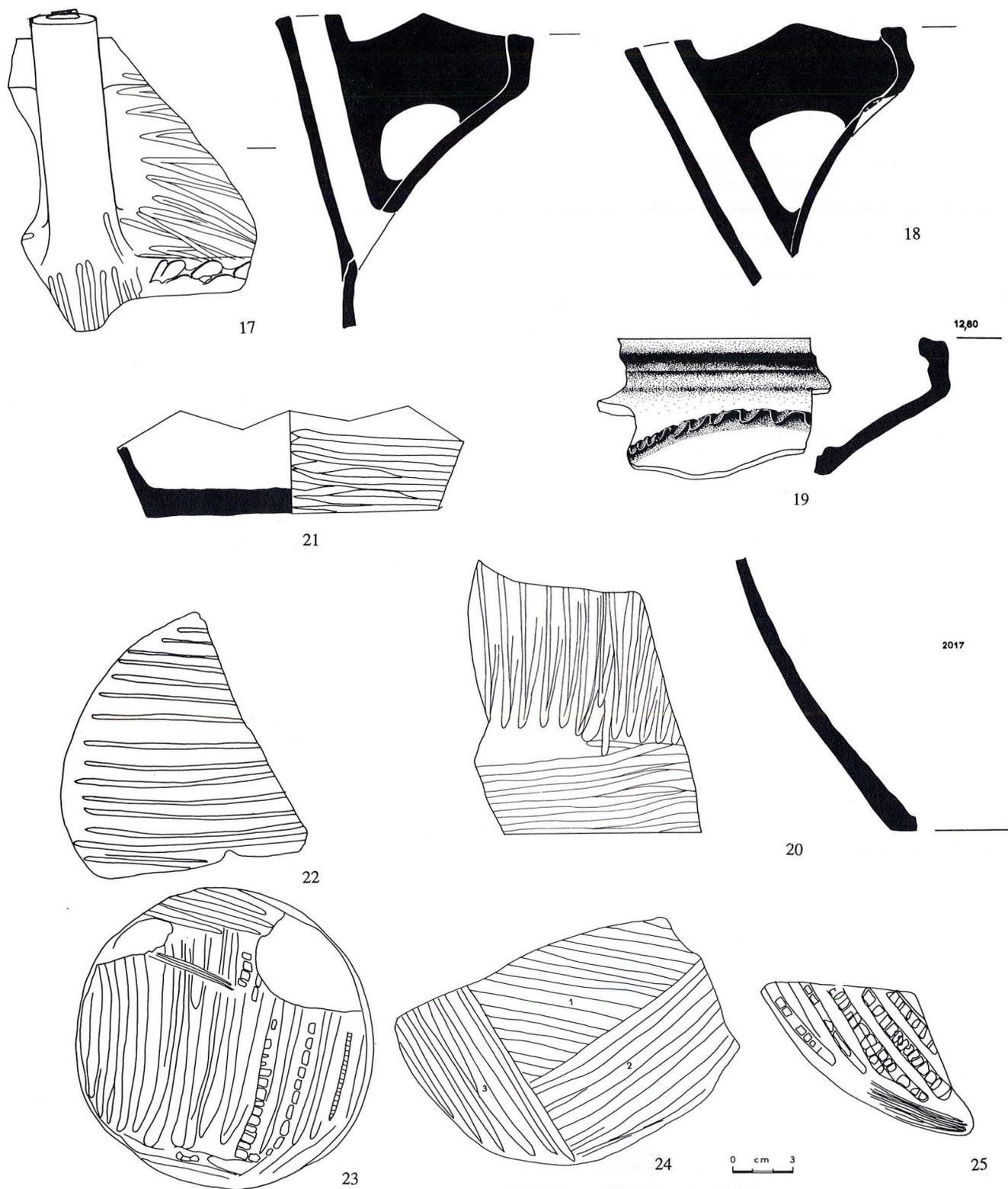


Planche I — Cruches 1.

Fig. 17 et 18. — Becs tubulaires de cruches 1 (U.S. 2017).  
 Dessins C. Fondeville.  
 Fig. 19. — Epaule de cruche 1 (U.S. 2018). Dessin C. Fondeville.

Fig. 20 et 21. — Bases de cruche 1 (U.S. 2017).  
 Fig. 22 à 25. — Fonds de cruches 1 (U.S. 2017).

En zone III, secteur 8, U.S. 3002, un bec tubulaire avec une anse en plaque, était fait avec la même technique que ceux du fossé mais était de facture III sans trace de glaçure. Dans ce même secteur, U.S. 3020, un autre bec tubulaire de petite taille, oxydé et glaçuré vert, toujours produit avec la même technique, semble encore montrer le départ de l'anse en plaque. Ces deux exemples se trouvent dans un contexte du XIV<sup>e</sup> siècle et font penser à une continuité de la forme en cuisson oxydante, gardant toujours la même technique de fabrication pour des pièces de même taille mais ajoutant un glaçage pour de plus petites.

Le décor dentelé des cruches 1 peut évoluer et être remplacé par un décor à la molette, formant de petits carrés (fig. 26) ; la cuisson est toujours réductrice. Le même décor existe en cuisson oxydante, mais n'est pas attesté à Marmande même. En revanche, sur un autre exemple, en cuisson oxydante, l'empreinte de la molette décrit des jeux de cinq stries obliques qui alternent de sens à chaque fois (fig. 27).

### Taille

Il s'agit d'une grande forme. Mais, en l'absence de pièces entières, le raisonnement ne peut porter que sur des paramètres fragmentaires, diamètre des cols, longueur des bords tubulaires, diamètres des fonds<sup>32</sup>. Le phénomène le plus frappant est la si petite variation, plus ou moins un

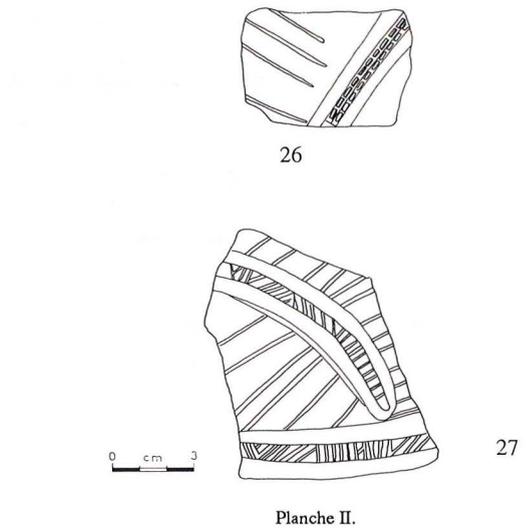


Fig. 26. — Cordon réticulé de cruche 1 (U.S. 4017).  
Fig. 27. — Cordon strié de cruche 1 (U.S. 4017).

centimètre, dans les diamètres des cols : ils sont parfaitement codifiés se répartissant suivant une courbe de Gauss parfaite autour de 125 mm (fig. 28). La longueur des bords tubulaires est elle-même peu variable : la moyenne est à 130 mm (fig. 29).

32. Il peut y avoir une incertitude sur les fonds polis, car les fonds des jarres (forme 8) le sont aussi, ainsi que la partie plate des couvercles de la forme 14 ; nous étudierons ce problème dans un chapitre spécial en fin de typologie.

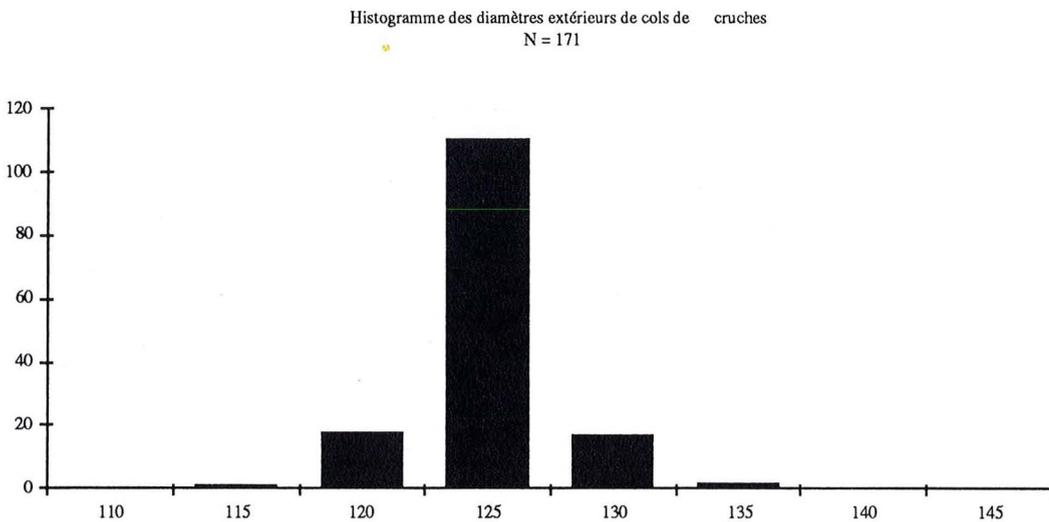


Fig. 28. — Histogramme des diamètres extérieurs de cols de cruches 1.

Histogramme des longueurs de becs tubulaires  
N = 13

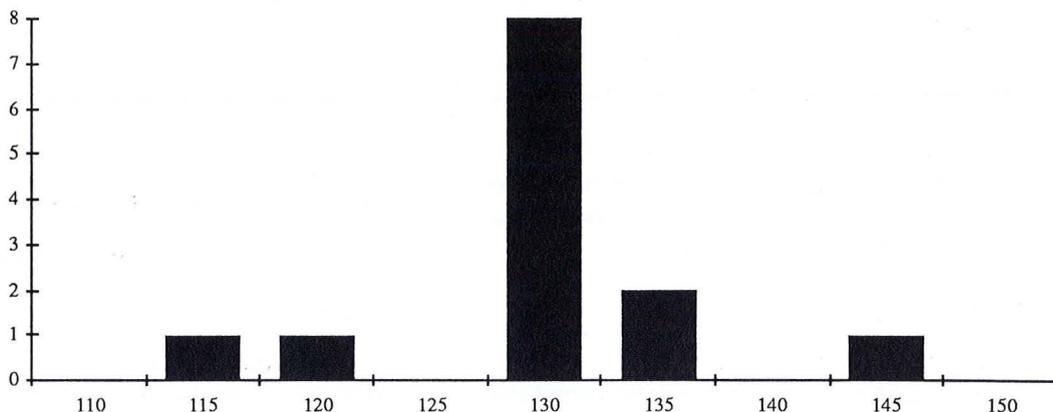


Fig. 29. — Histogramme des longueurs de becs tubulaires de cruches 1.

### Technologie

Le nombre très important des fragments de cette forme et leur similitude absolue permet de restituer une technique de fabrication très spécifique. Une reconstitution expérimentale a confirmé les observations <sup>33</sup>.

Au collage du bec, des barbes à l'intérieur de la panse — qui n'est elle-même jamais enfoncée — montrent un perçage de l'intérieur vers l'extérieur <sup>34</sup>, après séchage partiel du corps du vase ; des traces longitudinales internes et externes attestent que le bec n'est pas tourné <sup>37</sup> ; la panse est percée dans le prolongement exact du bec qui est légèrement coudé juste au dessus de son collage sur la panse. Le potier aurait modelé autour d'un bâton le tube en le lissant longitudinalement ; à l'aide de ce bâton recouvert de tuyau ainsi façonné, il aurait percé la panse du vase tourné, légèrement séché, puis lissé le bec et le collage est alors effectué ; en retirant le bâton il écrase partiellement les barbes de la partie inférieure du trou. L'anse en plaque est rapportée entre le col et le bec ; le potier, s'appuyant sur le bec pour coller l'anse et la lisser, le coude légèrement <sup>36</sup>.

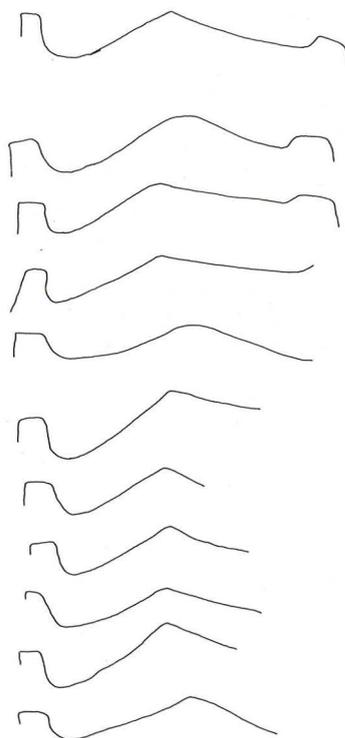


Fig. 30. — Profils d'anses en plaque de cruches 1

33. Faite par Laurent Chateau, potier amateur, à la Maison de la Poterie de Sadirac. Quelques observations complémentaires issues de cette expérience sont données dans les notes qui suivent.

34. Au contraire des becs verseurs des formes 2 et 3, cf ci-dessous.

35. A la différence de ceux de la région bordelaise, par exemple.

36. Laurent Chateau a instinctivement procédé ainsi, obtenant le même résultat que sur les tessons archéologiques.

L'anse en plaque a deux faces différentes, l'une légèrement concave présentant de légers bourrelets à la périphérie et l'autre convexe ou plate ; le dessin de l'«accent circonflexe» est très net (fig. 30). Ces caractéristiques font choisir parmi les différentes techniques de façonnage envisageables, plutôt qu'un modelage — dont les contours ne seraient ni nets ni répétitifs — et plutôt qu'un moulage — qui superposerait les profils et donnerait des traces d'écrasement —, un découpage au couteau qui permet une découpe franche et, à la différence de l'emporte-pièce, sans que les profils soient tous parfaitement identiques, la différence entre les deux faces s'expliquant par une certaine rétraction de la plaque posée sur le séchoir.

Le travail du potier se trouve ainsi divisé en deux ou trois moments. Il tourne d'abord le vase d'une part et façonne l'anse en plaque d'autre part, puis effectue un léger séchage, 24 à 48 heures sans doute<sup>37</sup>. Le second moment comporte différentes opérations dont les traces se recoupant montrent d'une part la chronologie, d'autre part la contiguïté : il façonne le bec sur un bâton, le rapporte immédiatement<sup>38</sup> et rajoute l'anse en plaque ; il façonne et rapporte aussitôt la bande qui servira d'anse verticale ; il rapporte les cordons et les dentèle. Enfin il polit la cruche, vraisemblablement avec l'outil qui a servi à denteler les cordons ; cette dernière opération peut éventuellement constituer le troisième moment, mais un temps de séchage ne paraît pas réellement indispensable<sup>39</sup>. Des traces de doigts sur l'intérieur de la panse et du fond, montrent que le potier a rentré la main dans le vase pour soutenir la paroi lors du collage des cordons et du polissage.

Ces pièces, demandant beaucoup de garnissage et se ressemblant toutes très étroitement, étaient réalisées en série. La standardisation des tailles qui nous apparaissait plus haut pourrait être un écho de cet aspect.

### Utilisation, fonction

Ces objets ne sont pas seulement utilitaires, ils sont destinés à être vus. La préhension n'est pas évidente : ces pièces de grande taille n'ont pas un ansage équilibré et

l'anse du bec n'est pas d'une manipulation aisée. La lèvre semble adaptée au port d'un couvercle, mais il n'en est aucun dans la production de Marmande qui puisse correspondre. La même remarque est faite d'ailleurs dans d'autres centres de production. Peut-être que les couvercles étaient dans une autre matière, par exemple le bois.

Nous avons là une cruche à eau, destinée à être utilisée comme une fontaine, mais pouvant être transportée, voire servir à puiser. Avec des choix techniques différents, on retrouve des vases de même genre dans beaucoup de productions médiévales et modernes.

### Forme 2 : cruches

Facture I, pâte A.

Cette forme n'est représentée que par 4 lèbres (0,075 %). Elle n'existe que dans les secteurs 3 et 4, mais sa rareté rend le fait sans signification.

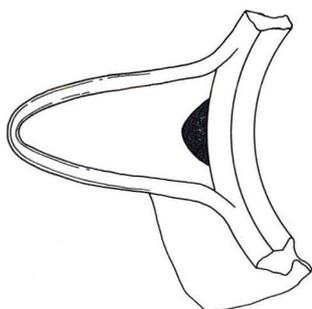
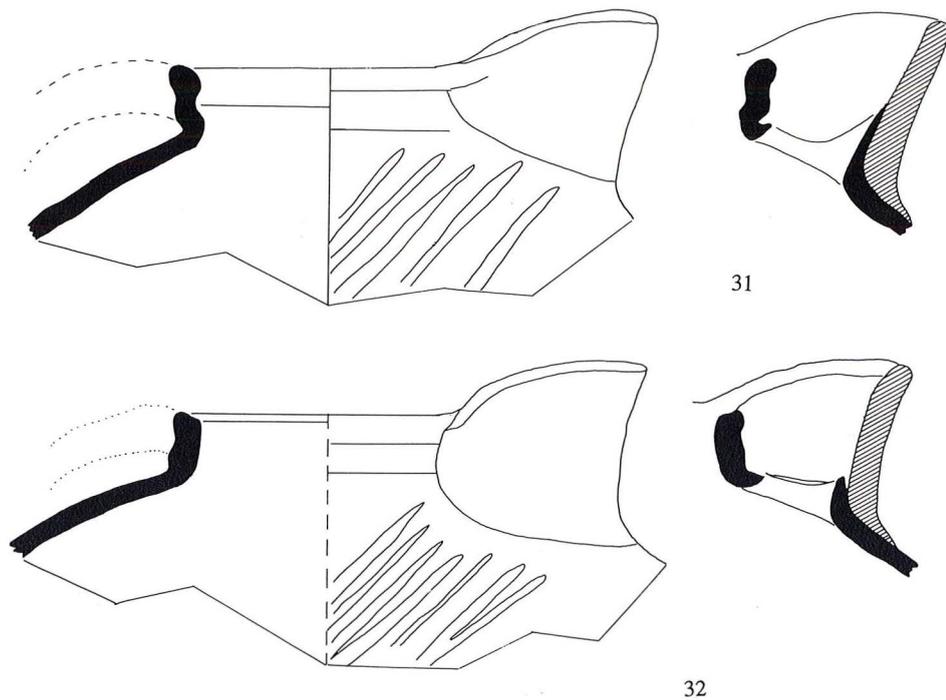
Elle est très proche de la cruche précédente, le versoir seul change (fig. 31 et 32) : alternance assez courante dans les productions médiévales, au bec tubulaire est substitué un bec verseur rapporté sur la panse percée. La lèvre est haute, arrondie et soulignée par un double bourrelet, comme pour la forme 1 ; les diamètres des cols sont d'ailleurs pratiquement identiques. On retrouve aussi un polissage analogue. Le petit nombre de tessons renvoyant à la forme 2 et leur fragmentation laissent des doutes quant à l'existence d'un décor ; s'il en existe un, il ne peut être aussi qu'analogue à celui de la forme 1.

Se pose le problème de l'ansage. Pour la cruche 1, il se fait sur l'épaule, mais un exemple unique montre une anse attachée sur une lèvre à double bourrelet, c'est-à-dire de forme 1 ou 2 (fig. 33). Comme il n'existe que très peu d'exemples de becs verseurs de forme 2, cette anse pourrait appartenir à cette forme, qui, par cet ansage sur la lèvre, se rapprocherait davantage de la forme 3. Il ne s'agirait donc pas uniquement d'une alternance entre bec verseur et bec tubulaire, mais plutôt d'une forme intermédiaire entre la forme 1 et la forme 3.

37. Deux jours furent nécessaires dans la reconstitution, mais nous avons utilisé une terre différente, provenant de Sadirac.

38. Pour effectuer le collage du bec, Laurent Chateau a pratiqué un avant-trou sur la panse avant de percer en tournant avec le bâton sur lequel il avait enroulé et lissé une plaque. Il a réhumecté la panse à la barbotine pour pouvoir coller le bec ; le surplus de terre est employé pour remodeler tout le tour du bec.

39. Dans la reconstitution, le polissage n'a été effectué que le lendemain du garnissage.



33



Planche III. — Cruches 2

Fig. 31 et 32. — U.S. 2018/2019.

Fig. 33. — U.S. 1025. Dessin C. Fondeville.

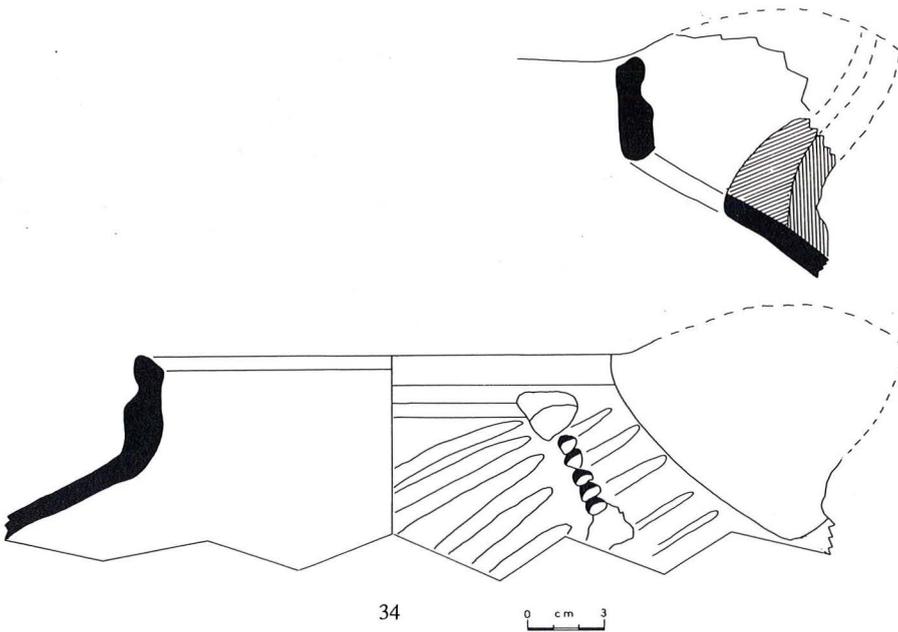


Fig. 34. — Cruche 2B  
(U.S. 3031).

*Variante 2B* (fig. 34) : Une pièce témoin d'une cruche à bec verseur polie et décorée d'au moins un cordon vertical, beaucoup plus grosse que la forme précédente, avec des parois plus épaisses. Elle a été trouvée hors du fossé, dans la couche 3031. L'appartenance à la production marmandaise est assurée par la similitude des pâtes. Par les ressemblances de la lèvre et du bec, elle s'associe à la forme 2. On ne peut lui attribuer une datation autrement que par son appartenance à la facture I.

Les renseignements sur la taille de ces cruches manquent ; les diamètres des cols ressemblent à la forme 1 : pour la variante 2A, 125, 120, 120 mm ; pour la variante 2B, 200 mm.

Beaucoup moins fréquente que la cruche à bec tubulaire, celle-ci reste utilitaire. Elle est destinée à verser un liquide plus rapidement que la forme 1 grâce à son bec verseur. Elle a en fait la fonction d'un broc.

### Forme 3 : cruches ou pichets

Factures I, III et IV ; pâte C.

Avec 295 pièces, soit 5,73 %, cette forme est une des plus susceptibles de variation entre les secteurs : elle augmente nettement du secteur 3 au secteur 4, de 2,38 % à 6,39 % ; la diminution de sa fréquence dans le secteur 5

n'est pas significative car elle est en fait compensée par l'arrivée des variantes de facture III. Il y a au contraire une augmentation considérable de sa fréquence au XIV<sup>e</sup> siècle puisque la variante 3C représente à elle seule le quart de la production de facture III.

Cette forme est dotée d'un bec verseur rapporté sur la panse percée (planche IV). Elle possède un corps généralement rond, une anse verticale ordinaire (un bourrelet à chaque extrémité et concave au centre) rattachée à la lèvre. Celle-ci, en méplat, forme un bourrelet extérieur ; à un centimètre sous la lèvre, un ressaut intérieur apparaît laissant supposer un couvercle. La panse ne présente aucun polissage.

*Variante 3A* (planche IV) : Forme simple, sans décor, de facture I.

*Variante 3B* (fig. 39) : Le diamètre du col de cette pièce unique, de facture I, est plus grand, et la lèvre est un peu différente, plus droite et plus inclinée, l'ensemble est plus ouvert. De plus, un décor d'anneaux a été incisé sur pâte fraîche sur le haut de la panse.

*Variante 3C* (planche V) : Nous pouvons enfin rattacher à cette forme une petite série de pièces glaçurées de facture III, possédant un bec verseur s'attachant de la même manière que 3A. La lèvre reproduit le même dessin et l'anse vient s'attacher de la même façon.

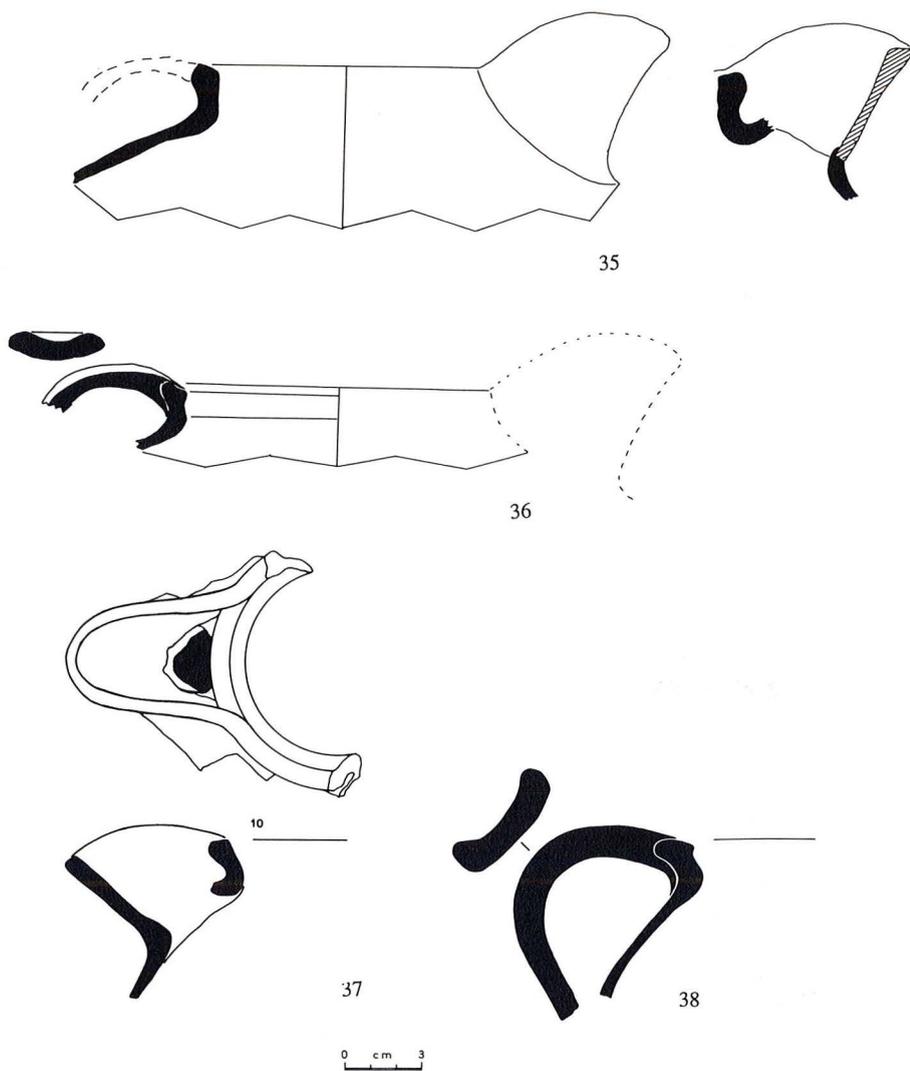


Planche IV. — Cruches 3A

Fig. 35 et 36. — U.S. 2017.

Fig. 37. — U.S. 1025. Dessin C. Fondeville.

Fig. 38. — U.S. 2018. Dessin C. Fondeville.

Fig. 39. — Cruche 3B (sondage 1).

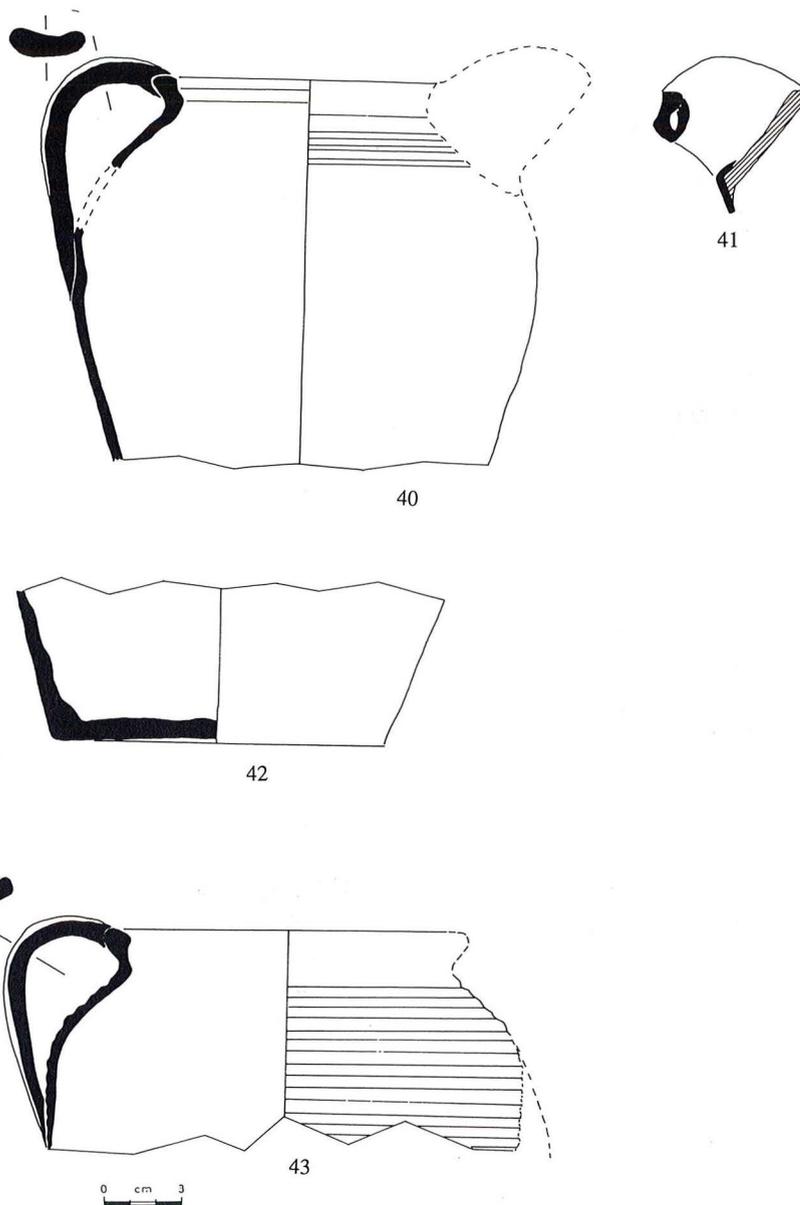


Planche V. — Cruches 3C.

Fig. 40. — U.S. 2034.

Fig. 41. — U.S. 2036.

Fig. 42. — U.S. 2034.

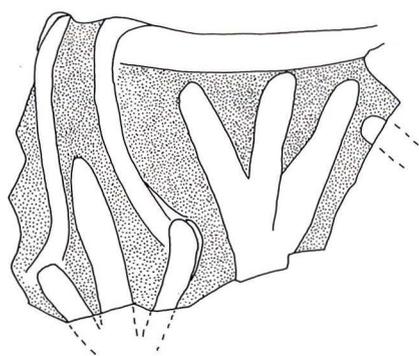
Fig. 43. — Sondage 1.

*Variante 3D* (planche VI) : Il s'agit ici seulement d'une variante de décor par rapport à 3C. Le décor de facture IV dessine des bandes obliques ou se regroupant en faisceau.

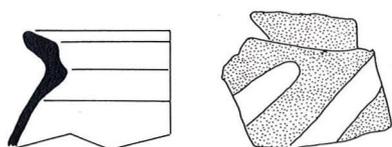
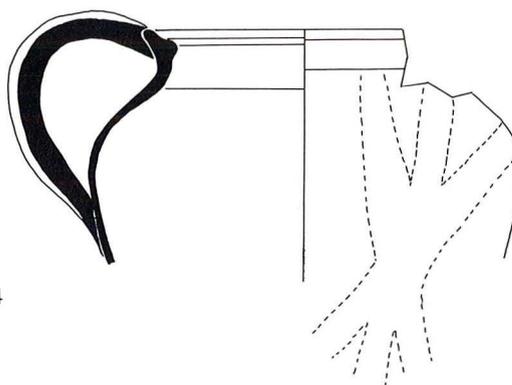
*Autre variante ?* : Nous risquons, à cause de la similitude des lèvres, un rapprochement avec cette forme de cruches pour des pièces comportant des cordons digités verticaux

qui dépassent un peu du col en formant une pointe. Dans l'absence du moindre rapprochement avec un bec verseur, cette éventualité reste très hypothétique (fig. 48 et 49).

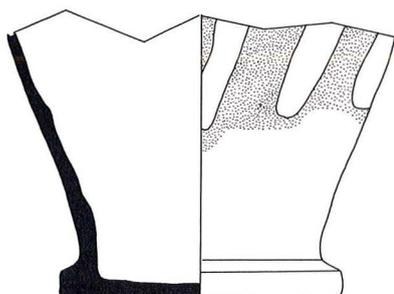
La taille de ces pièces reste inconnue, le seul critère utilisable étant le diamètre des cols qui s'apparente à ceux de la forme 2. Le graphique que l'on peut en dresser (fig. 50)



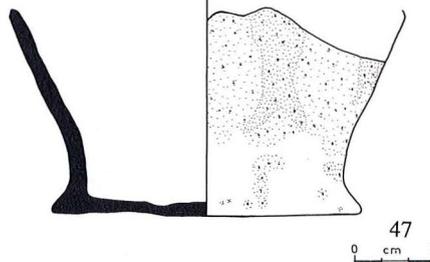
44



45



46



47

0 cm 3

Planche VI. — Cruches 3D

Fig. 44 et 45. — U.S. 4017 (2).

Fig. 46. — U.S. 4003.

Fig. 47. — U.S. 2031. Dessin C. Fondeville.

tend à montrer la présence de trois tailles distinctes : l'une à  $130 \pm 20$  mm, correspondant au type 3A ; une autre à  $190 \pm 20$  mm, correspondant au type 3B ; une intermédiaire vers 160 mm qui ne semble pas différer morphologiquement de 3A.

Sur le vase tourné, le potier rapporte le bec, tourné lui aussi, ce qui suppose un vase tronconique qu'il coupe en deux. Avant un séchage trop prononcé du vase, il perce la panse de l'intérieur vers l'extérieur sous la lèvre avec le

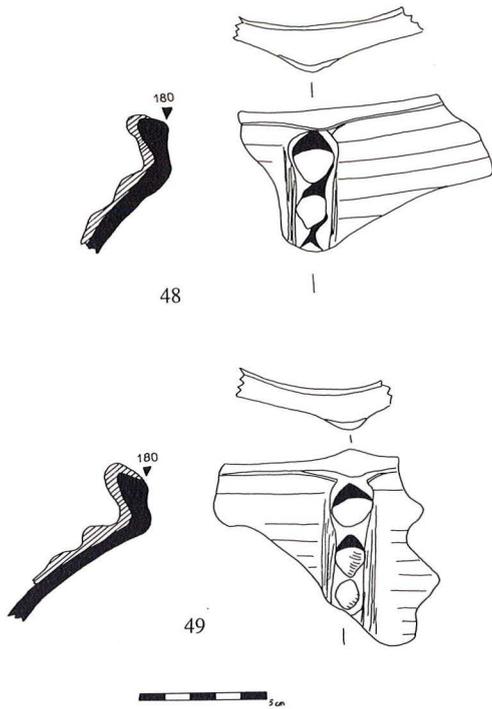


Planche VII. — Variante de cruche 3 ?

Fig. 48. — Sondage 1.

Fig. 49. — U.S. 2018/2019.

pouce d'une main, tandis que l'autre main applique le bec et le lisse contre la paroi du vase ; ce geste enlève naturellement une partie de la terre, le surplus étant collé à la paroi interne du bec verseur le consolide. La même technique est utilisée pour les cruches 2.

En dehors de l'aspect ostentatoire des décors des variantes 3C et surtout 3D, on ne voit guère ce qui pourrait impliquer une fonction différente de celle de la forme 2. Même les tailles, pour autant qu'on puisse voir à travers des témoignages assez ténus, semblent les mêmes.

#### Forme 4 : gourdes en forme de tonnelet

Pâte B, facture I.

3 pièces reconnues (0,056 %). L'exclusivité au secteur 3 n'est pas significative, compte tenu du nombre restreint de témoignages.

Sur la panse de forme arrondie dont sont symétriques le haut et le bas, bordée d'un bandeau sur la base et sur le sommet, est rapporté un goulot, flanqué en haut et en bas de deux anses verticales symétriques, qui s'attachent sur et sous les bandeaux (planche VIII). Ce goulot à mi-panse et son ansage très particulier suffit à reconnaître une forme

Histogramme des diamètres de cols de cruches 3A et 3B  
N = 62

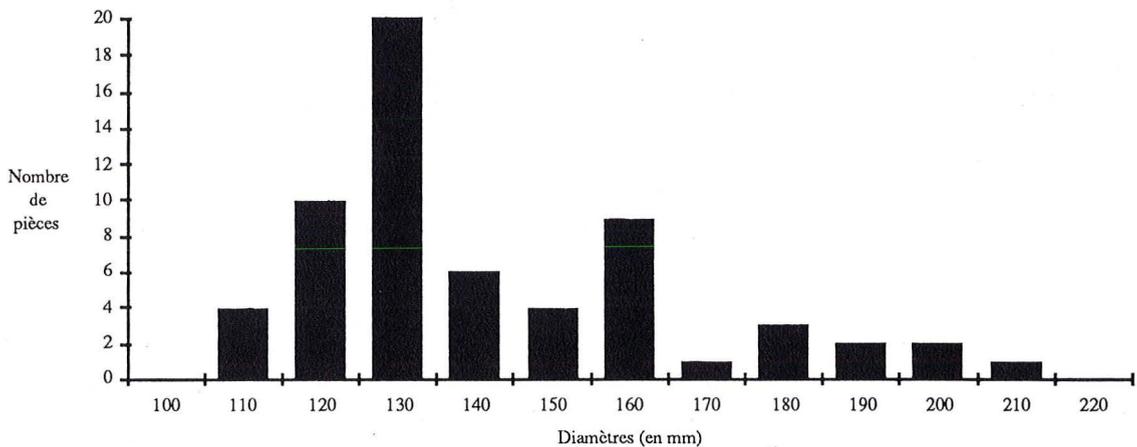


Fig. 50. — Histogramme des diamètres de cols de cruches 3A et 3B

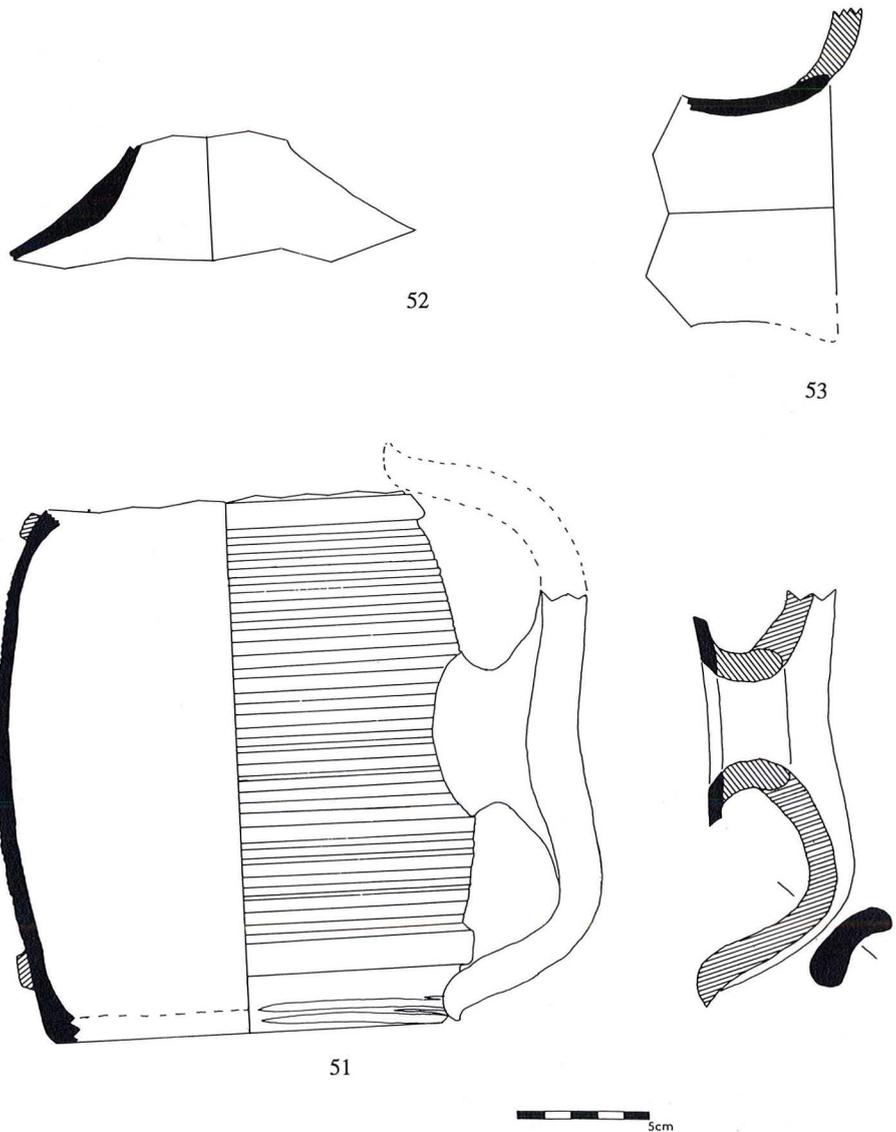


Planche VIII. — Gourdes-tonnelets 4.

Fig. 51. — U.S. 1025.

Fig. 52 et 53. — U.S. 1029.

bien attestée dès le XII<sup>e</sup> siècle. Comme c'est en général le cas, on peut penser que cette forme est fermée au sommet par un cône très aplati dont on aurait d'ailleurs un exemple (fig. 51)<sup>40</sup>. Le goulot comporte une lèvre droite et l'ansage se fait sur le haut de la lèvre. On observe les mêmes caractéristiques sur un autre goulot mais la taille est de l'ordre du double, ce qui rend l'attribution à cette forme peut-être douteuse et sinon introduit la seule variance reconnue. Cette dernière semble être moins raffinée dans sa finition car plus grande.

Le goulot est tourné et rapporté sur la panse percée et l'ensemble lissé avec soin ; les anses sont ajoutées ensuite. Un important lissage prend toute la panse et assure la cohésion avec anses et goulot ; celui-ci est ensuite poli en quelques larges coups. Les incisions qui décorent la panse semblent avoir été faites sur le tour avec un instrument pointu avant l'adjonction du goulot et des cordons qui en masquent certaines. La base est polie horizontalement, et les traces de cette opération passent sur l'attache de l'anse inférieure. On ignore ce qu'il en est pour le fond.

40. La reconstitution de cette forme a été faite à partir de modèles reconnus par ailleurs, en particulier à Sadirac (forme 13). Cf P. Régaldo-Saint Blancard, «Cruches, pichets et cruchons de production sadiracaise du XIV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle», *L'Entre-deux-Mers à la recherche de son identité, actes du premier colloque tenu en pays de Branne*, 1988, p. 80-98.

On peut remonter la séquence d'opérations suivante qui se regroupent en trois moments, sans doute séparés par des séchages partiels, apparemment indispensables pour éviter toute déformation de la pièce. Le corps du vase est tourné et les incisions sont pratiquées au tour immédiatement à l'aide de l'estèque<sup>41</sup>. Le second moment voit le collage successif des cordons, du goulot et des anses. Enfin intervient le polissage de la base et du goulot.

Bien que dotée d'un fond plat permettant une station verticale, cette forme possède un ansage particulier qui s'explique bien par une suspension en position horizontale. D'où l'idée d'une fonction de type gourde ; il pourrait cependant s'agir aussi d'une sorte de petit vinaigrier.

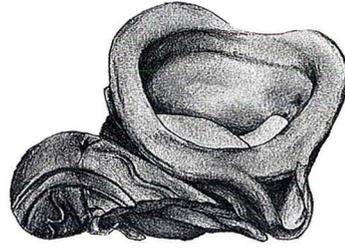
### Forme 5 : pichets

Pâte B, facture II.

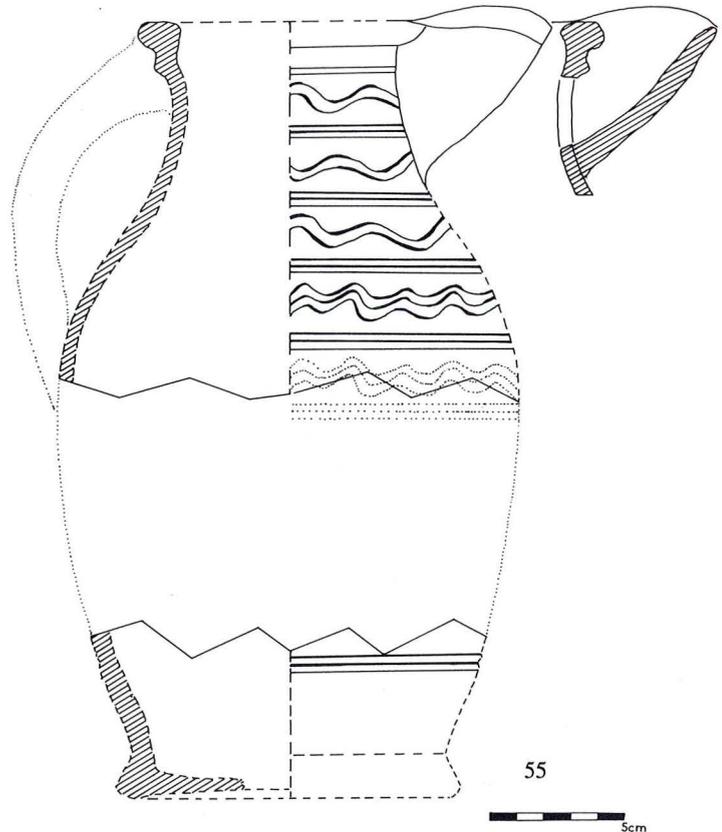
8 pièces (0,15 %). Le doublement de la fréquence en secteur 5 marque le développement de la glaçure. La faiblesse du nombre des témoignages est ici compensée d'une part par une observation analogue sur les mortiers de forme 9, d'autre part par la logique de l'interprétation.

Pichet à haut col, doté d'un bec verseur rapporté sur la panse percée et d'une anse verticale attachée contre la lèvre. Cette dernière est à double bourrelet sur l'extérieur, forme méplat sur le dessus et présente un léger ressaut intérieur. Le fond plat forme pied ; le corps paraît assez épaulé. Ces pichets sont tous déformés (fig. 54). Le dessin donné à la figure 55 n'est qu'une hypothèse vraisemblable, dont les dimensions restent approximatives. Il est évident que cet avatar joint au petit nombre des témoignages empêche toute observation valide des tailles.

Ces pichets sont entièrement glaçurés en cuisson réductrice, et sont abondamment décorés en registres alternés d'incisions annulaires et d'incisions ondulées, pratiquées sur pâte fraîche avec un ustensile pointu.



54



55

Planche IX. — Pichet 5.

Fig. 54. — Partie supérieure d'un pichet 5 déformé (U.S. 2018/2019).  
Dessin C. Tramasset-Blanchard.

Fig. 55. — Hypothèse de reconstitution du même pichet.  
Le fond appartient à un autre pichet de la même U.S.

41. Si le corps est entièrement fermé lors du tournage — cas où la pièce donnée fig. 51 formerait le sommet du vase, comme pour la forme 13 de Sadirac — il faut immédiatement après son façonnage le percer pour éviter l'éclatement lors du retrait au séchage.

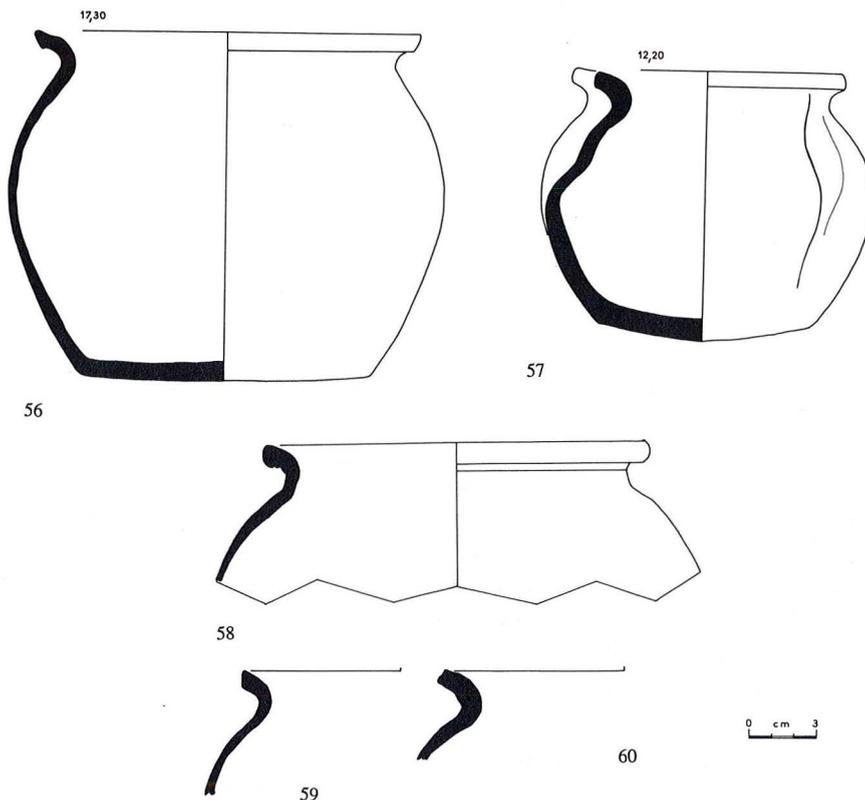


Planche X.

Fig. 56 à 60. — Pots 6A (U.S. 2017).  
Fig. 56 et 57. — Dessins C. Fondeville.

Le bec est tourné et rapporté sur la panse percée d'un trou circulaire de l'intérieur vers l'extérieur exactement comme pour la forme 3 ; le bec est bien sûr rapporté sur le vase partiellement séché, ce que confirme la superposition du collage du bec au décor incisé à frais. Le ressaut intérieur de la lèvre correspond à l'extérieur au bourrelet inférieur : le potier a repoussé la lèvre, provoquant ce ressaut et ce bourrelet, puis aplati le bord, formant ainsi le méplat et le bourrelet supérieur.

A table, ces pichets servent à verser aisément un liquide. A travers l'apparition de cette forme, qui marque un net progrès par rapport aux cruches, et à travers l'aspect ostentatoire que lui donnent glaçure et décor, on sent peut-être poindre un nouvel art de la table.

### Forme 6 : pots

Pâte B, facture I.

C'est sans conteste la forme la plus fréquente avec 3743 lèbres, soit 71,25 %. La diminution de fréquence est très nette entre les trois secteurs ; le grand nombre des témoignages donne un relief particulier à cette observation : de 77,12 % en secteur 3, elle passe à 70,8 % en secteur 4 pour n'être que de 61,77 % en secteur 5.

Cette forme se caractérise par une panse globulaire qui se resserre sur un col dont la lèvre est déjetée (planche X). Les lèbres sont toutes traitées de la même manière : les bords, retroussés vers l'extérieur sont arrêtés verticalement soit par un lissage qui leur donne un aspect plus ou

moins arrondi (fig. 56 à 58), soit par une découpe droite à l'estèque (fig. 59 et 60). Elles diffèrent en largeur et en épaisseur. Ces pots possèdent rarement une anse (planche XI), toujours de petite dimension et assez courbe, se rapportant sur la lèvre.

La surface est traitée par un lissage simple, parfois un lissage plus approfondi. Le seul décor qu'il arrive d'observer consiste en quelques incisions tournées (fig. 64 et 65) ou, exceptionnellement, en forme de gouttes sur le bord (fig. 66).

*Variante 6A* (planche X) : Forme non décorée, sans anse.

*Variante 6B* (planche XI) : Forme non décorée avec une anse, toujours de petite taille.

*Variante 6C* (fig. 63) : Il s'agit de la même forme mais qui ne présente pas le même traitement de surface extérieur : il semble que le potier ait utilisé un outil, genre estèque, pour lisser la pièce ; des traces sur l'extérieur, faites au tour, et une découpe très nette de la lèvre le laissent supposer ; d'ailleurs les diamètres des cols sont mieux codifiés.

*Variante 6D* (fig. 64 et 65) : Mêmes caractéristiques que 6C, mais avec un lissage plus approfondi formant décor avec des incisions annulaires ou autres.

6B apparaît partout. Dans le comblement du fossé, la variante 6A n'apparaît qu'en zone II secteur 4, tandis que 6C et 6D sont exclusives en zone I, secteur 3. Il n'y a jamais aucun décor en secteur 4. Il y a par ailleurs une proportion moindre de déformations dans le secteur 3. Tous ces arguments semblent bien montrer que cette variance a une signification chronologique.

Il n'y a pas de taille standard comme le montre la grande variation des diamètres extérieurs des cols (fig. 67 et 68). Entre les zones I et II, apparaissent des différences assez nettes de répartition des tailles qui viennent appuyer les observations morphologiques du paragraphe précédent. En zone I (secteur 3) les diamètres sont beaucoup moins dispersés qu'en zone II (secteur 4). Il y a donc une plus grande codification en zone I qu'en zone II.

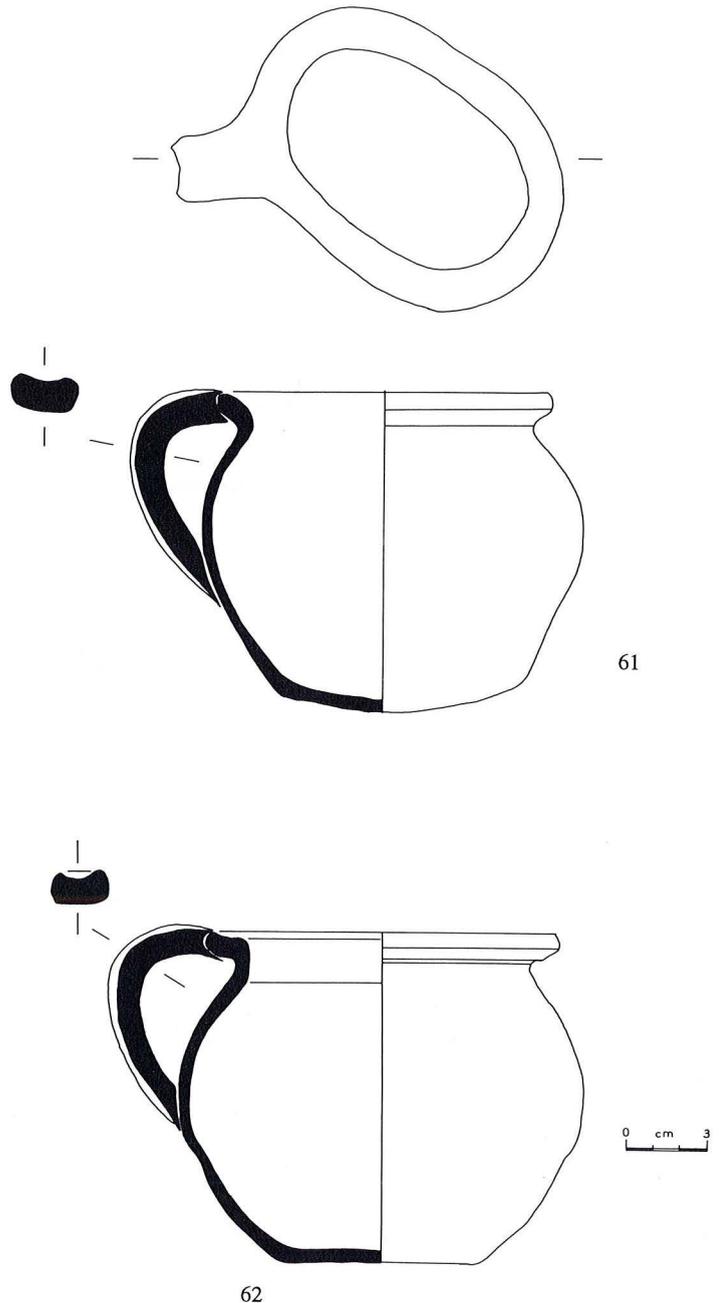


Planche XI. — Pots 6B.

Fig. 61. — Sous U.S. 3022.

Fig. 62. — U.S. 3017.

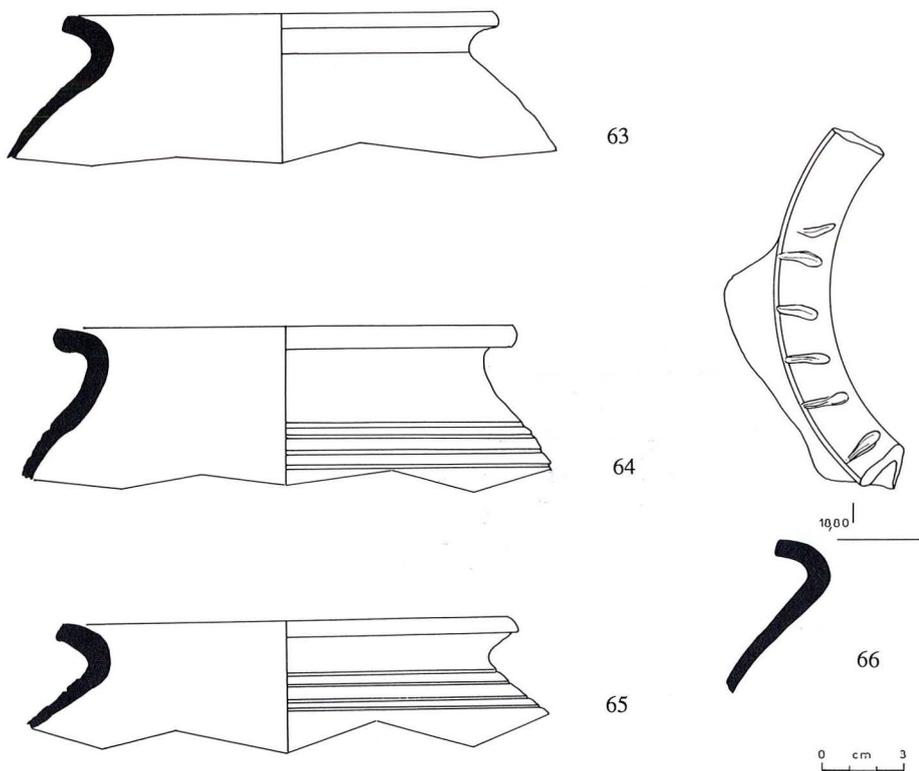


Planche XII.

Fig. 63. — Pot 6C (U.S. 1025).

Fig. 64. — Pot 6D (U.S. 1029).

Fig. 65. — Pot 6D (U.S. 1025).

Fig. 66. — Col de pot 6 avec décor en gouttes sur la lèvre (U.S. 1025).  
Dessin C. Fondeville.

Histogramme en pourcentage des diamètres de cols de pots de la zone 1  
N = 310

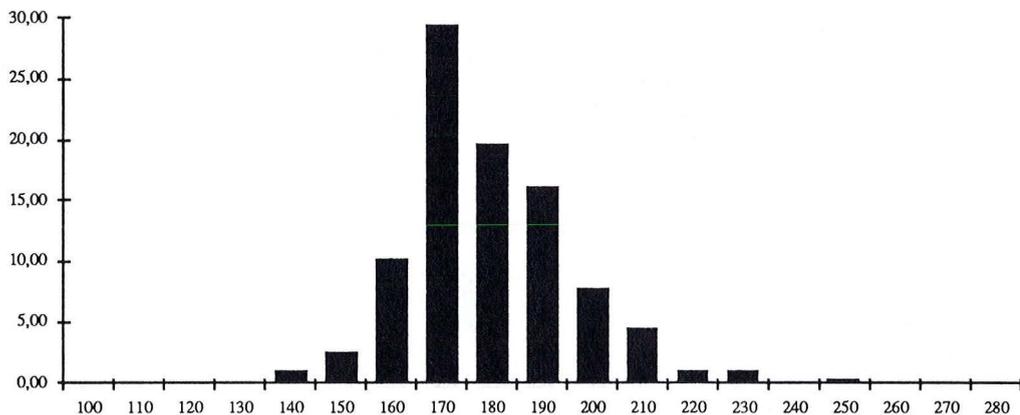


Fig. 67. — Histogramme des diamètres de cols de pots de la zone 1.

Histogramme des diamètres de cols de pots de la zone 2

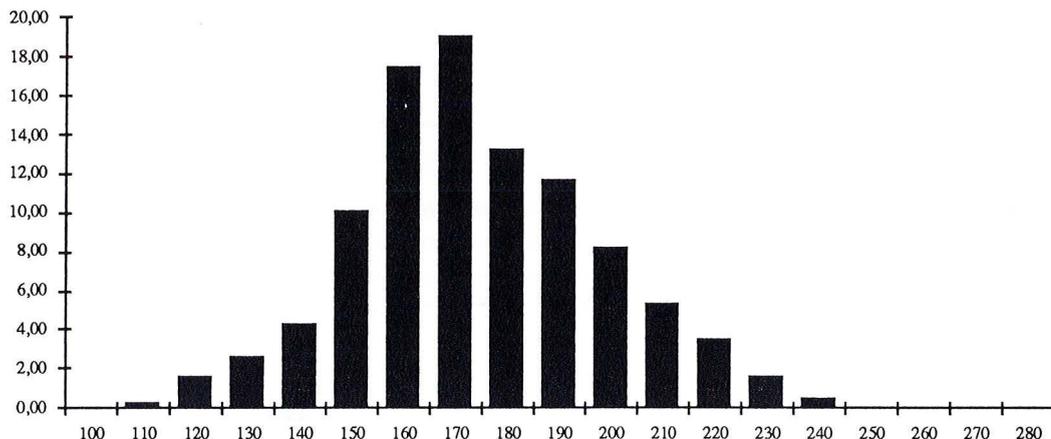


Fig. 68. — Histogramme des diamètres de cols de pots de la zone 2.

Ce trait est certes à attribuer à la différence technique qui existe entre 6A et 6C, mais on peut aussi y voir un argument dans le sens de la différenciation chronologique envisagée ci-dessus. L'étude statistique des fonds montre aussi des différences nettes entre les secteurs, sans que la liaison avec la variation des diamètres des cols soit claire.

La lèvre très déjetée de ces pots n'a pas besoin de bec verseur, car elle peut elle-même servir de versoir. De même la courbure interne courte du vase permet une préhension aisée, les doigts rentrant dans le vase, le pouce s'appuyant sous la lèvre, qui permet de se passer d'ansage pour les grandes formes. C'est une forme très simple et relativement adaptée à un usage multiple.

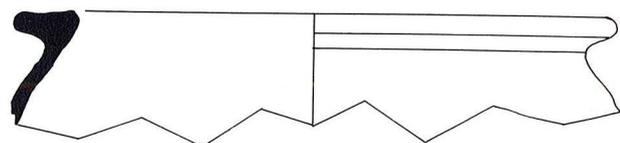
L'utilisation de la pâte B implique une forte porosité qui rend ces vases inaptes à contenir un liquide peu épais. C'est cependant la forme la plus utilisée au Moyen Age : elle servait à garder les aliments, à les faire cuire. Les traces de suie que portent certains exemplaires dans les couches d'habitat démontrent bien cette fonction de cuisson. En fait, c'est le vase à tout faire.

### Forme 7 : pots

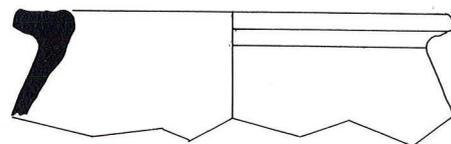
Pâte B, facture I.

Seulement trois exemples reconnus (0,056 %), uniquement en secteur 4. Mais elle se retrouve avec une plus forte fréquence dans les US 3014 et 4001. Sans certitude aucune, on peut envisager une substitution progressive à une partie de la forme 6.

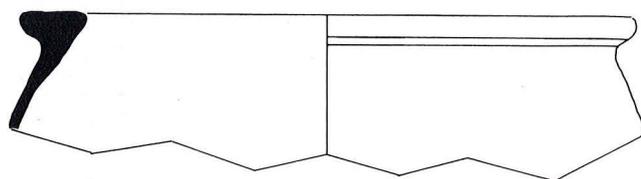
Cette autre forme de pot diffère de la précédente par sa lèvre plate, plus forte que celle de la forme 6 (planche XIII). La lèvre a été volontairement aplatie, formant un angle assez net à l'intérieur, au lieu du souple retroussement de la



69



70



71

Planche XIII. — Pots 7.

Fig. 69. — Sondage 1. Fig. 70. — U.S. 2018/2019. Fig. 71. — U.S. 2016.

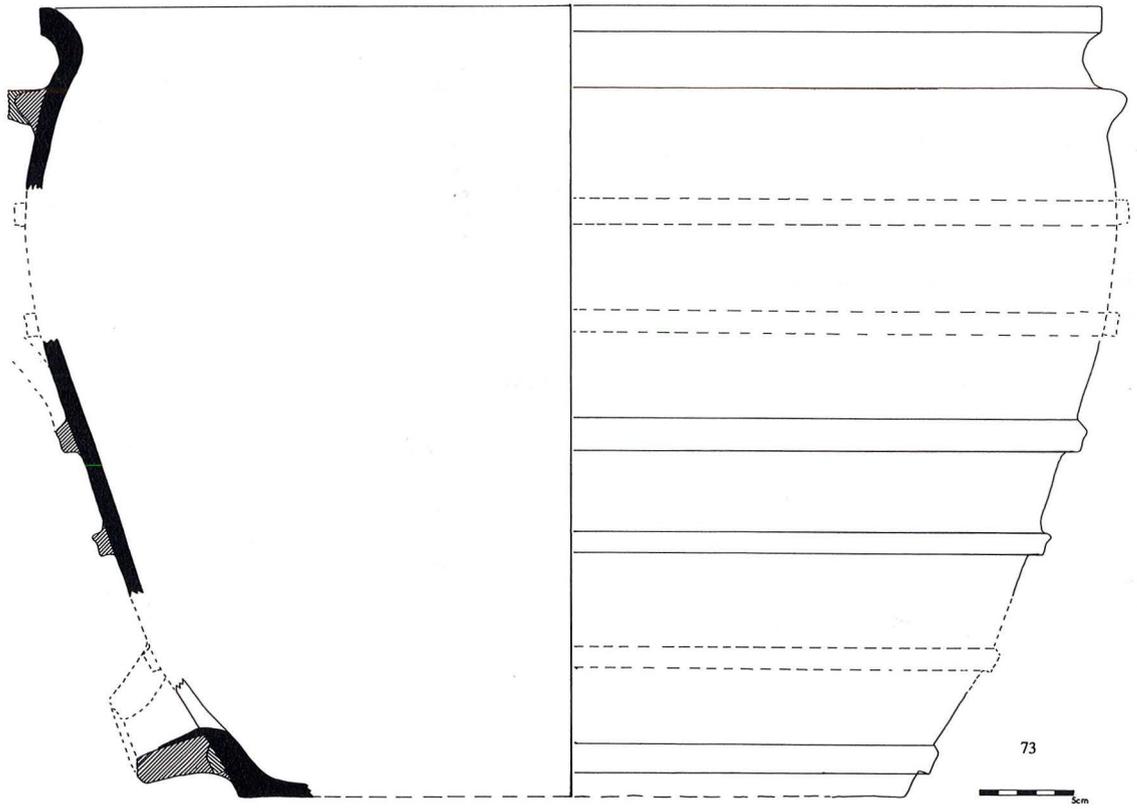
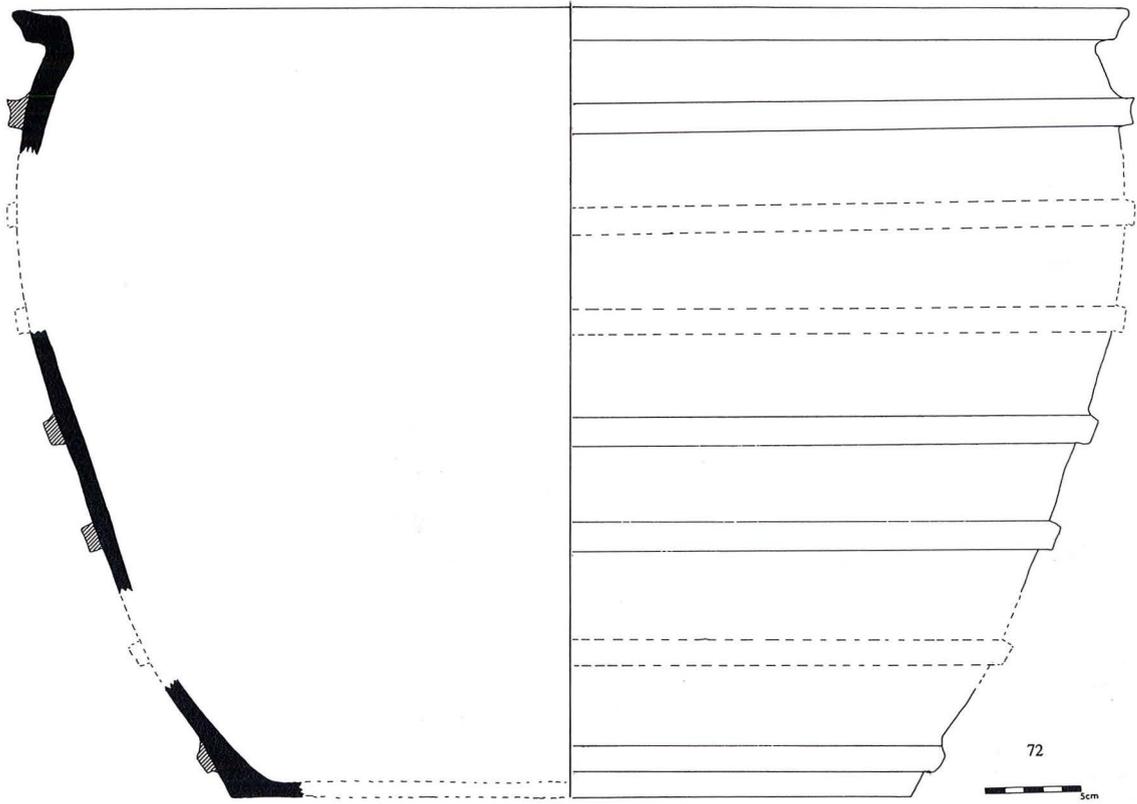


Planche XIV. — Fig. 72 et 73. — Deux hypothèses de restitution des jarres 8.

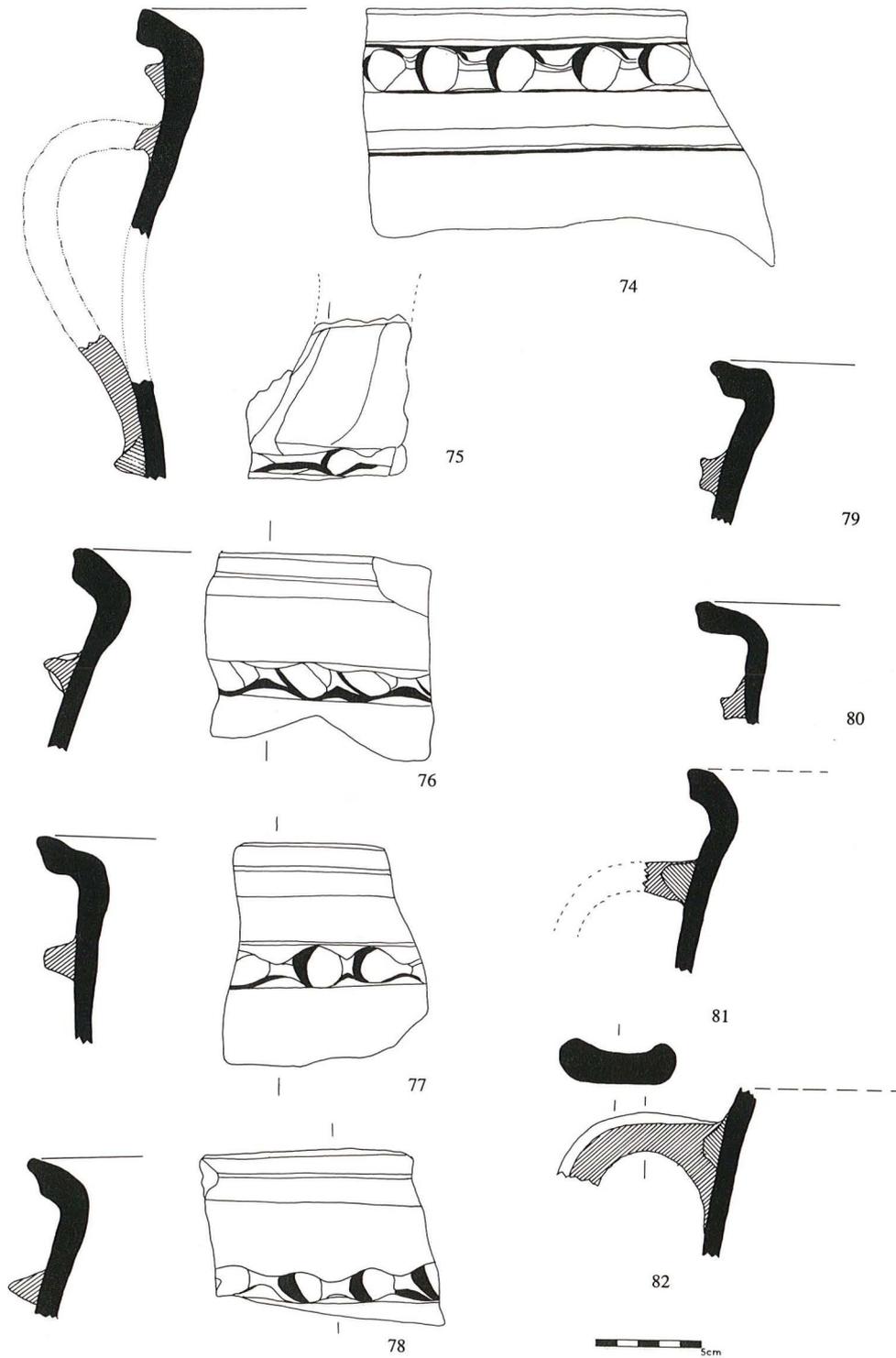


Planche XV. — Cols de jarres 8.  
 Fig. 74. — U.S. 2004.  
 Fig. 75. — U.S. 2019.  
 Fig. 76 à 78. — U.S. 2018/2019.  
 Fig. 79. — U.S. 3031.  
 Fig. 80. — U.S. 2036.  
 Fig. 81. — U.S. 1025.  
 Fig. 82. — U.S. 2019.

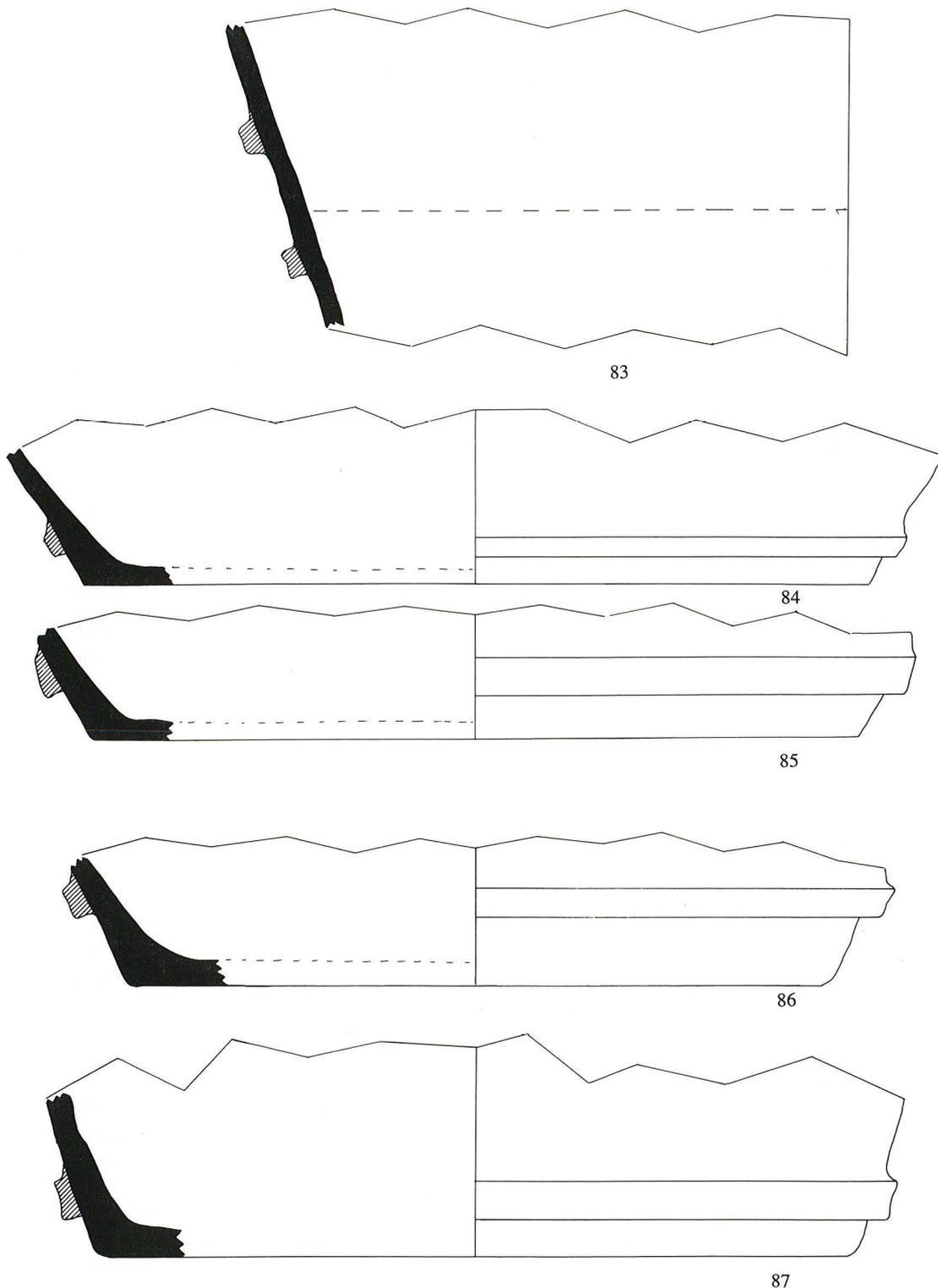
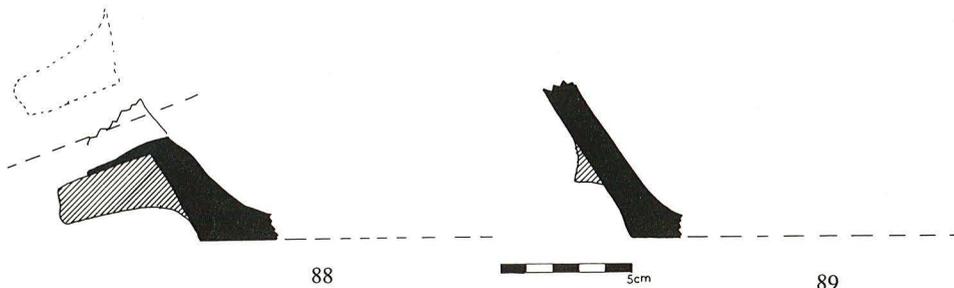


Planche XVI. — Panse  
et fonds de jarres 8.

- Fig. 83. — Sondage 3.  
 Fig. 84. — U.S. 1025.  
 Fig. 85. — U.S. 2017.  
 Fig. 86 et 87. — U.S.  
 2018/2019/2020.  
 Fig. 88. — U.S. 2017.  
 Fig. 89. — U.S. 1025.



88

89

forme 6 ; le geste du potier est fondamentalement différent. Aucune preuve d'ansage pour cette forme, mais avec le peu d'exemples dont nous disposons, ce n'est pas une certitude.

Aucun décor ou traitement de surface particulier. Aucune variance.

Les diamètres des cols varient comme ceux de la forme 6 : 165, 225, 230 mm ; deux des trois correspondent aux plus grandes tailles de la forme 6.

L'utilisation semble la même que pour les grandes pièces de la forme 6. Mais on s'approche plus de la forme des marmites qui se développera un peu plus tard.

### Forme 8 : jarres

La pâte semble être de type intermédiaire, c'est-à-dire C. Factice I.

Aucune pièce complète n'est connue. Les restitutions données aux figures 72 et 73 sont issues d'un raisonnement par recoupement des nombreux témoignages de cette forme : 244 lèvres, soit 4,68 %. La fréquence de cette forme double en secteur 5 par rapport aux secteurs 3 et 4 sensiblement stables.

Grand vase à fond plat, avec une lèvre épaisse, légèrement déjetée, formant parfois sur l'extérieur deux fins bourrelets dus au lissage du bord de la lèvre. Le col est un peu fermé par rapport au corps du vase (planche XV). Cette forme est décorée d'un jeu de cordons horizontaux : sous la lèvre un cordon ordinairement digité, mais parfois en bandeau ; sur le reste de la panse des cordons en bandeau, tous les cinq centimètres environ ; un cordon en bandeau distingue la panse de la base ; celle-ci est polie (planche XVI). A la base du vase est rapporté un bec tubulaire court et trapu, à la façon d'une bonde ; le bas de son attache coïncide probablement avec le cordon inférieur (fig. 88). Sur le cordon supérieur, s'attache une anse qui doit au moins avoir un symétrique pour que la préhension puisse se faire (fig. 81 et 82) ; d'après un seul exemple, il semble que l'attache inférieure de l'anse vienne s'appuyer juste au dessus d'un cordon (fig. 75). Le sommet de l'attache du bec doit lui aussi coïncider avec un cordon. L'impression globale est celle d'un façonnage très structuré.

Le fond est poli, sans la recherche apparaissant pour la forme 1. Le seul décor est le jeu des cordons. Encore n'est-il pas évident qu'il s'agisse d'un décor : leur rôle essentiel

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R
1	X																	
2	X	X																
3	X			X		X												
4			X	X	X													
5				X			X											
6												X	X					
7			X									X						
8															X			
9												X	X		X			
10															X			
11																	X	
13	X																	
14								X										
15									X	X								
16																		X
19			X								X							
20																		X
21												X						
22												X						

#### Eléments de décors

- A : incisions annulaires
- B : cordon digité vertical se terminant en pointe
- C : estampage circulaire réticulé
- D : cordons portant des estampages circulaires réticulés
- E : masques contre lèvre
- F : incisions ondulées
- G : masques sur panse
- H : décor de baguettes sur panse
- I : décor à la molette formant des triangles sur la panse
- J : décor à la molette formant des triangles sur des cordons
- K : pastilles réticulées
- L : décor à la molette formant des carrés
- M : pastilles réticulées, facture IV
- N : décor à la molette en bâtons
- O : bandes d'engobe sous la glaçure, facture IV
- P : masques modelés
- Q : masques modelés, yeux et bouche en pastilles réticulées
- R : pas de décor

Fig. 90. — Tableau récapitulatif des décors de panses de mortiers.

pourrait bien être de renforcer la paroi de ce grand vase. Ce sont eux qui introduisent une certaine variance, mais sans signification pertinente : il existe des exemples avec un cordon en bandeau (fig. 79 et 80) à la place du cordon digité supérieur (fig. 76 à 78) et d'autres où, inversement, le cordon de la base du vase, ordinairement lisse (fig. 83 à 87), est digité ou pincé en une section triangulaire (fig. 89) ; enfin dans le secteur 5, apparaît un décor de cordon digité juste sous la lèvre, la touchant même et au niveau du premier cordon des vases précédents, un cordon en bandeau (fig. 74 et 75).

La taille est tout à fait imposante. Les dimensions semblent peu variables. Nous n'avons cependant pu évaluer que deux diamètres extérieurs de cols : 580 et 560 mm.

La trace du doigt qui souligne le dessous de la lèvre lorsque le potier la retousse est bien visible. Les cordons sont rapportés ; on retrouve des traces de doigts à l'intérieur au niveau de chaque cordon, c'est l'appui du potier quand il exerce la pression qui colle le cordon. Le bec tubulaire est tourné à part et, comme l'anse, rapporté après la pose des cordons. Le seul travail de polissage est sur le fond.

Ces vases servent de réserve, ou encore à faire la lessive.

## Forme 9 : mortiers

Factures II, III ou IV, selon les cas. La pâte, de type B, contient beaucoup d'inclusions ; sans doute est-ce la raison de l'absence de l'adjonction usuelle de gravier au fond, à moins qu'elle ne soit attribuable, comme cela se voit ailleurs, à la naissance de la forme.

Ces pièces restent rares dans le cadre de notre documentation : 22 pièces au total, ce qui correspond en fréquence comparative à seulement 7 lèvres, soit 0,15 %. Néanmoins, l'augmentation est très nette entre les différents secteurs : la forme apparaît dans le secteur 4 et ne prend une certaine importance (1,37 %) que dans le secteur 5. Cette observation se relie bien évidemment à l'apparition des mortiers, dont témoigne aussi la fréquence plus grande des factures III et IV que de la facture II, et au développement de la glaçure.

Chaque témoignage présente une particularité par rapport aux autres et, si l'on peut bien concevoir leur appartenance à la même forme, il est délicat de dresser en variantes des exemples uniques. Ces vases sont tous ouverts, tronconiques, possèdent un pied débordant et au moins deux anses pour la préhension. Sur la lèvre déjetée est modelé un bec verseur. Les fonds peuvent être piquetés ou non.

Les mortiers sont en général très décorés, susceptibles d'une très grande variation : incisions, cordons, estampages, masques, baguettes, pastilles, etc ; sur les quelques exemples marmandais, rares sont ceux qui ont le même décor, le tableau donné à la figure 90 récapitule les différents motifs rencontrés sur des panses. Ces pièces sont toutes glaçurées, soit vert sur une cuisson réductrice, soit rouge-orangé sur une cuisson oxydante.

### Les mortiers de facture II

1— Pièce provenant du comblement du fossé, contre le mur nord de l'église <sup>42</sup>. Ce mortier, le plus petit de la collection, cuit en mode réducteur, est glaçuré vert foncé totalement sur l'extérieur et sur la lèvre (fig. 91). Celle-ci est largement déjetée, forme sur le dessus un méplat et sur l'extérieur deux légers bourrelets ; le bec verseur est dégagé, presque écrasé et très peu débordant. Le décor sur le méplat de la lèvre est constitué de coups de poinçon à motif en croix. Le décor sur la panse est formé d'incisions annulaires, à l'exclusion de tout autre décor et notamment sous le bec.

2— Pièce provenant d'un remblai extérieur au fossé, derrière le mur nord de l'église <sup>43</sup>, déformée (fig. 92) ; un autre exemple provient du fossé <sup>44</sup>, tout aussi déformé. Cuisson réductrice, glaçure verte. Avec une lèvre semblable à celle du mortier 1, le fragment conservé ne possède plus de bec verseur. Le décor sur le méplat de la lèvre est tout à fait identique à celui de 1 : le décor de la panse est incisé comme pour 1, mais un cordon digité vertical coupe ce motif et se termine en pointe sur la lèvre. Malgré l'état de fragmentation de nos pièces, il paraît probable que 1 et 2 puisse se correspondre. En effet le cordon de 2 ne pourrait exister sur 1, étant donné la taille de ce tesson,

42. Secteur 4, sondage 1.

43. US 2034.

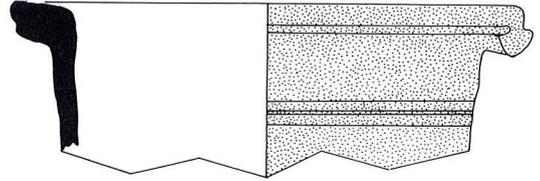
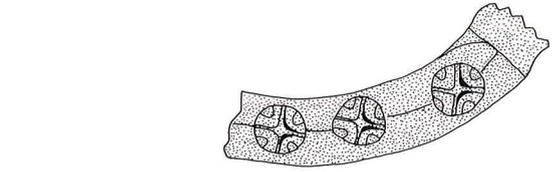
44. US 2019, en zone II.

qu'au symétrique du bec, sachant que les deux anses se disposeraient alors selon l'axe perpendiculaire. Cette disposition existe d'ailleurs sur l'exemple 3.

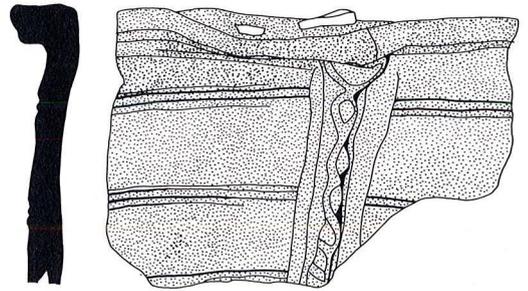
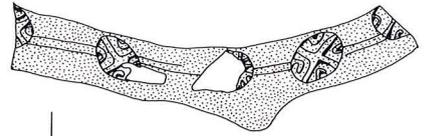
3— Pièce provenant d'un remblai extérieur au fossé, derrière le mur nord de l'église<sup>45</sup>. Ce mortier a certainement cuit en atmosphère réductrice, seule la paroi interne est légèrement réoxydée ; la glaçure totale de l'extérieur est vert foncé. Il s'agit ici de la partie inférieure (fig. 93). Il possède un pied, deux anses symétriques et deux cordons à la perpendiculaire des anses. Le fond est piqueté. Les cordons sont estampés de coups d'un poinçon circulaire réticulé. La panse est incisée de motifs annulaires et ondulés. Cette pièce a deux anses, mais aucune en symétrique du bec. On la rapprocherait volontiers de 2 en remplaçant le cordon en bandeau par le cordon digité. Malheureusement nous ne connaissons pas la forme de la lèvre de ce fragment.

### Les mortiers de facture III

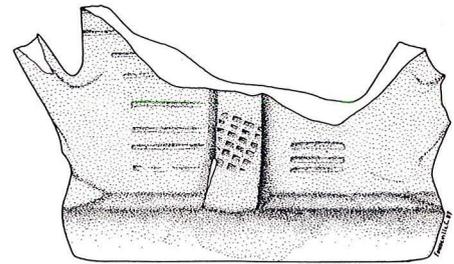
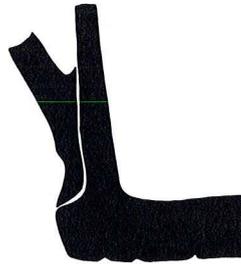
4— Pièce provenant d'un remblai extérieur au fossé, derrière le mur nord de l'église<sup>46</sup>. Cuisson oxydante, glaçure orangée. Une anse s'est détachée en cours de cuisson et de la glaçure a coulé sur la cassure : c'est donc incontestablement une pièce de fabrication marmandaise (fig. 94). Nous avons deux autres exemples de cette variante : dans un caveau<sup>47</sup> et en habitat<sup>48</sup>. La lèvre est la même que pour 1 et 2. Le bec verseur est dégagé avec la même technique, mais il est plus débordant que pour 1. Le méplat de la lèvre est estampé de coups d'un poinçon circulaire réticulé, motif que l'on a déjà vu sur les cordons de 3. Cette pièce a trois anses, une en symétrique du bec pour verser, et les deux autres à la perpendiculaire pour favoriser la préhension. Entre ces trois anses et sous le bec, des bandeaux verticaux viennent rythmer la panse. La panse et ces bandeaux portent le même décor estampé que la lèvre. Ces quatre bandeaux se terminent, pour l'un, par le dégagement du bec, pour les trois autres, par un masque.



91



92



93

0 cm 3

45. US 2037.

46. US 2037.

47. Caveau 2, sous 2034.

48. U.S. 2004.

Planche XVII. — Mortiers de facture II.

Fig. 91. — Sondage 1.

Fig. 92. — U.S. 2034.

Fig. 93. — U.S. 2037. Dessin C. Fondeville.



Planche XVIII. — Fig. 94 et 95. — Mortiers de facture III (U.S. 2037). Dessin C. Fondeville.

5— Pièce provenant d'un remblai extérieur au fossé, derrière le mur nord de l'église <sup>49</sup>. Cuisson oxydante, glaçure externe totale rouge. De même que pour 3, il s'agit d'un bas de mortier mais le fond n'est pas piqueté bien qu'aussi épais (fig. 95). Il a un pied débordant. Une attache d'anse fait le symétrique d'un cordon en bandeau ; une seconde, sur l'axe perpendiculaire, laisse en supposer une troisième disparue. Le cordon en bandeau semble correspondre à l'alignement du bec, si l'on s'en réfère au mortier 4. En alternance avec les anses et le cordon sur la panse sont disposés deux masques décalés. La panse est entièrement estampée de coups de poinçon réticulé ; le cordon en bandeau en est lui aussi recouvert. Un nombre important de différences apparaît entre 3 et 5, notamment sur le nombre des anses ; le décor est beaucoup plus recherché pour 5 ; la cuisson est différente, donc la glaçure aussi ; le cordon en bandeau n'apparaît plus que sous le bec. En revanche 5 s'apparente bien à 4, avec plus de liberté dans le décor.

#### Les mortiers de facture IV

6— Cuisson oxydante, glaçure rouge-marron. Il s'agit de la partie supérieure d'un mortier <sup>50</sup>. La lèvre est déjetée, légèrement concave. Ce fragment ne possède pas de bec verseur, mais l'attache d'une anse. Le décor de la lèvre est composé d'une double rangée de pastilles réticulées faites d'une terre blanche qui donne un effet polychrome à la glaçure. Le décor de la panse est constitué de pastilles de même facture que sur la lèvre et de cordons réticulés verticaux uniquement glaçurés. On connaît un fragment d'anse s'attachant contre la lèvre qui porte le même style de décor.

7— Cuisson est mi-oxydée, mi-réduite, glaçure vert clair. Ce fragment de mortier <sup>51</sup> (fig. 97) comporte un bec verseur peu dégagé, creusé. La lèvre est déjetée et forme méplat. Son décor est constitué d'une double rangée de pastilles réticulées de facture IV, disposées en quinconce. Sur la panse, on retrouve ces pastilles et sous le bec vient se rapporter un cordon réticulé uniquement glaçuré.

8— Cuisson et glaçure analogues à celles de 7 <sup>52</sup>. Le bec verseur est dégagé légèrement et creusé. La lèvre est déjetée et forme méplat. Le décor de la lèvre est composé d'une rangée de pastilles réticulées. Il semblerait que la panse soit décorée sous le bec de bandes d'engobe sous la glaçure.

9— Cuisson mi-oxydée, mi-réduite, glaçure vert foncé. Partie supérieure d'un mortier <sup>53</sup> avec lèvre en méplat, déjetée (fig. 96). On a l'attache d'une anse. La lèvre est décorée d'une rangée de pastilles réticulées de facture IV. Entre les anses un décor particulier se développe contre la lèvre et sur la panse. Contre la lèvre sont appliquées trois têtes modelées aux yeux creusés. Sous chacune de ces trois têtes se place un décor vertical : soit une rangée de pastilles réticulées de facture IV pour celles de droite et de gauche, soit un cordon réticulé uniquement glaçuré pour celle du milieu. Sous l'anse aucun décor n'apparaît.

10— Cuisson oxydante. Fond piqueté d'un mortier <sup>54</sup> formant pied, avec traces d'engobe sous glaçure sur le bas de la panse (fig. 98).

11— Cuisson oxydante, glaçure vert clair. Il s'agit d'un bec verseur assez particulier <sup>55</sup> : une tête est appliquée contre la lèvre sous le bec. Le dessus de la tête, dans l'alignement du nez, est creusé au doigt et constitue la gouttière du bec verseur ; le profil qui en résulte évoque la courbe ondulée du bas du front. Le nez s'inscrit dans le prolongement du bec. Des pastilles réticulées, brunes, forment les yeux et la bouche. La lèvre porte le même style de décor. On a des productions tout à fait comparables à Bergerac, mais cette pièce n'en provient pas.

12— Cuisson oxydante, glaçure vert clair. Lèvre d'un mortier avec une anse <sup>56</sup> (fig. 99). La lèvre est déjetée et forme méplat. L'anse est torsadée et poinçonnée de trous (ces trous s'expliquent par son épaisseur). La lèvre est décorée d'une rangée de pastilles réticulées estampées sur la pâte elle-même, comme pour 11, sans apport d'une terre blanche comme c'était le cas pour 6, 7, 8 et 9.

49. US 2037.

50. Secteur 8, sondage 7.

51. US 3031.

52. US 4017.

53. Zone III/IV, US 4000.

54. Zone III, US 2023.

55. Zone III, secteur 8, sondage 7, US 3018.

56. Zone IV, US 5003.

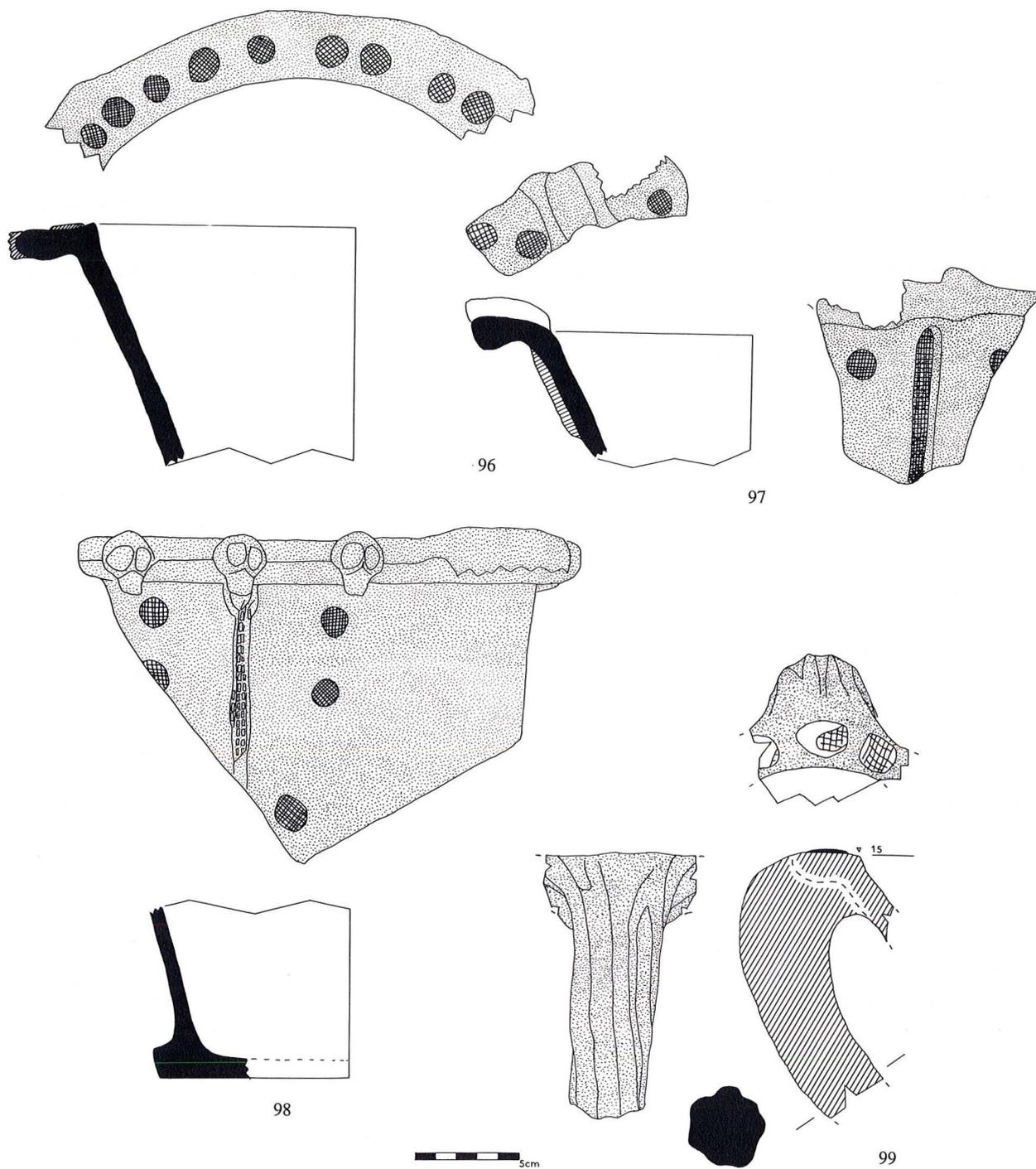


Planche XIX. — Mortiers de facture IV.

Fig. 96. — U.S. 4000.

Fig. 97. — U.S. 3031.

Fig. 98. — U.S. 5003.

Fig. 99. — U.S. 2023.  
Dessin C. Fondeville.

### Autres mortiers

13— Pièce provenant d'un remblai extérieur au fossé, derrière le mur nord de l'église, mais dans une couche de surface <sup>57</sup>. Cuisson mi-oxydante, mi-réductrice, glaçure verte. Fragment de fond de mortier, avec un pied débordant. Pour autant qu'on puisse voir, il semble posséder un décor de baguettes sur la panse.

14— Pièce provenant du comblement du fossé, contre le mur nord de l'église <sup>58</sup>. La cuisson est plutôt réductrice, l'intérieur est légèrement rouge ; glaçure verte. Petit fragment de col de mortier où la lèvre légèrement déjetée forme méplat sur le dessus. Aucun décor n'y apparaît. Sur la panse on peut remarquer un décor à la molette de motifs triangulaires. Cette pièce est moins épaisse que les précédentes, et ne semble se rattacher à aucune d'entre elles.

15— Pièce provenant d'un remblai extérieur au fossé, derrière le mur nord de l'église <sup>59</sup>. Ce mortier (fig. 100) a certainement été cuit en atmosphère oxydante, bien qu'un peu de gris apparaisse dans l'épaisseur de la pâte. La glaçure, irrégulière est vert clair. La lèvre est tout à fait particulière, elle est droite sur l'extérieur et possède un ressaut intérieur. Ce fragment ne possède pas de bec verseur mais une anse décorée de stries horizontales sur chaque bourrelet latéral. Contre la lèvre extérieure sont posés deux masques, de chaque côté de l'anse, qui ressemblent beaucoup aux masques de 4 et 5. La panse est animée de décor à la molette, soit sur la panse, soit sur un petit cordon rapporté.

16— Cuisson plutôt oxydante, mais, sous la glaçure vert clair, subsiste une partie réduite. Nous avons une grande partie de ce mortier <sup>60</sup> (fig. 101). La lèvre est déjetée, mais plus légèrement que pour 1, 2 ou 4. Il possède un bec verseur dégagé et deux anses à la perpendiculaire pour la préhension. Aucune trace d'anse en symétrie du bec. Ce mortier, hormise sa glaçure totale, ne possède aucun décor, ni sur la lèvre, ni sur la panse. Il est tout simple. Cette pièce est aberrante par rapport à tous les autres mortiers.

17— Cuisson oxydante, glaçure vert clair. Fragment de fond, qui ne semble pas piqueté <sup>61</sup>.

18— Cuisson oxydante, glaçure vert clair. C'est un bec verseur de mortier, dégagé, assez grossier <sup>62</sup>. Il ne ressemble pas au bec de 1, 2 ou 4. Nous ne pouvons admettre pour cette pièce la datation du XIIIe siècle, il s'agit en fait d'un fragment intrus que nous ne pouvons prendre en considération.

19— Fragment de panse avec un décor de pastilles réticulées et de cordons réticulés, mi-oxydé, mi-réduit, glaçure vert clair <sup>63</sup>.

20— Cuisson oxydante, glaçure vert clair. Partie supérieure d'un mortier <sup>64</sup> (fig. 102). La lèvre est déjetée et plate. Elle est décorée d'un estampage circulaire à motifs triangulaires.

21— Cuisson oxydante, glaçure vert clair. Partie supérieure d'un mortier avec départ d'une anse <sup>65</sup> (fig. 103). La lèvre est déjetée et plate, décorée d'une large bande faite à la molette. L'anse sans décor forme ruban. La panse est décorée de plusieurs bandes estampées à la molette.

22— Cuisson oxydante, glaçure vert clair. Bas de mortier avec fond formant pied, piqueté, et attache inférieure d'une anse <sup>66</sup>. La panse est décorée d'un estampage à la molette sur toute sa surface. Nous avons ailleurs un fond de mortier de même style <sup>67</sup>.

### Quelques regroupements

A— 1, 2 et 3 sont de facture II, possèdent deux anses, un décor de cordons, d'incisions et d'estampage de motifs en croix, motifs qui restent uniques dans toute la collection. Cet argument les rapproche assez pour envisager, malgré leur état fragmentaire, d'en faire une seule et unique variante.

B— 4 et 5 sont de facture III, possèdent trois anses, un décor de cordons, de masques et d'estampage de motifs réticulés.

C— 6, 7, 8, 9 et 10 sont de facture IV. La fragmentation des tessons empêche de reconnaître une forme entière, à la différence des modèles A et B, notamment pour le nombre d'anses. Le décor reprend les motifs réticulés de B mais sur des pastilles rapportées d'une terre qui cuit blanc, différente du reste du vase ; et ce toujours sur la lèvre,

57. US 2000.

58. US 2018-2019, fouille à la pelle mécanique.

59. US 2034.

60. US 1029, zone I, fouille à la pelle mécanique du secteur du fossé.

61. Même provenance que le précédent.

62. US 2034, remblai du fossé contre le mur nord de l'église à l'intérieur.

63. US 2019, remblai du fossé contre le mur nord de l'église.

64. Zone IV, US 5002.

65. US 5004.

66. US 3031.

67. Zone III, secteur 8, sondage 7.

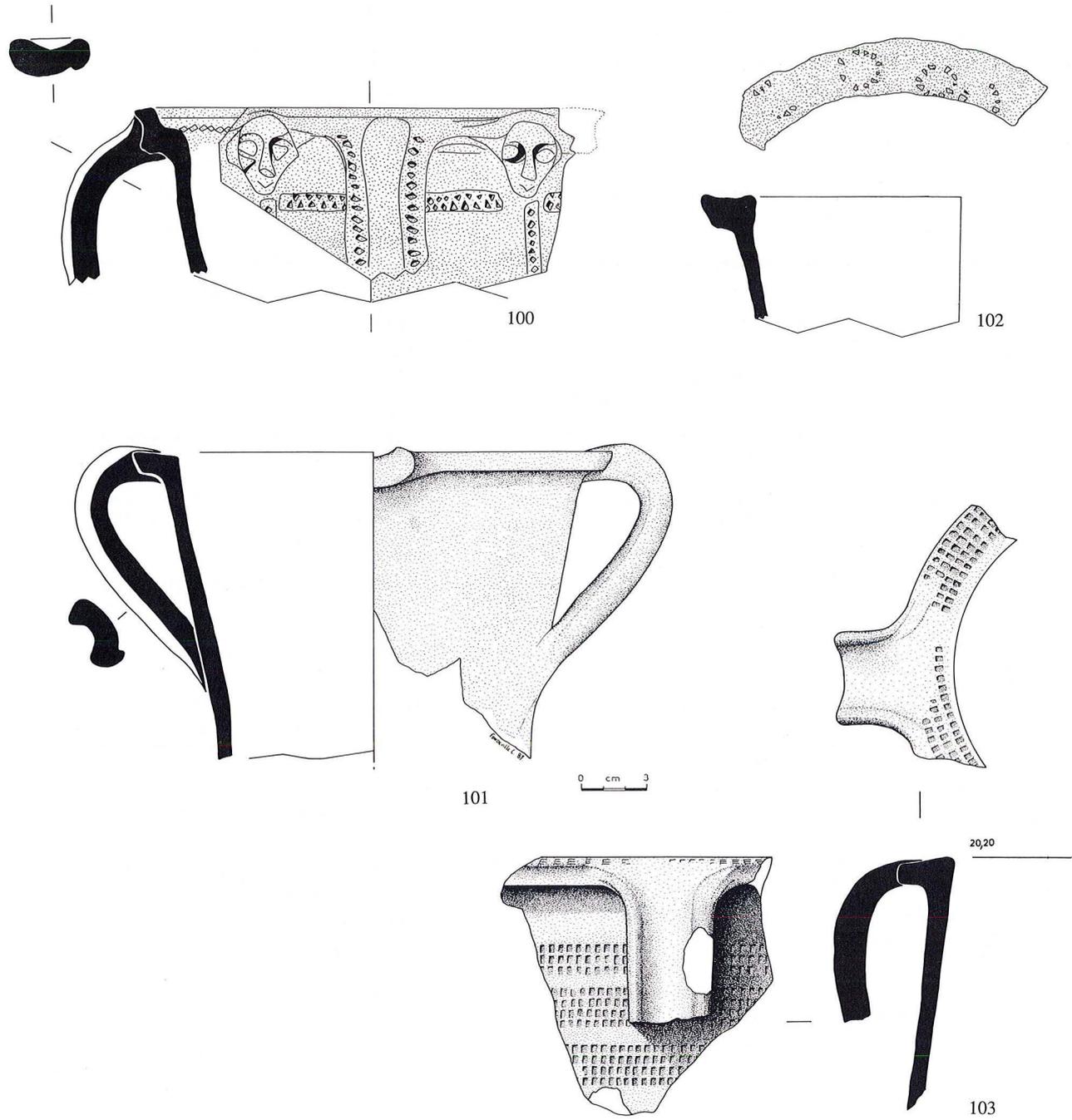


Planche XX. — Autres mortiers.

Fig. 100. — U.S. 2034.

Fig. 101. — U.S. 5002.  
Dessin C. Fondeville.

Fig. 102. — U.S. 1029.

Fig. 103. — U.S. 5004.  
Dessin C. Fondeville.

parfois sur la panse. Aux cordons réticulés et aux pastilles qui rythment la panse se substituent sur certaines pièces des bandes d'engobe, ce qui pourrait introduire une différence typologique que nous ne pouvons apprécier étant donné le petit nombre de témoignages. Sur certaines pièces des masques apparaissent, d'un autre modèle que B. Bien que différent sous bien des aspects, 12 pourrait, par ses pastilles, s'approcher de ce groupe ; on pourrait envisager le même rapprochement pour 19.

D— 14 et 20, 21 et 22 se distinguent de tous les autres par un unique décor à la molette, en motifs triangulaires pour les premiers, en motifs carrés pour les seconds.

Certaines pièces restent uniques : 13 pour son décor de baguettes ; 15 pour sa morphologie très différente de toutes les autres, sa lèvre étant exceptionnelle ; 16 pour son absence de tout décor. Enfin, pour 11, 17 et 18, ces tessons sont trop petits pour qu'on puisse en tirer parti.

Chronologiquement, on situe aisément le groupe A et le groupe B : respectivement fin XIIIe et début XIVE. Le groupe C est un peu plus difficile à cerner à cause des rapprochements mais l'on envisagerait bien un étalement dans la seconde moitié du XIVE. Le groupe D laisse perplexe : d'une part les relations stratigraphiques le font contemporain ou antérieur à C ; mais d'autre part on le relie difficilement à ce groupe ou à ses antécédents alors que ceux-ci montrent une évidente logique évolutive. Par ailleurs, autant pour A, B et C nous avons des preuves indéniables de leur fabrication marmandaise, autant D, bien que de pâtes analogues, reste sans attribution d'origine solidement établie.

Ainsi, à travers ce que l'on peut savoir de la production marmandaise, on cerne l'apparition du mortier vers la fin du XIIIe siècle et le développement de cette forme, la diversification, l'épanouissement même de son décor au cours du XIVE.

### Forme 10 : jattes

Pâte B. Factice I.

Avec 53 fragments de lèvres, cette forme a une fréquence de 1,01 %. L'augmentation est particulièrement nette entre les trois secteurs : 0,48 % en secteur 3, 0,97 % en secteur 4 et 3,07 % en secteur 5.

Forme très ouverte, avec une lèvre triangulaire, inclinée vers l'extérieur et y formant un léger débord (planche XXI). La panse est simple, tronconique et le fond est plat.

Le seul décor attesté est composé de cordons digités horizontaux. C'est le seul critère qui introduise une certaine variance :

*Variante 10A* (fig. 104 et 105) : Forme simple sans décor.

*Variante 10B* (fig. 107 et 108) : Même forme, mais avec sous la lèvre, un cordon digité.

*Variante 10C* (fig. 106) : Le cordon digité est déplacé en bas de panse. Au moins un trou est percé sur la base.

Les diamètres sont souvent difficiles à mesurer, car nous ne disposons souvent que de petits tessons de lèvres dont l'inclinaison est délicate à stabiliser. Deux sont à peu près sûrs : 315, 380 mm.

Sur et sous la lèvre, des traces de doigts apparaissent. Pour la façonner, le potier repousse la pâte d'une main, tandis que le pouce et l'index fléchi de l'autre pincent le bord et forment à l'extérieur à la fois le méplat et le léger enfoncement sous le débord dont la forme triangulaire est dû au pincement.

Pour les variantes 10B et 10C, le cordon est rapporté sur la panse, sans doute après séchage partiel.

Le trou observé sur 10C est découpé. Il n'y en a de preuve sûre que pour un seul exemplaire, encore ignorons-nous combien la base en comportait (au maximum deux) et si le fond en possédait. Il existe bien un fond percé de cinq trous mais sans relation réelle avec cette forme. Au surplus les trous de cette pièce sont percés et non découpés comme ci-dessus. Cela n'est pourtant pas exclusif, l'une appartient au comblement du fossé secteur 4 à l'intérieur de l'église et l'autre à l'extérieur de l'église, secteur 5, donc dans des ensembles susceptibles de menues variations chronologiques... et typologiques.

Ces pièces doivent avoir pour fonction de malaxer la pâte ou de servir. Les trous de la variante 10C évoquent un usage culinaire autre que celui d'une jatte : éventuellement une fescelle.

### Forme 11 : jattes

La pâte a une texture assez grasse, de type A ou C. Factice I, rarement II.

Fréquence de 0,16 % pour 9 lèvres répertoriées. L'augmentation, semblable à celle des jattes 10, est sensible : aucune en secteur 3 ; 0,15 % en secteur 4 et 1,02 en secteur 5.

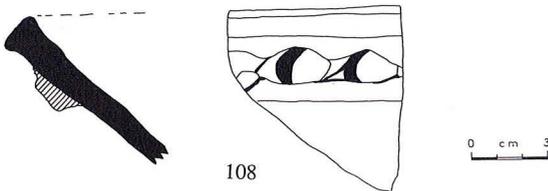
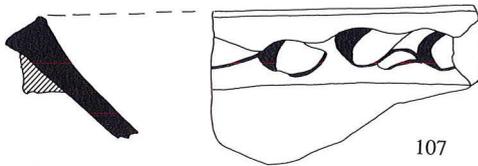
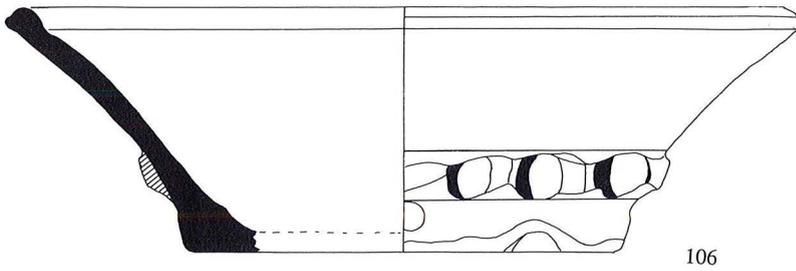
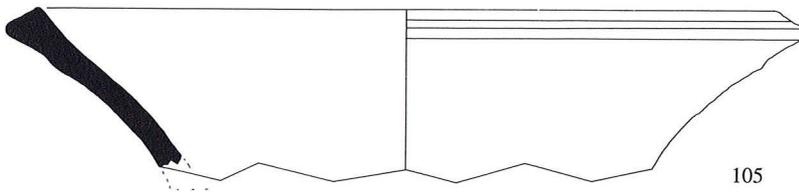
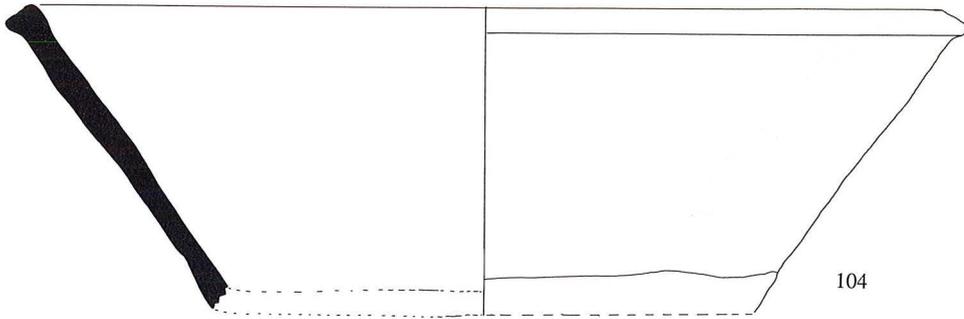


Planche XXI. — Jattes 10.

Fig. 104. — Variante 10A, U.S. 2034.

Fig. 105. — Variante 10A, U.S. 2019.

Fig. 106. — Forme complète, U.S. 2037.

Fig. 107. — Variante 10B, U.S. 2017.

Fig. 108. — Variante 10B, U.S. 2019.

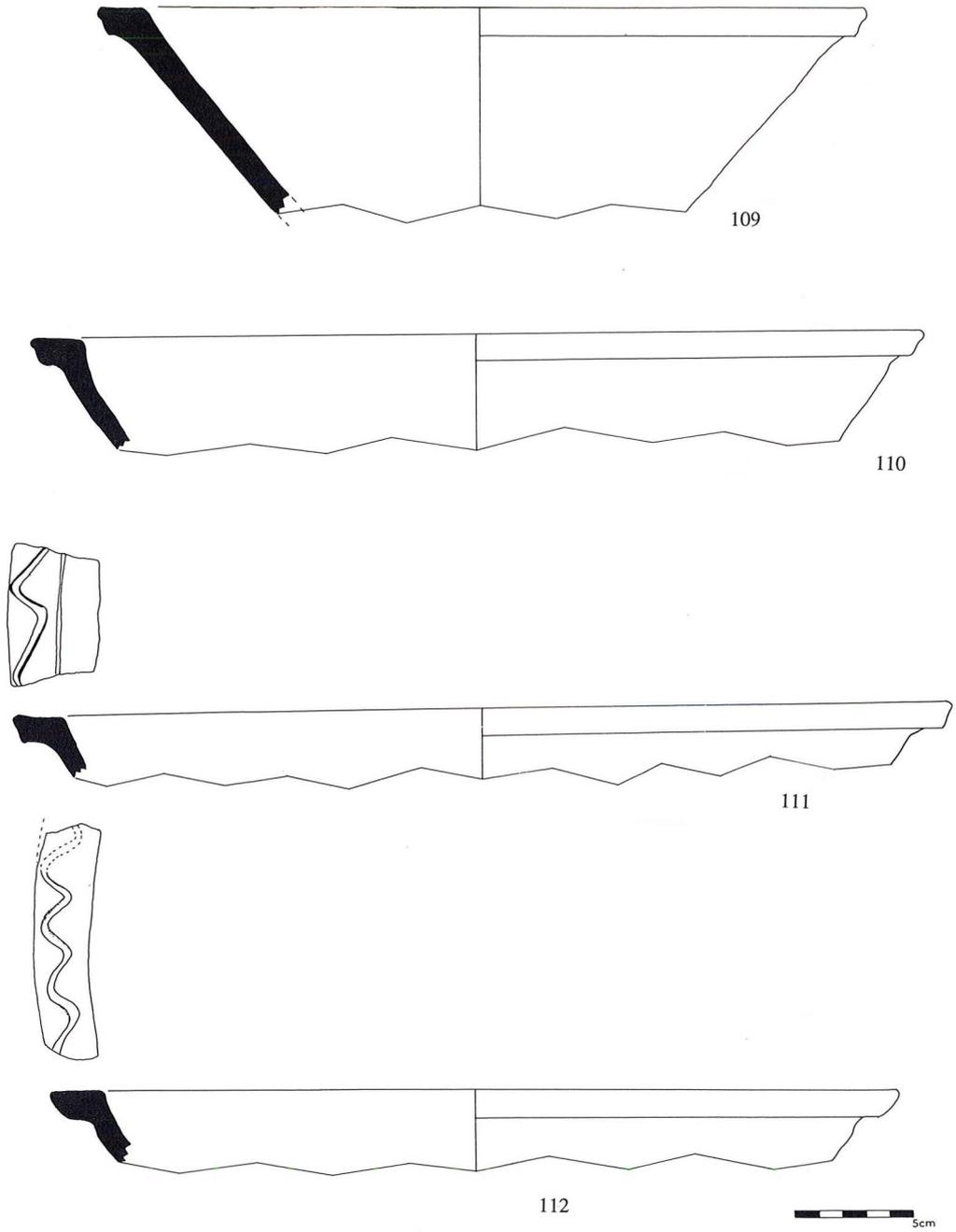


Planche XXII. — Jattes 11.

Fig. 109. — Variante 11A,  
U.S. 2019.

Fig. 110. — Variante 11A,  
U.S. 2018.

Fig. 111. — Variante 11B,  
U.S. 2018.

Fig. 112. — Variante 11C,  
Secteur 4.

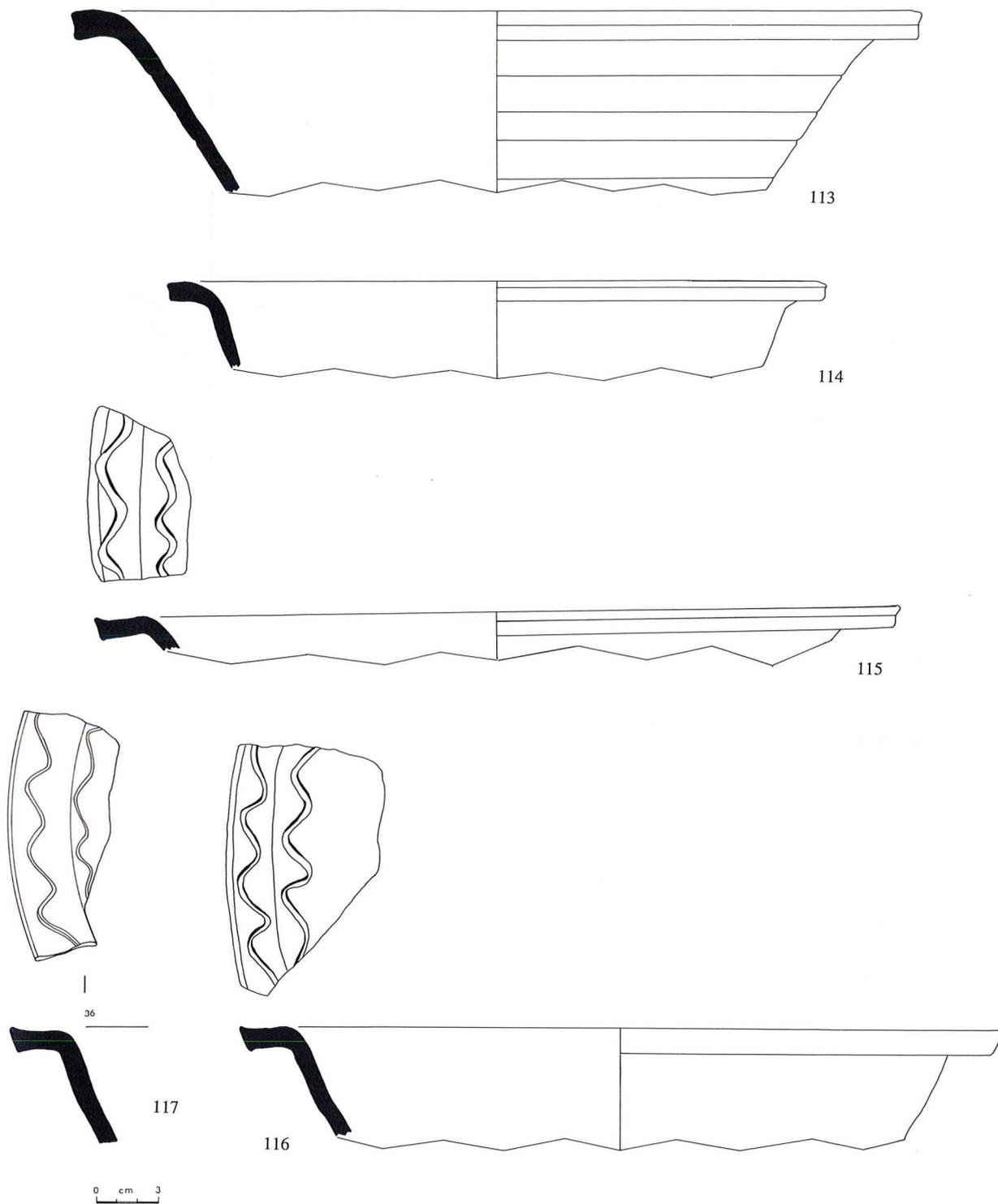


Planche XXIII. — Jattes 12.

Fig. 113. — Variante 12B,  
U.S. 2019.

Fig. 114. — Variante 12A,  
U.S. 2019.

Fig. 115 et 116. — Variante 12C,  
U.S. 2017.

Fig. 117. — Variante 12C,  
U.S. 2016.  
Dessin C. Fondeville.

Forme ouverte dont la lèvre est plate et bien marquée par un angle intérieur (planche XXII). Le bord extérieur de la lèvre est nettement déjeté et forme deux légers bourrelets, dus, comme ceux des jarres 8, à la position des doigts du potier façonnant la lèvre.

Parfois des ondulations ont été incisées à frais sur la lèvre à l'aide d'un outil pointu. Certaines pièces peuvent être glaçurées. Seul le décor introduit une variance :

*Variante 11A* : Forme simple sans décor (fig. 109 et 110).

*Variante 11B* : Le méplat de la lèvre est décoré d'ondulations incisées à frais sur la lèvre (fig. 111).

*Variante 11C* : La pièce est glaçurée et la lèvre est décorée d'ondulations incisées comme pour 11B (fig. 112).

Même fonction que 10 et 12.

## Forme 12 : jattes ou plats

La pâte est la même que pour la forme 11. Facture I.

Fréquence de 0,39 % pour 21 lèvres. L'augmentation est semblable à celle des formes 10 et 11 : aucune en secteur 3 ; 0,39 en secteur 4 et 7,71 en secteur 5.

Forme ouverte à lèvre déjetée, formant sur l'extérieur deux fins bourrelets, et sans angle intérieur à la différence de la forme 11 (planches XXIII et XXIV).

C'est ici la même grammaire décorative que pour la forme 11, ou la forme 5, c'est-à-dire un décor d'incisions ondulées sur l'aile et sur le marli ; ce travail doit être fait au tour avec une rotation très lente ou à la tournette. L'extérieur de la panse est souvent marqué par des incisions annulaires horizontales, faites au tour.

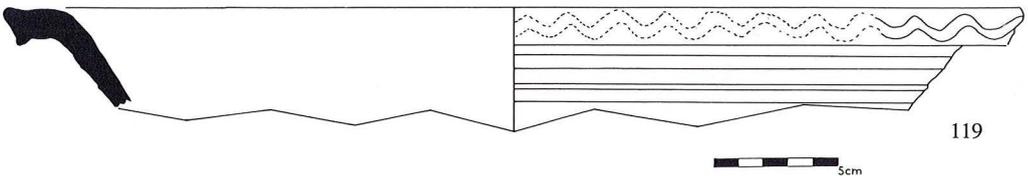
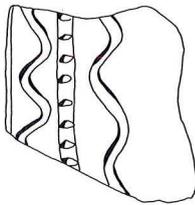
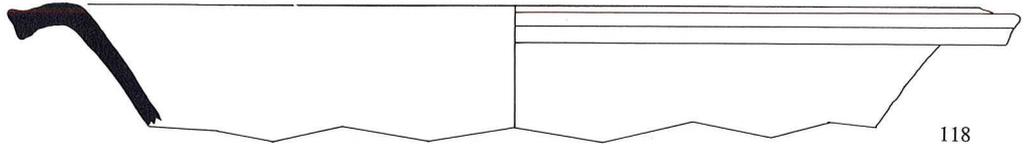
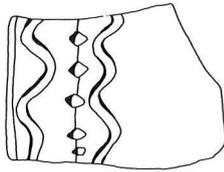


Planche XXIV. — Jattes 12.

Fig. 118. — Variante 12D, U.S. 2017/2018/2019.

Fig. 119. — Variante 12E, Sondage 1.

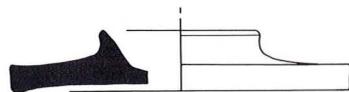
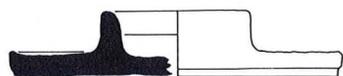
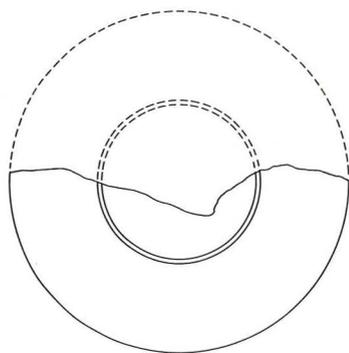
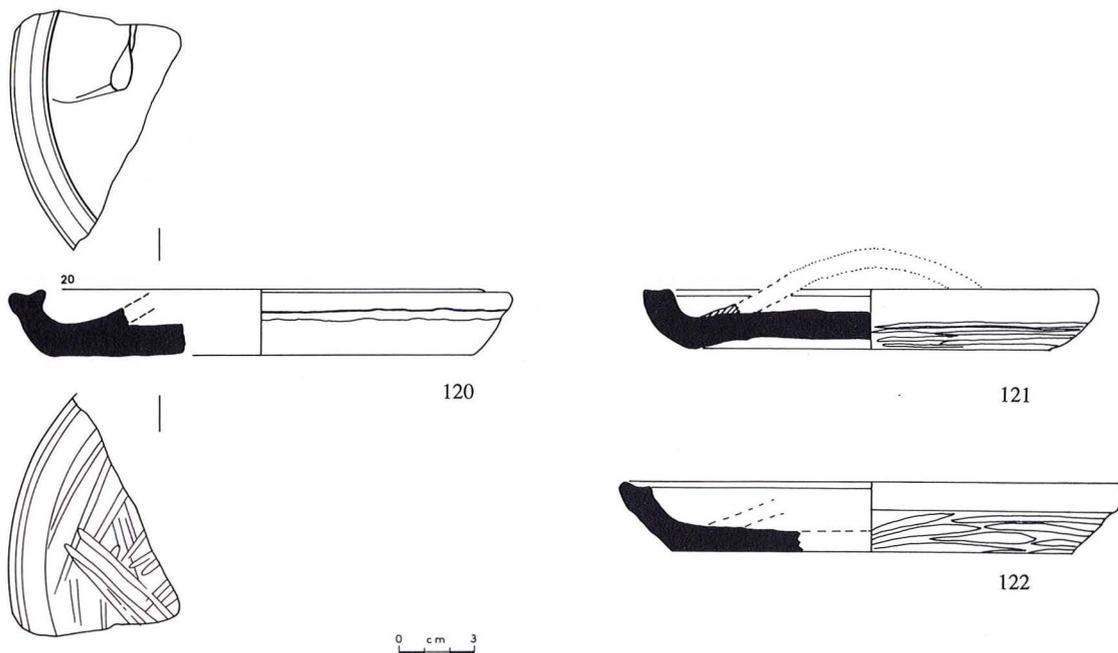


Planche XXV. — Couvertres, formes 13 et 14.

Fig. 120. — Forme 13, Sondage 1.  
Dessin C. Fondeville.

Fig. 121. — Forme 13, U.S. 2018.  
Fig. 122. — Forme 13, U.S. 2016.

Fig. 123. — Forme 14, U.S. 1025.  
Dessin C. Fondeville.

Fig. 124. — Forme 14, U.S. 1025.  
Fig. 125. — Forme 14, U.S. 1029.

La variance se fait toujours au niveau du décor. Soit en un classement allant du plus simple au plus compliqué :

*Variante 12A* : Forme simple sans décor (fig. 114).

*Variante 12B* : Les incisions annulaires apparaissent uniquement sur la panse extérieure (fig. 113).

*Variante 12C* : Décor ondulé sur l'aile et sur le marli, sans incisions sur l'extérieur (fig. 115 à 117).

*Variante 12D* : Décor ondulé sur l'aile et sur le marli, avec entre eux de petites incisions verticales (fig. 118).

*Variante 12E* : aile et marli comme pour 12D ; sur le rebord extérieur de la lèvre un décor ondulé se dessine ; la panse est incisée (fig. 119).

Les tailles sont à peu près les mêmes que pour la forme précédente. Ils paraissent plus grands car ils sont moins creux. Diamètres extérieurs de 320 à 405 mm.

Le même coup de pouce souligne le dessous de la lèvre que sur les formes 8 et 11. Le dessin des lèvres est d'ailleurs assez proche pour ces trois formes. Le décor ondulé est fait à l'aide d'un outil à bout plat, large de quelques cinq millimètres, comme pour les pichets 5 ; les petites incisions ont été faites sans doute par le même outil, utilisé de côté. Les incisions horizontales parcourant tout l'extérieur sont faites au tour avec un outil aigu qui ne semble pas le même, ce qui pourrait impliquer deux étapes distinctes de fabrication.

Les ressemblances entre cette forme et la forme 11 sont indéniables. Mais la lèvre est nettement différente par sa forme interne, angulaire pour 11 et courbe pour 12, ce qui suppose des gestes différents du potier ; par sa longueur, environ un centimètre pour 11 et deux pour 12. On ne voit guère quelles différences fonctionnelles correspondent à ces différences morphologiques, menues mais nettes et certainement volontaires.

### Forme 13 : couvercles

La pâte est plutôt de type B. Facture I.

Avec 46 fragments de lèvres, la fréquence est de 0,88 % et l'augmentation semblable à celles des formes précédentes : 0,24 % en secteur 3, 0,95 % en secteur 4 et 2,05 % en secteur 5.

Vase à fond plus ou moins plat, à bord court, redressé un peu comme pour une écuelle, mais doté à l'intérieur d'une anse horizontale (fig. 120 à 122). La base et le fond sont polis. Il n'y a pas de variance reconnue. La taille diffère très peu ; au plus large le diamètre va de 180 à 200 mm.

Ce type de couvercle, doté d'une anse sur le dessus, est déjà connu à Bergerac aux XIIIe-XIVe siècles<sup>68</sup>. Il est conçu comme rentrant dans un col ; le problème reste celui des pièces auxquelles il se rapporte : c'est impossible pour les cruches 1, 2 ou 3, car les cols sont trop petits et l'anse en plaque pour 1, ou le bec verseur pour 2 et 3 le déséquilibreraient ; la seule forme à laquelle il pourraient se rapporter, semble être la forme 6 pour les grandes tailles, celles qui ne sont jamais dotées d'anse.

### Forme 14

Pâte B. Facture I.

Forme la plus rare : deux lèvres en secteur 3 uniquement (0,037 %).

Disque d'où est dégagé à mi-rayon un anneau (fig. 123 à 125). Les tailles sont semblables ; la variation des diamètres est très faible : 130 et 140 mm.

Ce disque est tourné et l'anneau dégagé de telle manière que sa face extérieure soit sensiblement droite. La face interne est plus ou moins oblique, pas travaillée. La forte rugosité que présente le fond ne s'observe que sur des tuiles ou des carreaux, dans le cas de moulage sur cendre ou sur sable, ce qui est une technique a priori incompatible avec le tournage. On se perd en conjectures sur ce point.

La fonction de ces objets est inconnue. On pourrait envisager un couvercle, soit dans un sens, l'anneau servant de préhension, soit dans l'autre, l'anneau rentrant dans le col. On ne peut par ailleurs totalement exclure une utilisation comme calle de four, mais ce type de pièce reste très rare<sup>69</sup>. En fait ces objets sont aussi étranges par leur technique que par leur fonction.

### Divers

Rares sont les tessons dont nous n'avons pas encore rendu compte. Il en reste cependant quelques uns, essen-

68. Y. Laborie et B. Fournioux, «Un bourg rural déserté de la châtellenie de Grignols», *BSHAP*, CXV, 1988, p. 211-235 (p. 230).

69. Il n'apparaît dans différents ateliers, à Sadirac par exemple, qu'avec les fours «monumentaux» de l'époque moderne. Il en aurait existé cependant dans l'atelier Sainte-Catherine de Bergerac, au XIVe siècle, cf Y. Laborie, «Poterie bergeracoise au XIVe siècle, officine Sainte-Catherine à Bergerac», *Aquitania*, 2, 1984, p. 239-254 (p. 247).

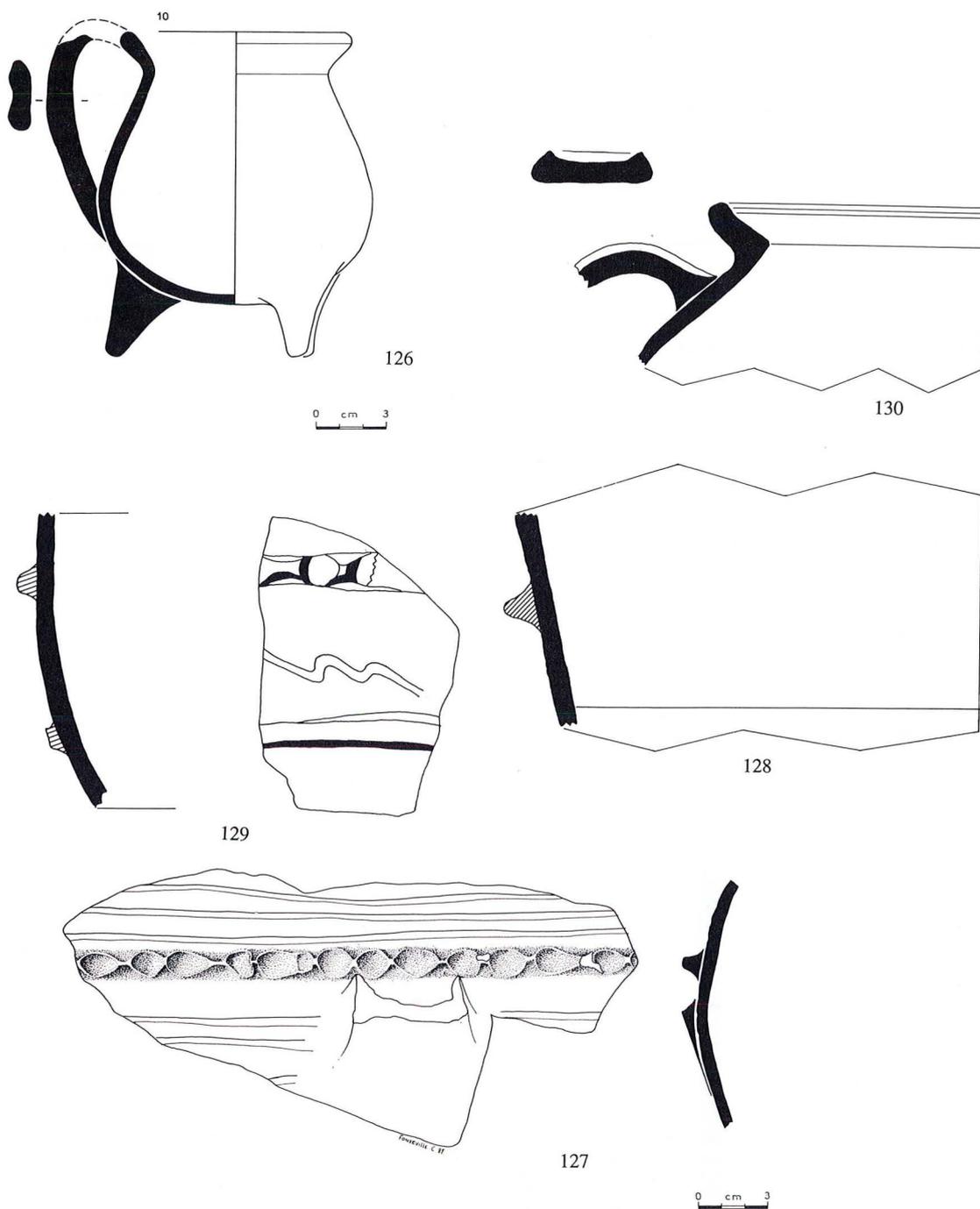


Planche XXVI. — Pièces isolées ou non identifiées.

Fig. 126. — Pichet tripode, U.S. 4015.  
Dessin C. Fondeville.  
Fig. 127. — Fragment de panse décorée, U.S. 2017.  
Dessin C. Fondeville.

Fig. 128. — Fragment de panse décorée, U.S. 2017/2018/2019.  
Fig. 129. — Fragment de panse décorée avec attache d'anse, U.S. 2037.  
Fig. 130. — Gros pot à cuisson oxydante, glaçuré sur la lèvre, sondage 6.

tiellement des fragments de panse possédant des décors originaux, qui ne se relient à aucune des 14 formes reconnues.

1— Pièce archéologiquement complète mais unique <sup>70</sup> (fig. 126). Il s'agit d'un pot de pâte C et de facture I, sans aucun traitement de surface ni décor, doté de trois pieds pointus sur le fond et d'une anse verticale en ruban. La lèvre est légèrement déjetée avec un bord rond. Un dépôt de carbonates au fond du vase montre qu'il a servi, probablement à faire chauffer de l'eau sur les braises de la cheminée.

2— Ce large fragment de panse <sup>71</sup> (fig. 127), décoré tout le long d'un cordon digité horizontal, possède une attache d'anse juste sous le cordon. Il est décoré d'incisions horizontales sur toute sa surface. L'anse a été posée après tous les décors, aussi bien les incisions que les cordons. Il s'agit d'un vase très globulaire, très large. Nous ne pouvons le rapprocher des cruches à bec tubulaire de forme 1, car la pâte dans laquelle il a été conçu est très maigre et rugueuse.

3— Fragment de panse <sup>72</sup>, incisé et à décor digité, pouvant ressembler aux jarres mais son diamètre est beaucoup plus petit, il ne peut en aucune façon être rattaché à cette forme (fig. 128).

4— Autre fragment de panse <sup>73</sup>, assez courbe, se refermant vers le haut et décoré d'un cordon digité et d'un cordon en bandeau, la panse étant incisée d'une ondulation (fig. 129). La pâte est très maigre. L'alternance des deux cordons se retrouvent sur les jarres, mais l'ensemble, dans l'état fragmentaire où il nous est parvenu, n'appartient pas à cette forme.

5— Gros pot globulaire de facture III <sup>74</sup>, avec une lèvre épaisse, déjetée et inclinée vers l'intérieur, au bord se retroussant en un léger bourrelet sur le dessus (fig. 130). La lèvre est glaçurée vert clair sur le dessus. Sur l'épaule s'attache une anse en ruban. Aucune attribution précise n'est envisagée.

70. US 4015.

71. US 2036.

72. US 2017-2018-2019.

73. US 2017.

74. Sondage 6.

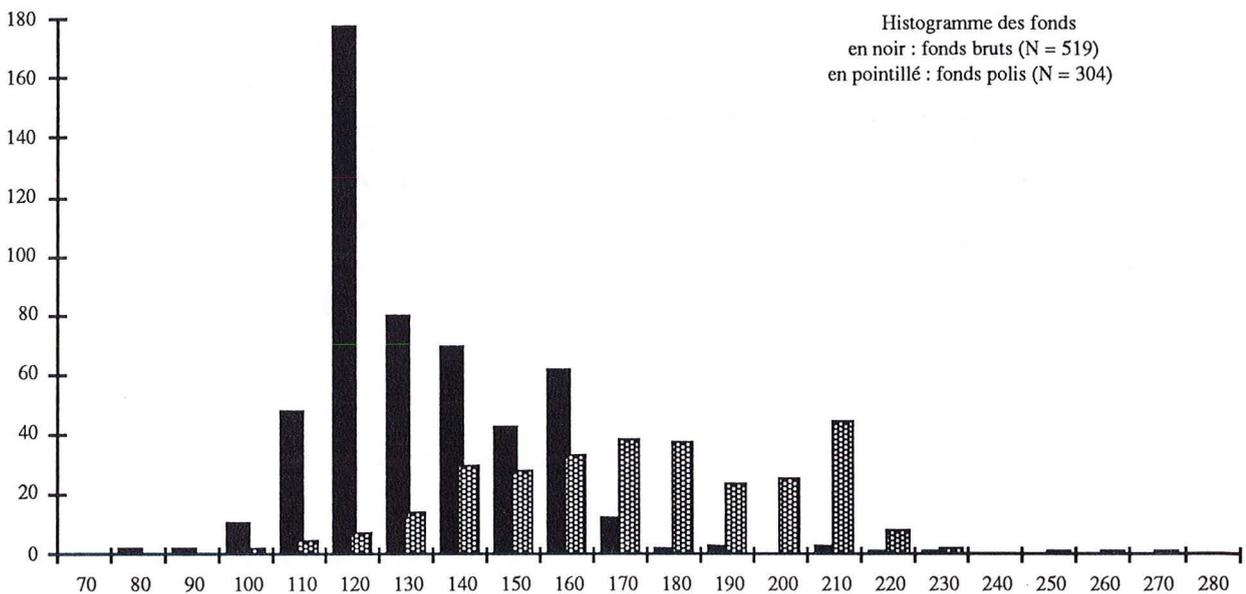


Fig. 131. — Histogramme des fonds bruts et polis.

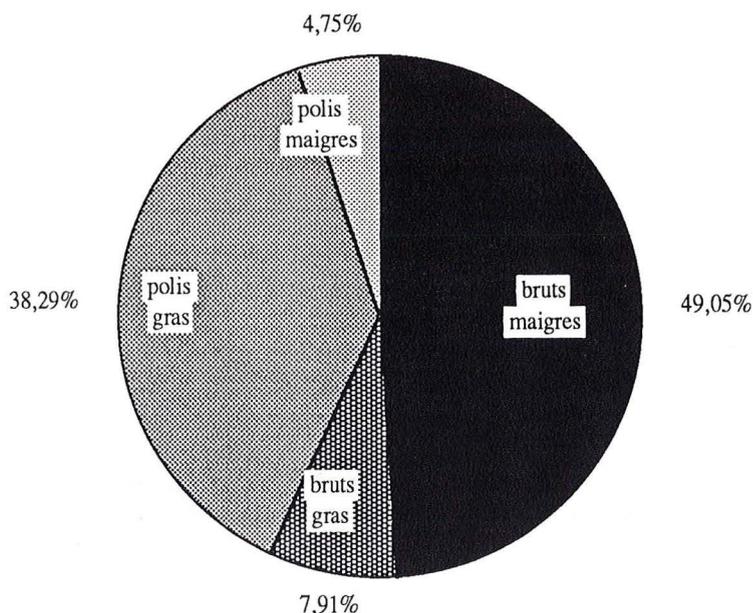


Fig. 132. — Proportion des fonds selon les différents types de pâte et de traitement.

### Les fonds

Dans l'état fragmentaire de notre documentation, les fonds constituent une catégorie à part. Une étude statistique donne une idée de leur attribution aux formes qui ont été définies, des tailles des vases et complète les données de fréquence.

Deux catégories de fonds se distinguent aisément : les fonds polis et les fonds bruts (fig. 131). Pour l'essentiel, ils correspondent respectivement aux cruches 1 et aux pots 6. Cependant, une distinction secondaire entre pâtes maigres et pâtes grasses (fig. 132) montre l'impact des formes moins fréquentes, les cruches 3 pour les fonds bruts de pâte grasse et les jattes, jarres ou couvercles pour les fonds polis de pâte maigre.

De ces données ressort une répartition hypothétique pour les principales formes <sup>75</sup> :

Forme 1,	fonds polis gras	de 160 à 190 mm.
Forme 2,	fonds polis gras	de 160 à 190 mm.
Forme 3,	fonds bruts gras	de 140 à 160 mm.

Forme 6,	fonds bruts maigres	de 110 à 140 mm.
Forme 7,	fonds bruts maigres	de 110 à 140 mm.
Forme 8,	fonds polis gras	de 190 à 220 mm.
Forme 10,	fonds polis maigres	de 150 à 170 mm.
Forme 11,	fonds bruts gras	de 150 à 170 mm.
Forme 12,	fonds bruts gras	de 150 à 170 mm.
Forme 13,	fonds polis maigres	de 120 à 150 mm.

Si l'on distingue par ailleurs les fonds de la zone I de ceux de la zone II, des différences apparaissent, enrichissant le dossier des menues différences montrant une certaine dispersion chronologique.

Pour les fonds bruts (fig. 133), la moyenne reste à peu près la même : 132,4 mm en zone II, et 134,2 mm en zone I, à peine plus de 4 mm de différence. Mais en zone II, il y a beaucoup plus de diamètres de 120 mm qu'en zone I, soit 37% pour 17,81%, et la variation des diamètres est moins large, bien qu'elle s'étale entre 100/110 et 170/180 pour les deux. Ce trait se relie sans doute, d'une façon ou d'une autre, aux observations typologiques faites sur l'évolution des pots 6.

75. Les formes 4, 5 et 9 n'ont pas été prises en compte pour plusieurs raisons : trop peu de pièces pour les formes 4 et 5 et fonds glaçurés pour les formes 5 et 9 qui n'ont pas été pris dans les diamètres. La forme 14 est en elle-même reconnaissable.

Histogramme des pourcentages de fonds bruts par zone  
en noir, zone 1 ; en pointillé, zone 2

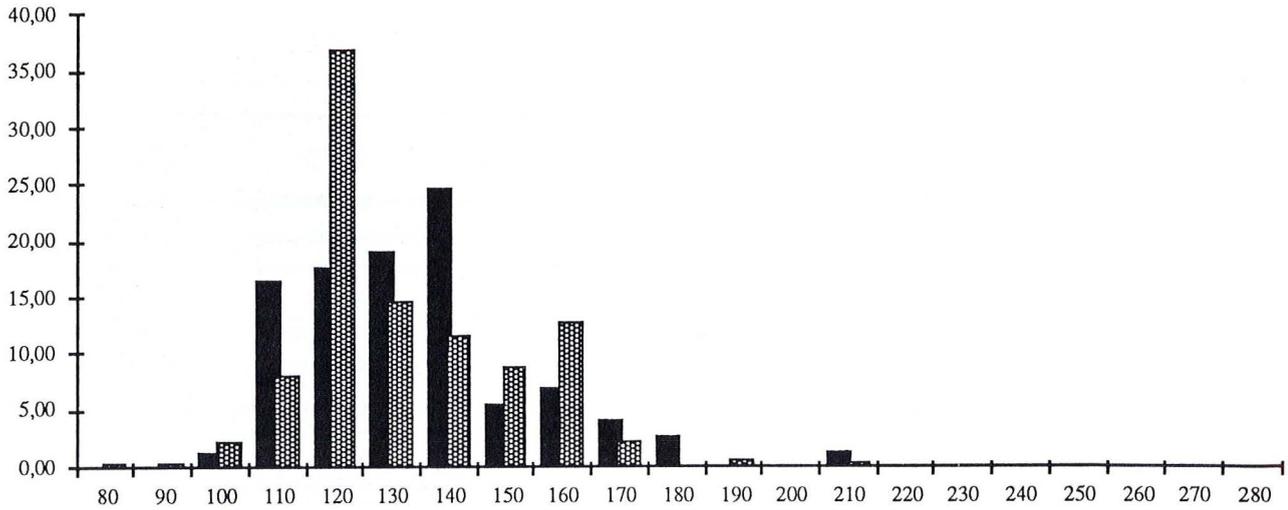


Fig. 133. — Histogramme des fonds bruts par zone.

Histogramme des pourcentage de fonds polis par zone  
en noir, zone 1 ; en pointillé, zone 2

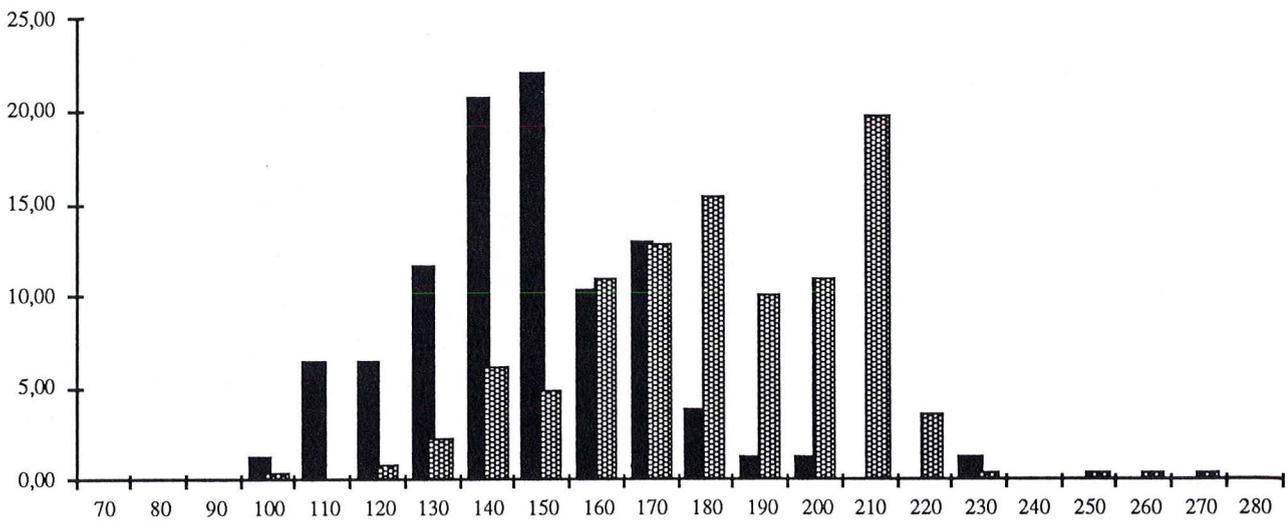


Fig. 134. — Histogramme des fonds polis par zone.

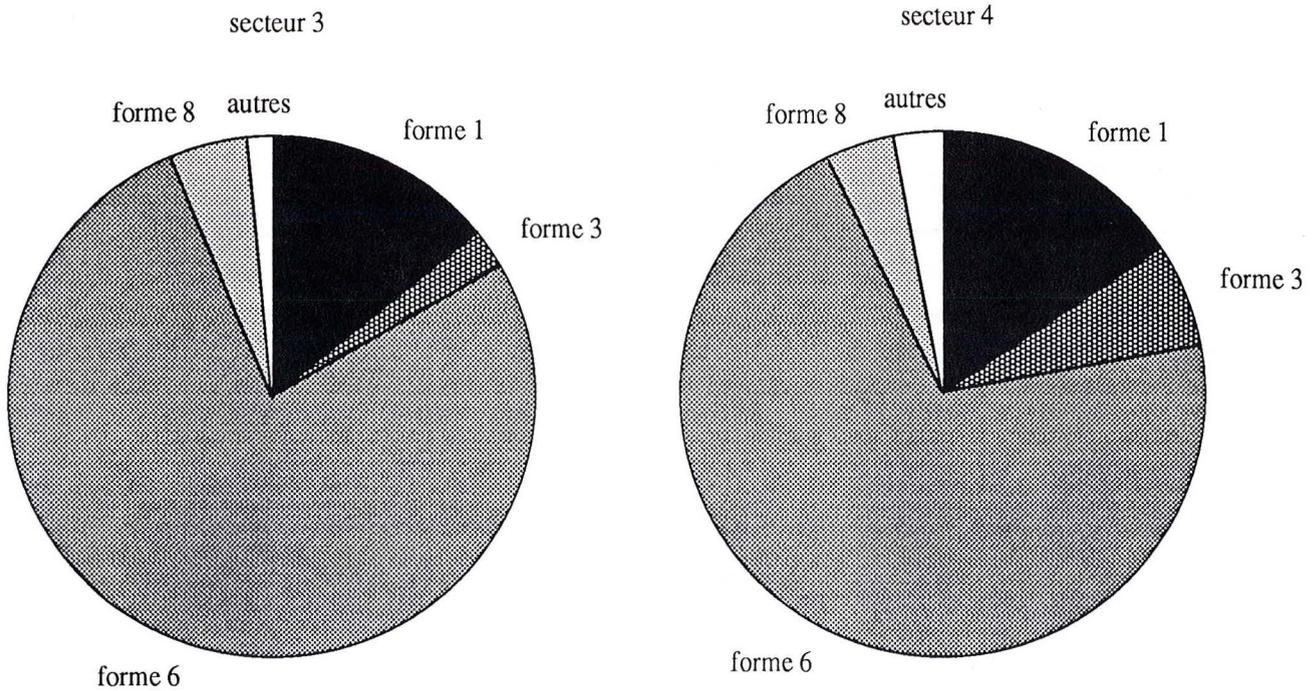
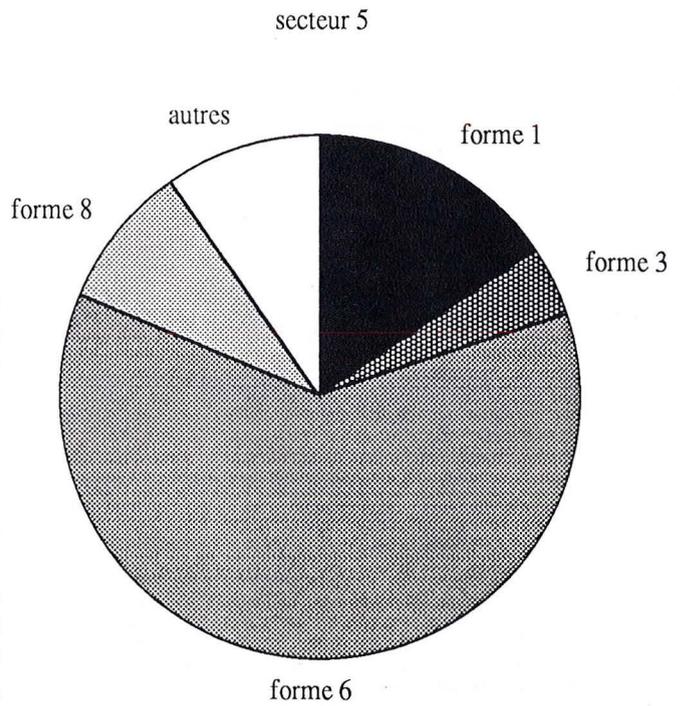


Fig. 135. — Pourcentage des principales formes dans les secteurs 3, 4 et 5.



Les fonds polis de la zone I (fig. 134) ont des diamètres plus petits que les fonds polis de la zone II, 147,4 mm en moyenne contre 182,5 mm, près de 35 mm de différence, ce qui n'est pas négligeable. Il n'existe pas de grands diamètres en zone I, comme il n'en existe pas de petits en zone II. Apparemment cette variation est le fait de la seule forme 1 : en zone I il n'y a pas de jattes 11 et 12, ce qui pourrait avoir un effet sur les fonds de large diamètre, mais elles n'existent pas en quantité assez importante ; les jarres, quant à elles, sont présentes dans les deux zones dans les mêmes proportions et ne peuvent donc influencer. Deux hypothèses apparaissent : soit une différence de taille des cruches, sans que cela affecte le col, entre les deux secteurs du fossé ; soit une différence de galbe, avec des pièces plus épaulées, à fonds plus petits, en zone I et des pièces plus lourdes du fond en zone II.

## Une évolution certaine

Ces observations, pour mineures qu'elles soient, sont significatives d'une évolution chronologique transmise par le remblaiement du fossé, malgré les bouleversements des localisations et des stratifications sans doute originellement différenciées des dépôts premiers. Le cumul de toutes les observations de cet ordre fait apparaître une séquence menant du secteur 3 au secteur 4, puis au secteur 5. Cette chronologie relative — du matériel contenu et non du dépôt tel qu'il a pu être envisagé par la fouille — n'est cependant pas traductible en termes absolus.

Il n'y a en fait guère d'évolution typologiquement sensible, sauf peut-être pour les mortiers ; le remaniement du contexte originel des dépôts premiers interdirait d'ailleurs ce type de perception, hormis le cas d'une période d'accumulation très longue qui semble ici exclu. Tout est en fait essentiellement affaire de proportions. Mais quelques critères généraux apparaissent qui trouvent des échos dans l'étude d'autres ateliers :

— *la diversification progressive des formes* (fig. 135), sensible pour les cruches 3, les pichets 5, les pots 7 et plus encore pour la vaisselle culinaire et de table les mortiers 9, surtout les jattes 10, 11 et 12 qui se développent sensiblement au même rythme malgré de grandes ressemblances morphologiques. A cet aspect correspond, *a contrario*, la diminution de fréquence de la forme majeure, du pot à tout faire.

— *le développement d'un certain art de vivre*, bien perceptible avec la vaisselle culinaire et de table, mais auquel correspond sans doute aussi la fréquence accrue des couvercles 13 ou des grandes jarres 8.

— plus techniquement enfin, *l'adoption de la glaçure* qui apporte un progrès, en l'occurrence plus potentiel que réel, dans l'étanchéité des vases et dans la grammaire décorative. Ce phénomène reste sensiblement contemporain de l'apparition — de la résurgence ?<sup>76</sup> — des mor-

tiers ; mais ici, contrairement à ce qui se passe dans d'autres ateliers, à moins que ce ne soit dû à la nature de notre documentation, la glaçure précède le mortier.

A côté de ces différences qui sont trop convergentes et trop significatives pour avoir d'autre sens qu'un étalement chronologique des dépôts originels, d'autres tendent plutôt à montrer les menues différenciations qui distingueraient plusieurs officines ayant la même production standardisée : le cas le plus flagrant est celui du polissage des cruches 1. L'abondance du matériel de rebus et son étalement sur plusieurs factures successives reste cependant le meilleur argument pour voir dans ce secteur de Marmande l'existence de plusieurs officines regroupées en un centre potier.

## Diffusion et commerce

La première exploitation des données synthétisées ci-dessus est bien évidemment sur les lieux mêmes de la fouille. Les quelques éléments qui suivent, obtenus par des sondages sporadiques dans diverses publications ou travaux en cours, sans aucune prétention à une quelconque exhaustivité, représentent une timide tentative de cerner la zone de diffusion des productions marmandaises.

### Diffusion des productions médiévales marmandaises

Lors d'un sauvetage de silos médiévaux à offrandes à Sainte-Bazeille en Bazadais, il a été trouvé en particulier des vases maintenant identifiables comme des productions marmandaises<sup>77</sup> : une jatte 10 et même, en l'occurrence la variante 10B ; et la forme des pots 6 avec un décor de stries ondulées. De même lors d'un sauvetage à Caumont sur Garonne, ont été trouvés des fragments de pots 6, et surtout un fragment que les fouilleurs n'ont pu véritablement identifier<sup>78</sup>, un couvercle de forme 13. Dans une fosse

76. Reste à savoir si les mortiers antiques correspondent effectivement au même emploi que les objets médiévaux que l'on désigne du même nom. La morphologie générale des deux séries est en fait passablement différente malgré des points de ressemblance indéniables.

77. « Des fragments de vase tronconique très épais (environ 16 cm) à fond plat. Pâte sableuse rouge très friable. Intérieur et extérieur gris. Lèvre à bord incliné vers l'intérieur. Décor constitué d'un cordon périphérique digité sous la lèvre. » ; un « pot de type globulaire, intérieur et extérieur gris foncé avec plages noircies, aspect granuleux, paroi fine (6/7 mm). Pâte gris clair, riche en sable. Il porte comme décor une ondulation périphérique peu marquée sur la partie supérieure de la panse. Sans anse et à fond plat. » P. Abaz, J.-C. Negro, J.-M. Roigt, « Les fosses médiévales à offrande de Sainte-Bazeille », *Les silos médiévaux à offrandes, comptes-rendus de fouille*, n° spécial, 1981.

78. « Le dernier type de vase creusé est représenté par le fragment d'un petit plat à bord presque droit, haut de 29 mm. Il n'a pas de col, simplement une lèvre inclinée vers l'intérieur et présentant une légère saillie, gris à gris foncé, pâte riche en sable. » P. Abaz, J.-C. Negro, J.-P. Chadelle, « Sauvetage de deux silos médiévaux à Caumont-sur-Garonne », *ibid.*, n. 75.

médiévale de Clairac, on reconnaît encore les pots de la forme 6<sup>79</sup> et des jatte de forme 10<sup>80</sup>, plus particulièrement de la variante 10C, confirmant ainsi l'hypothèse d'une fescelle.

Lors de fouilles à la maison de retraite d'Aiguillon, Ph. Jacques et A. Dautant ont mis au jour de nombreuses structures médiévales<sup>81</sup>; le début de l'occupation commence au XIIe siècle et se poursuit aux XIIIe et XIVe. Le silo I est daté par trois monnaies d'Angoulême<sup>82</sup>; dans le matériel qu'il contenait, on reconnaît des pots 6, deux fragments de couvercles 13 et un bec tubulaire de forme 1. Dans le silo VII<sup>83</sup>, se trouvait une cruche de production marmandaise de forme 3C. Le silo VIII<sup>84</sup> contenait des fragments de panse avec décors de bandes de glaçure polychrome par engobage, de facture IV, ainsi qu'un fond de mortier évoquant ceux de Marmande.

Ph. Jacques a aussi participé aux fouilles du Théâtre dans le centre d'Agen<sup>85</sup>. On y reconnaît des fragments qui proviennent de Marmande, notamment des fragments de panse de facture IV et, dans un autre ensemble, un couvercle de forme 13 et un fragment de panse de vase décoré d'un cordon travaillé à la molette, avec une cuisson oxydante, correspondant tout à fait aux fragments de panse de cruche 1 du XIVe siècle. Hors contexte précis, on reconnaît comme provenant de Marmande, d'autres fragments analogues de cruches 1 décorées à la molette et un fragment de mortier à la lèvre décorée d'un demi-cercle peint, glaçuré vert-

marron, incontestablement un mortier de facture IV datable de la fin du XIVe.

Au cours de prospections sur les berges de la Garonne entre Colayrac-Saint-Circ et Saint-Pierre de Gaubert<sup>86</sup>, des ramassages de surface ont révélé en plusieurs points un important matériel céramique souvent d'origine marmandaise, mais surtout en cuisson oxydante, de facture III, donc essentiellement du XIVe siècle : devant le Pradet, en aval de ce lieu et en amont du Cap du Bosc, à Cap du Bosc même, à Limport, à Layrac. Tous ces sites sont situés sur la rive gauche de la Garonne, aucun tesson marmandais ne se trouvait sur la rive droite ; ce problème devrait s'expliquer par une cartographie des sites médiévaux du secteur et des points de débarquement et des petits ports commerciaux.

Aux XIIIe et XIVe siècles, Marmande a donc diffusé assez largement sa céramique jusqu'au nord d'Agen et jusqu'au Bazadais. Les archéologues lot-et-garonnais reconnaissaient bien une céramique de cette époque mais ne savaient en déterminer l'origine ; par ailleurs ne disposant pas de données dérivant des lieux mêmes de production, leurs datations restaient assez approximatives bien que voisines de ce qui apparaît ici.

Une diffusion, sans doute plus restreinte, au delà de celle repérée ci-dessus a cependant dû exister. C'est bien ce qu'il semblerait pour le Périgord sur le site de Castel-Réal, où ont été trouvées en 1979 deux pièces<sup>87</sup> identifiables

79. «Vases ovoïdes (qui pourraient être parfois globulaires) gris, très souvent calcinés extérieurement et intérieurement, à pâte riche en sable et parfois franchement sableuse. Aspect grumeleux caractéristique de ces vases sans anse et à fond plat. Paroi fine de 4 à 10 mm. Ils sont présents dans les quinze silos bazadais. Ils présentent parfois un décor constitué de grandes ondulations périphériques tracées avant cuisson, peu profondes et qui se chevauchent par endroit.» A. Réginato, J.-C. Négro, J.-M. Roigt, «Une riche fosse médiévale à Clairac», *ibid*; n. 75.

80. «Vases à grand fond plat : grand plat car courbure très faible des cols. Grand plat à section tronconique, à bords droits, divergents et pas très haut se terminant par une lèvre sans inflexion. L'épaisseur de la paroi est très importante et peut aller jusqu'à 14 mm. Texture grossière, à gros dégraissants, fond plat, diamètre = 30-40 cm. Décor constitué par une côte digitée horizontale sur le pourtour de la paroi au dessous de la lèvre, suivie plus bas par une rangée parallèle de trous isolés.» *Ibid* n. 77.

81. Ph. Jacques, A. Dautant, Rapport de fouille utilisé avec l'autorisation des auteurs, 1984, p.16.

82. (LODOICUS) (EGOLISSIME). Début XIIIe. La datation, fondée sur ces monnaies, paraît un peu haute : nous verrions plutôt le milieu ou même la seconde moitié du XIIIe.

83. Daté par la fouille du milieu à la fin du XIIIe siècle. D'après l'ensemble de Marmande nous daterions plutôt cette cruche de la première moitié du XIVe.

84. Daté du début du XIVe siècle, mais encore une fois, nous repousserions volontiers la datation, vers la fin du siècle.

85. Ph. Jacques, Rapport de fouille du couvent du Carmel à Agen. A paraître. Avec l'aimable autorisation de l'auteur.

86. Etudes préalables à une intervention archéologique sur des travaux de recalibrage du cours de la Garonne dirigés par la DDE et destinés à protéger l'agglomération agenaise des inondations, dirigées par Anne Debaumarché.

87. «Il s'agit d'un bec tubulaire avec une petite anse rejoignant probablement le col ou la lèvre. Ce bec devait se trouver sur le haut de la panse du vase avec une inclinaison de moins de 45° par rapport à l'axe vertical du vase. Il mesure environ 8 cm de long de l'intérieur du vase à son extrémité. Le côté supérieur du bec tubulaire semble être droit ainsi que le côté inférieur. La liaison avec la panse est en courbe continue convexe. Les côtés de la tubulure sont parallèles, les côtés extérieurs sont convergents. Le côté supérieur du bec tubulaire est relié au col ou à la lèvre par une petite anse. Cette petite anse est approximativement horizontale. L'un des points d'attache est à mi-hauteur du côté supérieur du bec tubulaire. L'autre semble se situer sur la lèvre ou sur le col du vase. Le profil supérieur de l'anse est concave à la jonction avec le bec, puis convexe en formant un angle bien marqué. Le profil inférieur est convexe, quasiment elliptique. La section est approximativement trapézoïdale, la petite base du trapèze étant tournée vers l'intérieur.

«La pâte est assez épaisse : 0,7 cm à l'extrémité du bec, 2 cm à la jonction du bec avec la panse. Elle est plutôt tendre. Les dégraissants sont nombreux : la silice sous forme de grains à arêtes, le calcaire, le mica et probablement la chamotte. Le fragment semble avoir subi une cuisson réductrice-oxydante, le cœur de la pâte est gris, la périphérie interne et externe est brun garance foncé. Le bec présente des traces de lissage régulier sur toute sa longueur, mais le fragment ayant manifestement assez longtemps séjourné à la surface du sol, les cassures et le lissage sont érodés. Dans l'état actuel de nos connaissances en céramologie médiévale périgourdine, la datation d'un tel fragment isolé hors de tout contexte stratigraphique est problématique ; tout au plus pouvons-nous émettre une hypothèse sur une large fourchette chronologique entre le XIe et le XIIIe siècle.» C. Lacombe, «Mobilier inédit trouvé à Castelréal, commune de Siorac-en-Périgord, Dordogne», Rapport de fouille, 1979.

comme des cruches 1 de provenance marmandaise. De même un autre fragment<sup>88</sup> évoque plausiblement les mortiers marmandais dotés de cordons verticaux sur les parois.

### Aperçu sur le commerce marmandais

A travers l'ensemble du matériel étudié en provenance du couvent des Cordeliers, on constate la présence exclusive de trois époques : les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, la fin du XVI<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup>, la fin du XVIII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup>. Cela est en parfaite coïncidence avec l'historique du couvent. Installation et construction se sont faites à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et au XIV<sup>e</sup>, sa reconstruction au XVII<sup>e</sup> (1607) et son abandon au XVIII<sup>e</sup> siècle, suivi de la construction au XIX<sup>e</sup> de l'Hôtel de Ville sur son emplacement. Le matériel céramique retrace bien l'histoire du site.

L'abondant matériel des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles, qui marque toutes les zones par un important brassage de tessons résiduels, est en quasi totalité de production marmandaise, provenant indirectement d'ateliers voisins ; les rares éléments étrangers, fragments de pichets et de cruches, proviennent de Sadirac. La ville de Marmande était entièrement autonome ; sa céramique se retrouve dans le Bazadais et

jusqu'au nord d'Agen. Le rôle économique de la ville, avec son château à péage, était particulièrement important à cette période.

La fin du XVI<sup>e</sup> siècle et le XVII<sup>e</sup> marquent une autre époque : il s'agit essentiellement de céramique non locale. C'est l'ouverture des marchés, et l'on retrouve à Marmande le même matériel qu'à Bordeaux<sup>89</sup> : des assiettes provenant de la région toulousaine, des pots noirs modelés, des pots à fond rond et à glaçure intérieure jaune, ainsi que des formes de Sadirac ; cependant aucune pièce ne semble provenir de Saintonge, contrairement à ce qui se passe à Bordeaux<sup>90</sup>. Cette ouverture des marchés montre bien le passage du Moyen Âge à l'époque moderne ; la Garonne facilita les échanges commerciaux entre les différentes régions concernées.

Entre ces deux périodes, la production marmandaise a disparu. Sans doute l'extension de la ville, que marque dès le XIV<sup>e</sup> siècle la construction de la seconde enceinte, a réoccupé les sites potiers. Mais les artisans n'ont pas seulement été repoussés plus loin : on ne cerne aucune production spécifique apparentée à celle des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. D'autres ateliers, parfois assez éloignés, prennent le relais avec des produits plus compétitifs.

88. « Il s'agit, semble-t-il, d'un fragment de fond qui présente dans sa face externe des cavités qui ne perforent pas complètement la pâte. Le fond est simple, la face externe est polie, la face interne est concave, la liaison avec la panse est en courbe continue. Le raccord entre le fond et la panse est en saillie, sous forme d'un bourrelet anguleux. La face externe présente un ensemble de douze cavités (...). La section de chaque cavité est triangulaire aux angles arrondis. Les faces de la cavité sont convergentes. Ces cavités ont été faites avant cuisson dans la pâte encore malléable avec un instrument taillé en pointe, à trois faces, aux angles émoussés, métallique ou en bois. Du bourrelet à la liaison fond-panse, nous avons le départ d'un bandeau ou d'un cordon vertical rapporté sur la paroi externe d'un bandeau ou d'un cordon vertical rapporté sur la paroi externe de la panse. La courbure du fragment que nous étudions semble indiquer un vase d'assez grand diamètre (entre 40 et 50 cm). Il semblerait que la poterie ait été tournée à main nue. La pâte, donc, est épaisse et dure. Elle est hétérogène et grossière vers la paroi interne du fond sur 5 mm d'épaisseur, et homogène et fine vers la paroi externe dont la surface est plutôt lisse. Les dégraissants semblent être les suivants : le mica en petite quantité pour l'ensemble de la pâte, le calcaire et la silice sous forme de grains de quartz en majorité blanc et brun, grains aux arêtes un peu émoussés sur 5 mm d'épaisseur de la paroi interne. Les grains de mica sont très fins, par contre les grains de quartz sont très gros entre 2 et 7 mm ; les parties saillantes de la pâte de ces grains sont érodées, lissées. La pâte a subi, semble-t-il, une cuisson réductrice-oxydante qui lui a donné une couleur entre rouille et chamois dans sa majorité. Vers la paroi interne, sur 5 mm d'épaisseur, une zone de couleur gris-acier se juxtapose à la précédente. Cette couleur gris-acier est certainement due à la cuisson du vase, une atmosphère fortement réductrice s'étant créée à l'intérieur de celui-ci à la fin de la cuisson. Les cavités ont été faites pour faciliter la cuisson en diminuant l'épaisseur de la paroi en contact avec le feu, afin de contrebalancer les différences d'épaisseur de la pâte des diverses parties du vase. Le fait que les grains de quartz de la paroi interne soient érodés, lissés, peut faire envisager l'utilisation de ce récipient comme mortier. A l'heure actuelle, nous ne connaissons aucun de ces récipients archéologiquement complets. Un fragment identique a été trouvé dans l'horizon 1a de la couche I du « porche » de la grotte de Rouffignac. Il est donné comme étant « moyenâgeux » ; un autre provient de La Force hors de tout contexte stratigraphique. Pour la datation, nous proposerons une fourchette entre le XI<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle, mais il est encore impossible d'être affirmatif et plus précis. » *Ibid.*

89. P. Régaldo-Saint Blancard, « Le matériel céramique issu des fouilles de la place de la Victoire à Bordeaux », *Revue Archéologique de Bordeaux*, LXXIX, 1988, p. 79-88.

90. C'est le cas en particulier des couches 3004 et 4015.